

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro

DE MA BOUTIQUE...

**Une nouvelle étape
de la bataille des salaires**

par Roger Hagnauer

AU MAROC

Un «fourbi de bureau arabe» qui a foiré

par Le Moghrabin

CHINE ET ETATS-UNIS

par Upton Sinclair

Sylvain Maréchal

par A.-V. Jacquet

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 280 fr.
Un an 500 fr.

EXTERIEUR

Six mois 375 fr.
Un an 625 fr.

Le numéro : 50 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la

Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)

Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 49 - Avril 1951

De ma boutique... : Une nouvelle étape de la bataille des salaires
L'affaire des noirs de Martinville.
Au Maroc : Un « fourbi de bureau arabe » qui a foiré
Mais oui... poursuivez les propagateurs de fausses nouvelles !
Chine et Etats-Unis (une lettre)
Les perspectives prochaines : Un gouvernement tory et la renaissance de la lutte des classes (lettre d'Angleterre)
Un précurseur du socialisme : Sylvain Maréchal
La condition ouvrière en France : Redistribution du salaire et dévalorisation du travail
Indigents ou assurés sociaux ?

Parmi nos lettres

A propos de Fiancette. — Une lettre de Chevigny. — Une lettre de Nenert.
Bon courage et fraternellement

Notes d'économie et de politique

Les allocations familiales et la loi d'airain des salaires. — Les allocations familiales et le communisme (au sens vrai du mot). — Contre la progressivité ! Pour la dégressivité

La Renaissance du syndicalisme

Après la conférence de l'Unité : Unité, liaison syndicale... et action syndicaliste

Livres et revues

Michel Crozier : Usines et syndicats d'Amérique
Alain Sargent : Un anarchiste de la belle époque

Faits et documents

La C.N.T. d'Espagne et l'affaire de Lyon. — Un appel de l'organisation clandestine du P.O.U.M. — Le drame des fondeurs de Micheville.

Entre nous

R. HAGNAUER
LE MOGHRABIN
Upton SINCLAIR
F.-A. RIDLEY
A.-V. JACQUET
Michel COLLINET

R. JOUSSELIN

R. LOUZON

G. WALUSINSKI

G. W.

P. M.

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1951 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C.G.T. dépendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes

pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

UNE NOUVELLE ETAPE DE LA BATAILLE DES SALAIRES

Lorsque la R. P. paraîtra, les événements auront une fois de plus dépassé nos impressions. Ces « événements » qui ennuyaient Paul Valéry... parce qu'ils ne sont que « l'écume des choses » et que lui ne s'intéressait qu'à la mer. Pour méprisante qu'elle nous apparaisse, cette attitude n'est pas absurde. Nous avons écrit souvent qu'il ne fallait pas sacrifier le permanent à l'actuel, l'essence à l'accident... Mais justement nos impressions... même fugitives et d'une clairvoyance approximative peuvent nous laisser entrevoir « la mer sous l'écume »... c'est-à-dire la base même du mouvement ouvrier.

Ce que je vais rapporter ici, ce sont les propos entendus et les informations recueillies à la permanence de l'Union des Syndicats F.O. de la région parisienne, du mercredi 21 au samedi 24 mars, c'est-à-dire pendant la semaine qui débuta par les deux grèves surprises des Cheminots et de l'Eclairage.

La première observation, c'est que la grève des Transports parisiens est à l'origine de toute cette agitation. Que l'on veuille bien se reporter à notre article du numéro de février 1951 (2). Nous avions formulé un avertissement que d'aucuns ont accueilli par de dédaigneux haussements d'épaules. C'est que nous ne sommes pas de ces gens distingués qui fournissent — à des conditions défiant toute concurrence — de la publicité aux organes syndicaux et des idées aux militants fédéraux et confédéraux sous le double signe de la confiance de Chevalme et de l'espoir en de Gaulle... C'est si facile de tout expliquer par des manœuvres stalinienne et de discréditer les camarades de base qui ignorent la stratégie et la grande politique (cf. numéro du BEDES, du 14-3-51).

LA GREVE DE LA R.A.T.P.

L'année dernière nos amis de la Régie autonome des Transports avaient isolé les cégéto-staliniens et obtenu par des négociations des avantages sans doute appréciables, mais qui ne pouvaient résoudre la question de la revalorisation des salaires de base. Dans les stations et dépôts, dans les gares du métro, les grévistes de mars 1950 exploitaient sans doute un mécontentement général — que tout le monde trouve justifié (même M. Raymond Aron !) mais aussi cette gêne spontanée du travailleur que chatouille le mépris du dégonflage. Sentiment noble qu'un militant syndicaliste doit apprécier et estimer. Ce qui n'était pas contestable, c'était que l'on tentait l'unité... à la base. Des comités « de dépôt et d'atelier »... sont plus facilement manœuvrés par les stratèges staliniens... que leurs propres syndicats... Premier barrage : constitution d'un comité au sommet, où nos amis exercent une heu-

reuse influence. Nous avons déjà constaté que les mêmes stratèges préfèrent la manifestation spectaculaire à la grève disciplinée. Ce sont donc les camarades du syndicat d'exécution F.O. qui ont constamment proposé un mouvement illimité pour répondre à la volonté gouvernementale d'opposition à tout relèvement des salaires de base. La grève d'avertissement du 26 février fut pour les cégéto-staliniens un moyen d'éviter une bataille qu'ils ne pouvaient plus diriger à leur gré... N'avaient-ils pas déjà songé à couper le métro, et arrêter les autobus, lors de la mobilisation contre Eisenhower ? L'aspect des artères centrales, pendant la grève, justifie *a posteriori* leur arrière-pensée. Le gouvernement n'a pas mieux entendu les avertissements que le bureau confédéral de la C.G.T.-F.O. Il a refusé d'étudier les propositions syndicales, quant à la compensation de l'augmentation des salaires : abattement des prix du courant électrique et de l'essence, système de subventions publiques et privées... toutes mesures parfaitement justifiées en droit et en fait. Voulait-il la grève ? Jouait-il sur le silence de la Fédération des Transports et du bureau confédéral F.O. ? Voulait-il pourrir le syndicalisme dans la R.A.T.P... en favorisant le corporatisme de catégorie et en particulier l'organisation autonome des machinistes, dont le secrétaire Clément a joué un rôle singulier ? Ce qui apparaît d'une évidence brutale, c'est que nos camarades n'avaient plus la possibilité de reculer. Et que la position gouvernementale déterminait la grève.

Celle-ci apparaît actuellement comme un succès... Quelle qu'en soit l'issue, il restera que le syndicat Clément n'a pu, cette fois, briser le mouvement et qu'il semble avoir perdu complètement le contrôle de sa catégorie. Assez réticent au début le syndicat des cadres F.O. — qui dispose de la grosse majorité de ses corporants — participe aujourd'hui au mouvement, sans réserve. Que les formules d'unité dans l'action soient toujours dangereuses... nous en sommes pleinement convaincus ! Mais justement nos amis des syndicats F.O. ont gardé le contrôle de l'affaire. Ils ont pénétré là où F.O. était inconnue ou méconnue. S'ils avaient rencontré un peu plus de sympathies actives dans les centres fédéraux et confédéraux, si notre organe officiel confédéral avait joué loyalement sa partie pour éclairer l'opinion publique, l'autorité de F.O. se serait fortement renforcée, parallèlement à celle du syndicat de la R.A.T.P. Il nous restera à découvrir les véritables motifs d'une carence volontaire.

L'EXEMPLE CONTAGIEUX

Nos amis avaient averti à leur tour les dirigeants des fédérations de services publics des prolongements possibles de leur grève, hors de la R.A.T.P. Tout aussi vainement. Sans doute la stratégie stalinienne — autrement « efficiente » que la diplomatie des sommets F.O. — a-t-elle joué dans l'affaire. Sans doute, a-t-on voulu accompagner d'une démonstration ample et brutale, le départ d'Auriol

(1) « De grâce, Hagnauer, épargne-nous l'esprit de boutique. F.O. serait-elle la perle des centrales révolutionnaires ? » (François de l'Allier. R.P. de mars 1951). En réponse à mes nouveaux propos de boutiquier, François ne manquera pas de nous énumérer les « centrales révolutionnaires » et de nous préciser leur action.

(2) « Le cinquantenaire de la première grève du métro » R.P. de février 1951.

pour les U.S.A. et le passage de Gromyko à Paris. Il n'est même pas exclu que les hommes de Moscou aient passé par-dessus la tête de leurs fédérations et syndicats, et que les cellules aient « organisé » ou excité la spontanéité à la base.

Mais rien de tout cela n'était imprévisible. Pas plus que l'existence d'un climat favorable, déterminé sans doute par le succès de la grève de la R.A.T.P.... Aussi par les revendications des fédérations de l'Éclairage, des Cheminots, des Fonctionnaires, dont le ton justifiait l'impatience des syndiqués de toutes tendances. L'ami Delsol, dans F.O. du 15 mars, publiait un article sous le titre : « Le mécontentement grandit ». *Le Rail syndicaliste* (organe de la Fédération F.O.) du 15-3-51, traduisait les décisions du Conseil national fédéral des 9 et 10 mars, par cette manchette lourde de sens : « un acompte mensuel uniforme de 6.000 francs, le minimum vital à 20.000 francs par mois, la suppression des abattements de zones. »

Seulement, dans l'Éclairage, Delsol et les militants parisiens avaient annoncé, dès le samedi 17 mars, le mouvement du 19. Tandis que le lundi 19, au matin, les dirigeants de la Fédération des Cheminots F.O. se réveillaient dans un cauchemar, en apprenant l'arrêt complet des trains de banlieue.

Le gouvernement porte une responsabilité plus directe et encore plus lourde dans la grève du gaz et de l'électricité... Il savait cependant que les staliens cherchaient une revanche de la « désannexion » des services sociaux. Il sait aussi que les créatures de Marcel Paul occupent encore des postes de choix et disposent de grosses sinécures. Une justice prévoyante aurait facilité la libération des « rank and file » du gaz et de l'électricité. Or en mars 1950, le protocole d'accord entre le ministère et les syndicats portait une révision de la grille des salaires, tendant à élever les coefficients des ouvriers professionnels au niveau de ceux de la métallurgie. L'examen devait être conclu pour mai 1950. Rien n'était venu le 19 mars 1951. Le ministère des Finances n'aurait accepté qu'une révision sans effet sur le volume des salaires. Aussi l'exemple contagieux de la R.A.T.P. déterminait-il des tentatives d'unité à la base, et un premier débrayage à l'usine à gaz de Gennevilliers, où F.O. groupe une importante fraction des ouvriers. Là encore, il fallut prévenir des initiatives « spontanées » et chaotiques par un accord entre C.G.T., C.F.T.C. et F.O.

La fédération F.O. suivit ses syndicats parisiens. La fédération cégéto-stalinienne accueillit sans enthousiasme un rassemblement qui échappait à son influence directe ou clandestine. Faut-il expliquer par cette déception « l'entourloupette » qui provoqua la rupture entre les organisations ? Tandis que l'accord se réalisait sur la formule d'une grève générale d'avertissement de 24 heures, le lundi 19 mars à 21 heures, dans le communiqué cégéto-stalinien, on supprimait « 24 heures » et on introduisait le participe « débutant » avant la date. Comme nous écrivons cet article, les pourparlers continuent entre le gouvernement et les fédérations non cégétistes... Seulement, la reprise s'avère difficile. Les rectifications de la fédération F.O. n'ont pas toujours été entendues et comprises par ses syndiqués engagés dans l'action et qui sont payés pour douter de la bonne foi gouvernementale (3).

Quelle fut l'origine du mouvement dans les chemins de fer ? Le mystère subsiste. Toutes les causes générales : mécontentement unanime, contagion de la grève de la R.A.T.P., virulence de la

propagande syndicale, intrigues stalinienne... peuvent s'inscrire comme termes de l'équation. Convient-il de rejeter l'idée de la solidarité intersyndicale ? Les trains de banlieue aidaient le gouvernement à « pourrir la grève » de la R.A.T.P. On dit que ce sont les électriciens de Saint-Lazare et de Montparnasse, les « anarchistes » de Ville-neuve-Saint-Georges qui ont provoqué l'interruption du trafic (4).

Les « repenseurs » du syndicalisme ponctuent d'un sourire ou d'un rictus toute allusion aux traditions syndicalistes. Celles-ci persistent cependant... chez les Cheminots... et sur l'Ouest et le Sud-Ouest en particulier. Un geste de solidarité n'est pas inconcevable... même lorsqu'il n'est pas, en fin de compte, favorable aux camarades que l'on a voulu soutenir — car à notre avis, il aurait été préférable d'attendre le succès du mouvement de la R.A.T.P.

Ce qui surprend davantage, c'est la surprise du bureau fédéral F.O. des Cheminots, le lundi matin, alors que le samedi soir, certains de ses membres méprisaient la menace d'un mouvement à la base. On n'écrit pas cela pour les accabler... pas même pour exciter l'irritabilité d'un secrétaire fédéral... aux réactions aussi imprévisibles... que la grève du 19 mars. Bien au contraire, on voudrait les louer de savoir prendre les virages, à vive allure... Ce qui prouve qu'en eux le bureaucrate n'a pas tué le militant. Le 20 mars, le bureau fédéral F.O. lançait le mot d'ordre de grève générale de 48 heures, soit du mercredi 21 au vendredi 23 inclus. Le fédération cégéto-stalinienne demeurait silencieuse. Une promesse gouvernementale de négociations aurait suffi au bureau fédéral comme conclusion du mouvement. Mais les cadres syndicaux de la région parisienne, réunis dans l'après-midi du 23 se prononçaient à une forte majorité pour le prolongement de la grève (5). Le bureau fédéral dans la soirée lançait un nouveau mot d'ordre de cessation du service pendant 48 heures, et provoquait dans la nuit une réunion du Conseil d'administration de la S.N.C.F. Je n'ai pas encore sous les yeux (nous sommes le 24 mars) le texte de l'accord conclu qui attribuerait une indemnité de 2.250 francs par mois en moyenne, aux agents parisiens. Deux résultats m'apparaissent comme hautement significatifs. D'abord la réquisition — qui a naturellement fouetté la volonté des militants parisiens — ne sera pas suivie de sanctions contre les réfractaires fort nombreux. *D'autre part, c'est par la voie de conventions collectives que seront discutées et fixées les conditions de travail dans la S.N.C.F.* On abandonne le système du statut légal. Excellent exemple à suivre !... Seule responsable avec les organisations autonomes (la C.F.T.C. s'étant dérobée) de l'accord conclu, la fédération F.O. a pris l'engagement d'un rétablissement du trafic le 24 mars, à midi... Engagement tenu. *Fair play !*

Le 21 mars nous entendions au bureau de l'Union une délégation du syndicat du personnel du Trésor, qui nous informait des résultats d'un referendum organisé, avant la grève de la R.A.T.P., pour déterminer l'action en faveur des 4.000 francs pour tous, réclamés par le Comité interfédéral des fonctionnaires et postiers. 78 % des votants s'étaient prononcés pour la grève. Les opposants s'engageaient, par leur participation au referendum, à s'incliner devant la majorité (le nombre des abstentionnistes fut négligeable). Mes camarades de l'industrie privée apprirent avec stupéfaction que des auxiliaires ne dépassaient pas 14.800 francs de

(4) Samedi-Soir du 24-3-51.

(5) On me dit qu'une réunion des cadres cégétistes a été également fort agitée, que le secrétaire fédéral y fut quelque peu bousculé.

(3) L'accord signé enfin le 25 mars 1951 met fin à la grève. Pendant une semaine, de nombreux syndiqués F.O. sont demeurés en grève, malgré l'ordre de la Fédération.

traitement mensuel — que pour le plus grand nombre la rémunération oscillait entre 17.000 et 18.000 francs.

Il resterait, évidemment à signaler les mouvements dans le Bâtiment, dans les Assurances (6), à Air France... où les syndicats cégéto-staliniens paraissent isolés ou sont réduits à des initiatives sans grande portée. Mais nous ne sommes pas encore en fin d'étape. Il nous manque pas mal d'éléments. Si les militants ouvriers de Paris et de province, abonnés de la « R. P. », se décidaient à exposer leurs expériences particulières, on pourrait présenter dans notre prochain numéro un tableau d'ensemble, singulièrement instructif.

L'ACCORD DANS LES METAUX

On ne peut cependant négliger aujourd'hui l'exemple des Métaux. Le 31 octobre dernier un accord signé par le patronat avec les syndicats parisiens de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C. (Confédération générale des cadres), avait abouti à une première augmentation de salaires. Isolée, la C.G.T. avait réagi vainement... pour conclure en province des accords moins avantageux. Il s'agissait, à ce moment, d'établir de nouveaux barèmes compte tenu de la fixation par l'autorité publique du salaire minimum interprofessionnel (lequel, faut-il le rappeler, n'est pas la base légale de la hiérarchie des salaires, car il n'y a plus de base légale, en période de liberté des salaires).

Le 22 mars le groupe patronal, saisi depuis plusieurs semaines, par le syndicat F.O., signait un nouvel accord avec les syndicats F.O., C.F.T.C., C.G.C. et C.T.I. (Confédération des travailleurs indépendants). L'augmentation atteindra en moyenne 10 %, après nouveaux pourparlers (7).

Deux résultats généraux nous paraissent dignes d'être notés.

A la différence de l'accord d'octobre 1950, cette fois les pourparlers ont précédé et non suivi l'initiative gouvernementale.

La procédure de révision est formulée avec plus de précision qu'auparavant. On maintient l'examen semestriel sur préavis d'un mois d'une des parties contractantes. Mais l'échéance peut être devancée, « au cas où interviendraient des circonstances exceptionnelles et de portée générale » (telle une variation d'au moins 5 % du coût de la vie). Ce n'est évidemment pas l'échelle mobile. C'est tout de même l'application du principe sans l'automatisme qui « stabilise », dans le meilleur des cas, les salaires réels. Ici, les changements provoquent la révision par la discussion. Et les facteurs déterminants ne sont pas exclusivement les coefficients de cherté de vie. Ce qui laisse à un syndicat vigilant le droit de proposer des améliorations parallèles à l'accroissement de la production et à l'augmentation des profits (8).

Ce qu'il convient de marquer, c'est le cuisant échec subi par les cégéto-staliniens dans leur ancien fief Renault. On ne voudrait pas faire de peine à nos braves trotskystes, mais lorsqu'ils écrivent (*Vérité* du 22 mars) : « Renault veut combat-

tre, les bonzes s'y refusent... », c'est à se demander si leur délire sacré ne confine pas à la fumisterie pure et simple. Car il est évident que le syndicat stalinien voulait la grève illimitée et qu'il a suffi d'une mise en garde du syndicat F.O. (contresigné, si mes renseignements sont exacts par le seul syndicat indépendant) pour que les ouvriers attendent la conclusion des pourparlers avec la direction. Le vendredi 23 mars, le meeting cégétiste qui devait se tenir grâce au débrayage, n'a groupé qu'une petite minorité d'ouvriers, dont la majorité avait terminé leur journée de travail. Cette double défaite encouragerait tous les espoirs... si la résistance ouvrière à la gymnastique stalinienne ne se traduisait pas par une sorte de répugnance pour les grèves moins rentables que les accords. Le double jeu des chrétiens, l'effacement des autonomes et du syndicat « démocratique » trotskysant, laissent au syndicat F.O. toute la responsabilité du redressement. Quoique l'existence d'un syndicat indépendant, à caractère original, ne soit pas un élément négligeable !

EST-CE LA FIN DE L'ETAPE ?

Faut-il conclure ? Provisoirement, encore... D'autant plus que nos informations ne constituent pas une documentation complète et objective. Je m'attacherai simplement à répéter des formules qui, pour être confirmées dans mon esprit, n'ont pas encore bénéficié d'une audience suffisante.

1) *La cause réelle du mouvement ?* Une hausse réelle des prix... et une « psychose de hausse » plus démonstrative encore que des observations d'étiquettes ou des études de coefficients. On a tort d'ironiser sur les statistiques. En général, il s'agit là d'un travail sérieux et solide, dont l'intérêt n'est pas niable. En fait, les débats ne portent que sur la valeur comparée des éléments du budget, les bases de départ et « la pondération » des marchandises consommées. Il est beaucoup plus facile, qu'on ne le pense, de se mettre d'accord entre techniciens des deux parties. A la condition bien entendu que l'on s'en tienne à la simple mesure du pouvoir d'achat et du *salaire individuel et strictement professionnel*, calculée en francs 1938 et en francs 1951 (9).

Dans les « *Echos* » du 22-3-51, M. Servan Schreiber a exprimé en termes clairs la pensée des « jeunes patrons progressistes ». Il s'agit pour le chef d'entreprise de consulter constamment « son tableau de bord » et suivre la courbe ascendante de presque tous les postes : charges fiscales, loyers, matières premières (depuis le début de la guerre de Corée, 115 % de hausse sur la laine, 130 à 160 % sur le coton), services publics.

« Ainsi tous les postes « frais généraux » sont mobiles et toutes les entreprises s'y adaptent, révisant d'une part leurs méthodes et, de l'autre leurs prix. Tous le sont en vérité sauf un : les salaires qui augmentent aussi, mais toujours a posteriori (d'où les troubles sociaux) et pas toujours dans toutes les branches de la production. »

Jugeant tendancieuses les statistiques qui prétendent que les prix de détail n'ont augmenté que de 10 % depuis juin 1948, il ajoute :

« Quoi qu'il en soit, ce sont des chiffres faciles à réunir et à comparer contradictoirement entre représentants des employeurs et des salariés. Mais

(9) Il s'agit du débat sur la revalorisation des salaires, non de l'étude sur la répartition des salaires. A ce sujet, les travaux de Collinet ont beaucoup plus d'importance, pour éclairer l'action ouvrière, que les calculs sur la « cherté de la vie ». Nous avons abouti — intuitivement — à des conclusions que la science de Collinet confirme et approfondit (cf. *Mouvement de masse et tactique de classe*. — R.P. de mars 1950).

qui sont donc les représentants des employeurs dont le gouvernement semble recueillir unilatéralement les avis ?

Qui donc sont ces conseillers qui n'ont d'ailleurs pas la grève dans leurs entreprises (restées privées), parce qu'ils savent pour la plupart organiser des compensations clandestines, des augmentations de salaires déguisées ? »

Et il dénonce « l'Etat industriel, patron maladroite et impuissant, incapable de réaliser à temps, dans son secteur, les aménagements indispensables. »

Voilà qui est fort bien dit. Cette vigilance prévoyante est l'une des vertus premières des gouvernants et des patrons intelligents... Mais pas des leaders ouvriers. Que ceux-ci étudient les variations des indices... et les utilisent comme arguments, fort bien. Faut-il répéter cependant que la cause ouvrière se justifie non par des arguments légalistes, juridiques ou économiques, mais par une volonté d'action ? Intuitivement les travailleurs sentent que « la psychose de hausse » favorise la bataille de classe et le succès des revendications. Les syndicalistes américains l'ont admirablement compris (10). Lisez les derniers numéros de *Force Ouvrière* et vous apprécierez, par contraste, le ton et le style. Vous mesurerez la place accordée à la grève de la R.A.T.P. dans laquelle 34.000 travailleurs sont engagés et qui a déclenché le mouvement dont bénéficient en fin de compte tous les travailleurs des industries privées et des services publics. Est-ce par opposition... « doctrinale » à l'unité d'action ? Allons donc ! A-t-on tenu rigueur aux Métaux, aux Employés... d'initiatives du même ordre. On a voulu surtout — au bureau confédéral et au bureau fédéral des Transports — punir Bourgoin et ses amis de leur « turbulence » (!?), de leurs mauvaises fréquentations...

Je ne sais pas s'il existe une minorité F.O., et j'ai vraiment peu de goût aujourd'hui pour les opérations de tendances... D'autre part, l'autonomisme de l'Enseignement — auquel il ne faut pas toucher — ne nous permet guère d'intervenir avec autorité dans les assemblées confédérales. Je ne l'ai jamais tant regretté.

2) *La tactique stalinienne.* — Qu'elle justifie la prudence et la méfiance... cela va sans dire... et nous le disons ici avec assez d'insistance. Seulement la prévention doit être souple pour être efficace. Je me refuse à condamner ou soutenir l'unité d'action... dans l'abstrait. Nos amis de la

(10) Au risque de justifier le mot d'un grand militant de l'Enseignement — que l'on a fait venir de Limoges pour être Normand — sur « Hagnauer, américanisé à 100 % » — je répète que le syndicalisme américain n'a jamais abandonné la bataille des salaires sous les mythes de la baisse des prix. Les grandes organisations syndicales américaines s'opposent encore au blocage des salaires. Cette mesure d'ailleurs a pour but de restreindre la consommation, afin d'orienter les livres entreprises vers la production... « non consommable ». La réponse est donc facile. Lorsque les travailleurs français auront atteint le niveau de vie des travailleurs américains... on parlera de « limiter » (!?) leur consommation...

Les repenseurs du syndicalisme se croient très malins, en démontrant que les prix avaient baissé de 1932 à 1935. N'oubliez pas que Laval était président du Conseil à l'époque et qu'un canard... syndicalo-hitlérien avait publié, en 1942, une justification de la politique lavalienne de déflation. Il suffit de relire la collection de la *R.P.*, pour constater que nos observations avaient précédé leur clairvoyance... à retardement. Mais nous ajoutons que la baisse des prix et la déflation étaient des indices du marasme économique. Le redressement date de 1936, quoi que prétendent les réactionnaires. La « psychose de hausse » est un signe de démarrage de l'économie et de combativité ouvrière.

R.A.T.P. ont eu raison l'année dernière de rompre avec les cégéto-staliniens... comme ils ont raison cette année de préférer l'unité dans l'action au sommet, à la formation... « spontanée » de comités d'action à la base.

De quoi s'agit-il pour Staline ? De saboter la défense atlantique. Sans nul doute. Mais sous la forme syndicale, l'affaire a échoué. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'y reviendra pas. Et le « comité d'action » est un instrument beaucoup plus souple que le syndicat même cégétiste. Au reste, la besogne « clandestine » des cellules paraît plus efficace. Mais on tend à un autre but. Staline est trop malin pour espérer le succès d'une action de ses agents français contre la puissance américaine. Il craint au contraire l'intervention de celle-ci pour sauver la France qu'il méprise et qu'il compte annexer sans risques. Il ne s'agit donc pas — comme le croient les neutralistes — de provoquer la résistance française à... la colonisation (!?) américaine... mais d'inspirer aux U.S.A. la méfiance à l'égard de la France.

Une puérile propagande officielle a faussé notre jugement à tel point que l'on croit les Américains et les Anglais défavorablement impressionnés par nos grandes grèves, dont l'ampleur n'atteint jamais celle de leurs propres luttes ouvrières. Bien au contraire, l'opinion publique aux U.S.A. suit avec sympathie toute action en Europe ayant pour objet d'aligner notre niveau de vie sur celui des travailleurs américains. A une seule condition : c'est que cette action soit menée par des syndicats libres. En laissant aux cégéto-staliniens l'initiative des batailles de classe, on favorise doublement les manœuvres de Staline. L'effort et le succès prouvent aux Américains la virulence du système stalinien... l'échec leur prouve le caractère réactionnaire de l'économie française. Staline gagne sur les deux tableaux !

3) *L'action des services publics.* — Il ne faut pas s'étonner que la bataille des salaires ait été engagée dans les services publics, dont les agents n'avaient bénéficié d'aucune revalorisation dans le deuxième semestre de 1950. Etait-il opportun d'offrir dans nos « Faits et Documents » (cf. *R.P.* de février 1951) une timbale... milanaise... quelque peu rance, trouvée dans la presse bélo-syndicale ? Peut-on s'en tenir à la vieille distinction entre le « public » et le « privé », alors que l'Etat contrôle les deux tiers de la production nationale ?... alors que cette fois encore, — comme de 1932 à 1935 — c'est l'action dans les services publics qui a orienté la bataille des salaires ? Nous n'avons rien à ajouter à nos propos sur la question des services publics. La cuisine gouvernementale et parlementaire, la centralisation étatique mêlent ce qui devrait être clairement distingué pour être clairement connu. L'autonomie financière de chaque service public, l'assouplissement de règles comptables qui imposent une périodicité artificielle à des activités dont les éléments varient plusieurs fois au cours d'une année ou dont les effets au contraire ne se révèlent qu'au bout de plusieurs années... tout cela n'appartient plus au domaine de l'utopie !

Bornons-nous cependant à une remarque d'ordre politique, sur le double jeu de l'Etat-patron ou de l'Etat-tuteur, qui viole à son profit les règles constitutionnelles. Si la grève n'est pas un délit, les grévistes ne sont pas des rebelles. Si des travailleurs cessent le travail, si un comité de grève se constitue... c'est dans le but de négocier avec le patron. Que celui-ci se confonde avec l'Etat... ou n'agisse que par délégation de l'Etat... ne change rien à l'obligation « super-légale ». Il est inadmissible que des ministres refusent de traiter avec les représentants de travailleurs en grève. On pousse-

ra la candeur jusqu'à rappeler à MM. Guy Mollet, Jules Moch, Gazier, Métayer, Lapie, la formule de Jaurès : *la grève ne supprime pas le contrat de travail*, et la doctrine exprimée par Léon Blum, il y a quelque vingt-cinq ans, sur la grève dans les services publics — doctrine qu'il ne renia pas, lorsqu'il fut chef du gouvernement. Aucune différence, quant à la situation légale, entre des grévistes des services publics et des industries privées... même lorsqu'on admet le devoir du gouvernement d'assurer par des moyens de fortune le fonctionnement de services interrompus par la grève.

Sans doute, a-t-on négocié avec les fédérations de l'Eclairage et des Cheminots ? Mais on refuse de recevoir le comité de grève de la R.A.T.P. (11). Dans le premier cas, on a usé de subterfuges diplomatiques. Dans le deuxième cas, on applique peut-être une consigne d'inspiration inavouable. Là encore, on peut prévoir un règlement de comptes...

4) *L'influence de F.O.* — Les résultats du congrès confédéral, les manœuvres sordides du C.C.N. ont pu décourager quelques-uns de nos amis, sincères partisans de F.O. Cependant, ce sont bien les initiatives F.O. qui, dans toutes les corporations, ont imprimé aux mouvements actuels une marque syndicaliste. C'est que la solution F.O., si peu sympathique qu'elle apparaisse à certains, reste *actuellement* la seule possible (12). Nous connaissons mieux que les détracteurs extérieurs, tous les défauts, toutes les faiblesses de la maison ; nous avons repéré les agents de corruption dont la virulence nous inquiète à juste titre. Seulement l'expérience actuelle prouve l'importance du rôle des Unions qui seules peuvent assurer la coordination à la base. Des « fédéraux » comme Laurent des Cheminots et Delsol de l'Eclairage — pour qui un bureau est un moteur et non un frein — doivent en être convaincus comme nous. Si les Unions sont insuffisantes ou impuissantes, si leurs militants subissent de bonne foi des influences extérieures pernicieuses, c'est parce que l'absence de syndicalistes de l'Enseignement et du Livre les prive de forces précieuses.

Je le répète aux syndicalistes... plus ou moins révolutionnaires de l'autonomie... comme aux jeunes socialistes du « Cercle Jean-Jaurès » qui demain exposeront « leur marxisme » sur les tréteaux électoraux. La solidarité de classe c'est d'abord — pour moi, c'est exclusivement — le coude à coude avec les militants ouvriers, dans les unions de syndicats (13). C'est là mon « esprit de boutique »... auquel j'obéissais déjà, lorsque — jeune suppléant éventuel ne jouissant d'aucune sécurité — j'adhérai à la C.G.T., il y a trente-deux ans, avant même de connaître l'existence d'un syndicat d'instituteurs !

(Terminé le 26 mars 1951).

Roger HAGNAUER.

(11) Ce 26 mars, je puis affirmer que les propositions présentées au Comité de grève étaient ridiculement insuffisantes. Je persiste à penser que l'on veut « casser les reins » des syndicats F.O.

(12) Comme nous l'avons déjà écrit, pour qu'un ordre de grève soit suivi, il faut que F.O. le lance ou l'approuve. Dans une entreprise où la C.G.T.K. est dix fois plus forte que F.O., une grève uniquement cégétiste n'entraînera jamais le tiers des effectifs de la C.G.T. Un ordre de grève F.O. entraînera la majorité de l'entreprise...

(13) Je signale simplement qu'une permanence s'est tenue à l'Union F.O. de la Région parisienne, pendant les fêtes pascales, alors que les bureaux de l'avenue du Maine étaient vides et clos... A la différence du bureau confédéral, le bureau de l'Union n'a pas cessé d'affirmer sa solidarité avec le syndicat de la R.A.T.P.

L'affaire des noirs de Martinville

Profondément ému comme beaucoup de militants par l'affaire de l'exécution des sept noirs de Martinville, j'ai immédiatement écrit à un certain nombre d'amis rencontrés aux U.S.A. J'ai reçu des documents sur la lutte du C.I.O. et de l'A.F.L. contre la discrimination que je compte utiliser prochainement.

Voici cependant la réponse de Francis-A. Henson, directeur de l'Action éducative et politique de « l'Union des Travailleurs de l'Industrie automobile », adhérente à l'A.F.L., qui réside à Milwaukee (Wisconsin) et qui travaille en plein accord actuellement avec les militants du C.I.O. (il s'en est séparé, lorsqu'il le jugeait trop influencé par les stalinien...). On peut discuter les observations de Henson. On ne peut pas nier sa grande sincérité. Et on ne peut pas non plus contester la réalité de l'action menée par le C.I.O. et l'A.F.L. contre la discrimination. — R. H.

Un de mes collègues du C.I.O. disait que vous étiez très intéressé par ce que faisait notre mouvement syndical sur le front « inter-racial »... à propos de l'effet déplorable pour les U.S.A. de l'exécution des garçons de Martinville (Virginie) accusés du viol d'une femme blanche.

Je vous envoie, par la voie la plus rapide, quelques-uns de nos « pamphlets » montrant la position de notre propre Union et de l'A.F.L. en général.

Bien que l'état-major de l'A.F.L. et celui du C.I.O. aient pris ensemble une position correcte contre la discrimination sur la base de la race, de la couleur, de la croyance, nous devons reconnaître que certaines sections syndicales pratiquent la discrimination.

Cependant, j'affirme, d'après mes observations, que vous pouvez proclamer que le mouvement syndical, dans son ensemble, est à la tête de la communauté, quant aux pratiques à ce sujet.

D'autre part, ce qui est arrivé en Virginie avec ces jeunes Noirs n'aurait pu se produire dans aucun Etat du Nord.

Une action légale très vigoureuse a été entreprise par « The National Association for the Advancement of coloured people », qui est soutenue par le mouvement syndical.

Il est tout à fait malheureux que les démonstrations massives opposées à ces exécutions aient été dominées par le parti communiste. Il est presque certain, compte tenu des sentiments actuels aux U.S.A. à l'égard du communisme, que peu d'autres éléments progressistes se sont joints à ces manifestations.

De ma propre connaissance de la Virginie, je tire cette observation qu'il n'aurait pas été efficace que le mouvement syndical organisât des rassemblements de protestation dans toutes les villes américaines. Cela aurait simplement renforcé la volonté du gouverneur d'appliquer rigoureusement les lois de Virginie.

Des investigations indépendantes des organisations noires, il semble qu'il n'y a pas de question, quant à la culpabilité des Noirs et à l'existence d'une loi punissant de la peine de mort le crime le viol. Mais nous savons tous qu'une aussi sévère application de la loi n'est pas ordinairement pratiquée en Virginie, lorsque le coupable est un Blanc.

Je ne pense pas que nous puissions gagner quelque chose à essayer de cacher les défauts de la démocratie américaine dans ce domaine et dans d'autres, mais je pense que vous pouvez assurer vos travailleurs que les leaders du mouvement syndical essaient d'améliorer les conditions du problème et réalisent un progrès considérable.

En aucun cas, tout ce qui nous « fait mal » en notre pays ou en France ne pourrait être guéri par le communisme, c'est-à-dire par le stalinisme.

Un « fourbi de bureau arabe » qui a foiré

Toute l'affaire des « manifestations », « pétitions », « motions » et « mesures de protection », dont la presse officielle, métropolitaine et marocaine, a rebattu les oreilles de ses lecteurs au cours des mois derniers, est un tapage fait autour de rien, c'est-à-dire tout simplement à l'occasion d'une intrigue administrative dont n'ont été au courant qu'un petit nombre de personnes et que le pays marocain n'a pu que constater avec surprise.

Qu'est-ce que cette intrigue ?

Et quel en est le fond ?

Deux hypothèses possibles, pour chacune desquelles il y a argument :

— ou c'est le grand « fourbi de bureau arabe » ;

— ou c'est la question des bases américaines.

Toute la partie initiale de l'affaire, les quatre cinquièmes initiaux, cadre avec l'hypothèse « fourbi de bureau arabe », mais alors la fin eût dû être beaucoup plus importante (avec la destitution et l'exil du sultan), tandis que sa queue de poisson va avec la solution d'une difficulté particulière.

Peut-être les deux catégories de mobiles ont-elles effectivement existé, mais pas dans les mêmes groupes de personnes, et ces deux volontés différentes se sont à un moment court-circuitées, faisant foirer le « fourbi ».

LE COTE « FOURBI »

Dans l'hypothèse « fourbi », le fond des choses est que le sultan du Maroc n'est pas Quisling. Il n'est que Pétain. Pétain et Quisling font finalement tous deux tout ce que veut le maître étranger. Mais ils ne le font pas de la même façon. Avec Pétain, on sent que le cœur n'y est pas. Ben Youssef signe évidemment tous les dahirs (lois) que la Résidence présente à sa signature, mais il arrive qu'il ne le fasse pas tout de suite ni sans s'être informé des conséquences. Les gens du service des Affaires indigènes ont horreur de ça !

Il est, d'autre part, une pratique qu'adoorent les militaires coloniaux : c'est de faire et défaire les roitelets. En Annam, ils ont destitué au moins trois empereurs. Dans la seule année 1943, ils ont changé le bey de Tunisie (entre parenthèses, c'est Juin lui-

même qui fit le coup) et mis en prison tout le personnel gouvernemental libanais. (Que leurs yeux restent fermés sur les résultats de ces deux dernières actions, cela fait un mystère insondable...)

Alors, puisque le sultan du Maroc n'est pas tout à fait Quisling, pourquoi ne pas le remplacer par un vrai Quisling, par un personnage qui sera totalement reconnaissant, au moins pendant quelques années ? Lyautey a bien fait le coup à l'oncle du sultan actuel en 1912 (remplacement de Hafid par Youssef). En sorte qu'on peut dire qu'en destituant ben Youssef on destituera le remplaçant du destitué. On est dans la solide tradition !

LE COTE « AMERICAIN »

Ici une question se pose. Les Affaires indigènes brûlaient de faire l'opération au moins depuis 1944. Comment se fait-il qu'elles ne l'aient pas faite cette année-là, ni en 45, 46, 47, 48, 49, 50 ; mais qu'elles aient attendu l'hiver 51 ? Qu'est-ce qui s'est passé cette année-là, ou fin 50, pour qu'on déclenche une action si longtemps différée ? L'événement nouveau et déterminant est-il quelque action du sultan, ou de son parti ? Est-il quelque action de quelque parti anti-Istiqlal ? Nullement : il ne s'est RIEN passé au Maroc. Le parti de l'Istiqlal n'est pas sorti de sa quasi-inactivité traditionnelle (pas de journal, rarement un tract, jamais de réunions publiques, encore moins de « manifestations ») ; et les éléments anti-istigliaux, qu'ils soient européens ou marocains, ne se sont livrés à aucune action.

L'élément qui a déterminé le déclenchement de l'opération n'est pas, de toute évidence, un élément marocain.

Que peut-il donc être ?

Pas d'hésitation : cet élément déterminant, c'est l'éclipse de l'anticolonialisme américain.

Depuis 44, la Résidence était retenue de faire son opération par la crainte du « Qu'en dira-t-on à Washington ? ». Washington fait en effet profession d'un anticolonialisme dont ses « clients » doivent tenir compte, bien qu'il soit totalement imprécis. (C'est un curieux mélange du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » et du droit, pour les colons, de disposer des indigènes sans que la métropole ait rien à y voir.)

Or il est manifeste que, depuis quelques mois, Washington a fait passer son anticolonialis-

me parmi ses préoccupations tout à fait secondaires. Preuve : l'armement du corps français d'Indochine, la fourniture d'armes à une armée dont on avait, jusqu'alors, jugé l'action de façon sévère. La guerre de l'O.N.U., commencée le 25 juin, entraîne ainsi, dès le mois de décembre, la mise au rancart des principes de l'O.N.U. : cela est normal.

Avant de déclencher son action, Juin est allé à Washington. Nul doute qu'il n'en soit revenu rapportant, sous son képi, la permission demandée.

Qu'a-t-il pu leur raconter, aux Américains ?

Il faut reconnaître qu'il n'avait pas la partie difficile.

Durant l'automne 50, en effet, l'*Istiqlal* avait ronéoté un écrit, bien fait (je n'ai aucun moyen de discerner si c'est un Marocain qui fait ces rédactions-là) visant à toucher la sensibilité américaine, mais pouvant être présenté comme un désaveu de la prochaine guerre américaine en Afrique du Nord.

La thèse était celle-ci : « Les nations atlantiques ont besoin du Maroc pour la guerre qu'elles préparent. Eh bien ! nous, Marocains sans liberté, nous ne marchons pas les yeux fermés. A deux guerres semblables (guerres mondiales n°s 1 et 2) nous avons collaboré de tout notre effort, par des engagements volontaires massifs. L'un et l'autre coup, une fois les morts enterrés, nous nous sommes retrouvés sans plus de liberté que devant. Nous ne marchons plus sans garantie. Des clous ! Pas de liberté, pas de collaboration guerrière. »

La thèse n'était pas sans habileté.

Elle n'était pas non plus sans justesse, tant les Etats sont des cochons. (Exemples : au cours de la *World War I*, l'Inde a aidé l'Angleterre et n'a rien obtenu. La deuxième fois, elle est restée en dehors de l'effort britannique : la voici indépendante. En Tunisie, de 14 à 18, les Tunisiens fournissent quinze mille engagés volontaires, leurs leaders connaissent ensuite prison, fusillades et déportations ; de 39 à 45 ils donnent QUINZE engagés volontaires : leurs leaders deviennent ministres.)

Cependant, quels que soient les qualités ou les défauts intrinsèques à la thèse, celle-ci se trouvait être formulée à un moment où les militaires américains merdoyaient énormément et où, de ce fait, l'Amérique était entrée en hystérie.

Aux personnes qui sont dans cet état il ne faut pas demander des opinions nuancées. Juin a alors eu beau jeu de dire dans les bureaux de Washington : « Le sultan ? L'*Istiqlal* ? Des salopards ! Voyez leur tract ! Vous l'avez reçu : par leurs soins et, mieux encore, par les miens. Des antiguerriers ! Des pro-communistes ! Des cinquième colonne ! Pas moyen d'envisager une bataille ayant pour objet la conservation de la rive sud-méditerranéenne sans avoir mis à la raison ces gaillards-là. Laissez-moi faire ! »

Ajoutons que les communistes avaient eu la perfidie de présenter, eux aussi, la tactique de l'*Istiqlal* comme commandée par une résistance à la guerre contre la Russie. Dans ces conditions, le succès de Juin était acquis d'avance. « D'accord, général ! Vous nous donnez des bases. Et allez-y contre vos salopards ! »

En effet, sitôt Juin revenu de Washington, on a annoncé la construction accélérée de

bases américaines d'aviation (Casablanca, Médiouna, Khouribga et autres lieux ; en fait, c'est une seule base, mais suffisamment dispersée pour ne pas être détruite par une seule explosion atomique).

Et ceci nous conduit à l'interprétation de la crise par l'hypothèse « bases américaines ».

Par le traité de 1912, dit traité de Protectorat, quoique le mot de « protectorat » n'y figure pas, le sultan du Maroc permet à la République française d'introduire au Maroc les forces militaires françaises qu'elle estimera nécessaires. Mais des forces françaises ! Il n'est nullement question de forces étrangères. Supposons que le sultan, non consulté par Juin ni par les Américains, se soit appuyé sur ce point juridique solide pour dire et faire dire : « Vous n'avez pas le droit ! » Les Américains auraient réagi. Car s'ils ont renoncé à défendre l'Europe, ils sont très désireux de ne pas perdre la première bataille importante de la guerre : celle pour la conservation de la rive sud-méditerranéenne, les Russes attaquant par la Turquie, par l'Espagne et probablement aussi par l'Italie comme Hitler en 42. (Ils la perdront, d'ailleurs, cette bataille, s'ils persistent dans leur confiance très exagérée en l'aviation.)

Supposons encore (ça fait beaucoup de suppositions, mais aucune n'est absurde) que devant la réaction américaine, le sultan (qui doit, tout de même, s'être ménagé quelque moyen de toucher les Américains en dehors du canal de Juin) ait fait savoir à Washington que le fond des choses n'est pas : « bases » ou « pas bases », qu'il les admet bien, au contraire, les bases, mais qu'il a protesté contre un procédé trop cavalier. Dans cette hypothèse, nul doute que Washington aurait dit : « Ça va ! Inutile de l'exécuter, on peut le conserver. »

Et ça expliquerait la terminaison en queue de poisson.

LE FOIRAGE DU COTE « FOURBI »

Revenons, maintenant, au « fourbi ».

Comment se fait-il, que, sous cet aspect, l'opération ait partiellement raté ? On pouvait en attendre un résultat maximum, ou un résultat minimum. Le résultat maximum comprenait l'exil du sultan et son remplacement par un de ses frères, précautionneusement soigné au champagne dans ce but. Le résultat minimum, c'était le désaveu formel de l'*Istiqlal* et l'arrestation de ses membres importants.

Il est clair que Juin s'est finalement contenté d'un résultat très inférieur au minimum.

Qu'est-ce qui a donc foiré ? Ou quel gravier s'est trouvé mis dans les rouages ?

Il est très difficile de répondre à ces questions.

On peut cependant, parmi les choses qui ont foiré, en discerner une : le Glaoui. Il avait promis du feu et du sang à Marrakech, des troubles bien spectaculaires justifiant un « rétablissement de l'ordre » et l'occupation militaire du palais impérial. Cependant un moment vint où il fallut se rendre compte de la réalité. Le régiment pour occuper le palais était en attente depuis déjà longtemps, ainsi que l'avion pour emmener le prisonnier loin du Maroc et Marrakech ne bougeait pas. Fatalité ! L'Atlas restait totalement calme !

Cette carence suffit-elle à expliquer l'ajournement de l'opération ? On a peine à le croire. Force est de conjecturer que quelque élément *étranger* a dû, au dernier moment, s'introduire dans le dispositif.

On a, par contre, recommencé à comprendre quand, le sultan restant sur son trône et le général Juin boudant à la Résidence, M. de Blesson est parti pour Paris consulter le gouvernement. (Car les choses se passaient en un temps où le gouvernement de la France n'était pas démissionnaire !) On a alors compris que le coup *était raté*.

Quand, dans un conflit entre un prince indigène et le militaire local d'exécution, Paris intervient : l'indigène est sauvé. Il y a de cela des dizaines de preuves, surtout *a contrario*. Quand Abd el Kader s'adressa à Paris, Paris lui rétorqua que le seul personnage qualifié pour s'occuper de lui était le commandant militaire local ; et Kader fut perdu. Quand Gallieni entreprit de fusiller « Prince de la Paix », le ministre malgache, alla-t-il mettre Paris entre les balles et le supplicier ? (1) Paris intervenant dans l'opération Juin-Mohamed, Mohamed était sauvé.

Juin, dès lors, se contenta de ce qu'il avait jusque-là refusé de considérer comme satisfaisant : la démission du cabinet impérial. Il se dit aussi content d'une déclaration sultanesque pleine de dignité : une déclaration comme on eût pu en obtenir une, non seulement à n'importe quel moment de la « crise », mais avant celle-ci.

Quant au grand vizir, il émit une déclaration dont le souci, visible, est de *ne pas être* une condamnation catégorique de l'Istiqlal. Un fonctionnaire, au courant non de tous les détails mais de la manœuvre générale (du moins il croit l'être), disait le lendemain : « *La montagne a accouché d'une souris.* » Et ajoutait : « *Ce sera à recommencer dans six mois !* »

Admirons les cœurs qui ne connaissent pas de haut-le-cœur.

LES RAISONS PROFONDES DU RATAGE

En somme, le coup a raté parce qu'il a été conçu selon une pratique formée au XIX^e siècle, et que nous sommes tout de même au XX^e.

Le XIX^e siècle fut le temps des *nations indépendantes*. Sauf l'Amérique et la Russie, il n'y a plus aujourd'hui de nation vraiment indépendante. Au XIX^e siècle, les coloniaux français ont pu destituer, ou exécuter, les gouvernements indigènes aussi librement que les Américains avaient supprimé le peuple indigène.

Cela n'est plus.

D'autre part, au XX^e siècle *la sensibilité islamique est éveillée*. La France a pu faire toute la conquête de l'Algérie sans soulever de réaction extérieure ; aujourd'hui, dernière puissance coloniale en terre d'Islam, elle ne peut pas manipuler un roitelet sans soulever l'émotion, de Tripoli jusqu'à Java.

Cela donne à penser qu'il n'y aura pas de nouveau *fourbi* d'envergure et que, dans l'affaire, c'est le sultan qui a gagné.

Le MOGHRABIN.

(1) Lire l'histoire dans Gautier : « *Trois héros* » (Payot) et, mieux encore, dans J. Carol : « *Chez les Hovas* » (Ollendorf).

Mais oui...

poursuivez les propagateurs de fausses nouvelles !

Le gouvernement français, qui a toute pudeur perdue, a décidé, à propos des événements du Maroc, d'ouvrir une information pour « fausses nouvelles ». Très bien ! Mais alors, les premiers à poursuivre, c'est vous-mêmes, Messieurs du gouvernement et de la Résidence, car jamais — et Dieu sait pourtant si vous avez déjà d'estimables records dans ce domaine — vous n'aviez déversé, par vos agences de presse et par vos services de « propagande », un nombre aussi énorme de mensonges en aussi peu de temps. Mensonges à propos de tout, mais particulièrement en ce qui concerne les soi-disant manifestations de Marocains contre l'Istiqlal et le sultan.

A preuve, entre autres, la lettre que nous publions ci-dessous adressée à l'un de nos lecteurs par un ami établi depuis déjà longtemps au Maroc :

On peut poser en règle que dans les pays où l'Administration est toute-puissante, quand il se passe un événement important, la consigne est au silence. Par contre, si l'Administration et les organes qui lui sont soumis annoncent très haut des événements, il y a de grandes chances pour que ceux-ci soient fabriqués ou inventés. Quand l'agence Tass nous annonce une manifestation sur la place Rouge ou un flot de pétitions laudatives à Staline, nous savons que ces événements sont réels, mais fabriqués. Et si l'Administration russe n'était pas (hypothèse absurde) assez forte pour fabriquer ces événements, elle les inventerait.

En ce sens, les « manifestations » du Maroc, que les journaux vous ont énumérées avec une extrême complaisance, sont, en même temps, fabriquées et inventées.

On vous a parlé d'une « manifestation » dans mon patelin. Il se trouve que j'ai eu la chance de voir ce à quoi une telle nouvelle peut faire allusion.

Un jour de marché, jour de grande affluence (les paysans viennent de vingt kilomètres à la ronde), j'ai vu devant le Contrôlé civil de 15 à 20 fellahs se tenant debout, immobiles, en silence, comme s'ils attendaient quelque chose. (Je dis bien : 15, aucun zéro ne devant être ajouté à la droite). Leur faisant face, le caïd, qui faisait une tête extraordinairement contrariée. Le lendemain, le contrôleur civil disait à un ami : « Y a pas eu moyen de les faire gueuler ».

Si l'on ajoute que la « manifestation » avait été préparée, non seulement par l'autorité locale, mais par la Haute Administration laquelle avait envoyé sur place, les jours précédents, dans ce but, un fonctionnaire très important, on comprend la figure empoisonnée du caïd. Il manquait d'ailleurs de psychologie : l'important n'était pas ce qui ne se passait pas dans sa tribu, mais ce que l'on déclarerait au monde entier qu'il s'y était passé.

RAPPEL A LA MODESTIE !

Un peuple est dominant dans l'histoire universelle pour une époque. Il ne peut faire époque qu'une seule fois dans l'histoire.

HEGEL.

Une lettre d'Upton Sinclair

CHINE et ETATS-UNIS

Nous avons reçu, en réponse au court article de Péra, de décembre, « La clé de l'énigme », la réponse suivante, d'Upton Sinclair.

Nous la publions sans retard, avant même d'avoir pu la communiquer à Péra, qui se trouve fort loin.

Il est inutile de rappeler ici qui est Upton Sinclair. Pour nous, il est un grand écrivain socialiste et révolutionnaire des Etats-Unis, l'auteur des Empoisonneurs de Chicago, de Jimmy Higgings, du Roi Charbon, et de quantité d'œuvres de valeur. La mode le rejette dans l'ombre. Pour nous, il reste plus qu'une voix américaine d'hier ; il est une grande voix socialiste américaine d'aujourd'hui, de demain, de toujours.

Je vous écris au sujet de l'article publié dans votre numéro de décembre : « La clé de l'énigme » de J. Péra. La thèse de cet article est que la Chine occupe vis-à-vis des Etats-Unis la même position que Carthage vis-à-vis de la Rome antique. Votre collaborateur dit : « Entre Rome et Carthage, la lutte est fatale. Quelle que soit la politique faite par Carthage, même si cette politique est pro-romaine, Carthage doit être détruite... Telle est la loi des Etats... L'élément central de la politique américaine, c'est la hantise d'un Etat à la puissance virtuelle très supérieure à celle des Etats-Unis : l'Etat chinois. »

Je ne désire pas être dur, mais je dois dire que je ne me rappelle pas avoir lu, sur mon pays, une idée aussi fantastique. Je vis aux Etats-Unis depuis soixante-douze ans et je ne me suis jamais aperçu, ni je n'ai jamais entendu parler d'une telle attitude de peur ou de désir de briser l'Etat chinois. Durant toute ma vie je me suis vivement intéressé aux affaires publiques ; je lis de nombreux journaux, j'écoute souvent la radio, je suis en rapport avec quantité de gens bien informés, et je n'ai jamais entendu émettre une telle idée. J'ai toujours entendu parler de la Chine avec sympathie et amitié. La politique de la porte ouverte en Chine a été l'un des principes directeurs de notre diplomatie depuis plus d'un demi-siècle. Je n'avais jamais entendu quelqu'un exprimer sa crainte de l'Etat chinois, jusqu'à ces derniers mois, et cette crainte a été provoquée par l'attaque non motivée des Chinois communistes. Dire, comme le dit votre collaborateur, que l'anticommunisme n'a rien à voir avec la lutte que nous menons en Corée, est complètement absurde.

A la conférence de Potsdam, les Cinq Grands se mirent d'accord sur un partage de la Corée ; et, selon cet accord, nous installâmes une république libre et indépendante dans la moitié sud de ce pays, puis nous retirâmes nos troupes. Dans la moitié nord du pays, les Russes armèrent et entraînèrent une armée nord-coréenne, et cette armée, sous la domination et le commandement russe, envahit la Corée du Sud, la conquiert et détruit son indépendance. Les Nations Unies dénoncèrent cet acte d'agression, et les armées des Nations Unies, avec l'aide de plus d'une douzaine d'Etats membres, se mirent à l'œuvre pour repousser l'agresseur. L'attaque des troupes communistes chinoises fut entièrement inattendue. On ne peut nous blâmer d'avoir été amenés à craindre un gouvernement qui nous a ainsi attaqués sans motifs, et je ne vois pas en quoi ceci peut être considéré comme un signe de nos ambitions impérialistes. On nous blâme parce que nous avons

franchi le 38^e parallèle ; mais si un ami pénètre chez vous ou chez un de vos amis qui vous appelle à l'aide, vous ne vous contentez pas de chasser le bandit de chez vous, mais vous désirez le poursuivre et le faire mettre en prison.

Notre gouvernement américain n'a pas d'ambitions impérialistes envers le peuple chinois, il l'a montré dans la conduite de cette guerre. Si nous avions voulu « détruire l'Etat chinois », nous aurions écrasé son pouvoir dans la Corée du Nord quand nous l'avions en mains. Depuis l'agression non motivée et inattendue des Chinois, nous aurions pu, à tout moment, arrêter leurs efforts en lançant des bombes atomiques sur une demi-douzaine de leurs villes. Ainsi nous aurions épargné la vie de milliers de nos fils américains, et des fils des nations qui nous aident. Si nous ne l'avons pas fait ce n'est pas parce que la vie de nos fils ne compte pas, mais parce que nous savons clairement qui est notre réel ennemi, qui a réellement provoqué ce conflit. Nous essayons d'éviter une guerre totale avec la Chine communiste, car nous savons que c'est le plus grand désir des staliniens, désir que nous ne voulons pas exaucer.

Par notre action nous protégeons l'Europe occidentale, y compris la France. Deux fois dans les trente années d'un siècle nous avons donné notre aide la meilleure pour sauver l'indépendance de la République française. Nous pouvons avoir à le faire à nouveau, et je pense que c'est une tragédie que l'on présente, aux ouvriers et aux intellectuels français, nos motifs d'une manière aussi fautive. Votre collaborateur déclare : « Le centre de la politique des Etats-Unis, ce n'est ni l'anticommunisme qui est une foutaise, ni la rivalité avec l'Etat russe, vieil Etat connu depuis longtemps et dont la force, même potentielle, n'est pas supérieure à celle des Etats-Unis. En réponse je vous dis que les Etats-Unis mènent, contre leur gré, une politique déterminée par l'impérialisme stalinien, qui n'est autre que le vieil impérialisme tsariste camouflé sous des phrases prolétariennes. Je suis étonné que ceci ne soit pas évident à une revue libertaire qui sert les intérêts des ouvriers et des intellectuels clairvoyants de France. Vous m'envoyez votre revue depuis longtemps, et je l'ai toujours lue, j'ai pris note de votre ferme opposition à la dictature russe. L'article que j'ai critiqué me semble contraire à cette position. Vous savez qui sont vos ennemis, et vous devriez savoir aussi bien qui sont vos amis.

Sincèrement,

Upton SINCLAIR.

19 février 1951.

Les perspectives prochaines :

UN GOUVERNEMENT TORY et la renaissance de la lutte des classes

En l'année 1873, dans son fameux discours de Manchester, Disraeli comparait le gouvernement libéral d'alors, dirigé par H. Gladstone, à une rangée de volcans en voie d'extinction dont les flammes mourantes jettent encore tout juste quelques lueurs pitoyables dans l'obscurité du crépuscule, avant de s'éteindre complètement. Ce disant, le fondateur du moderne parti conservateur britannique se montrait bon prophète. En effet, l'année suivante, en 1874, le parti libéral gladstonien subit une écrasante défaite et le parti tory revint triomphalement au pouvoir avec un gouvernement ayant à sa tête Disraeli lui-même.

1951 = 1873

La comparaison faite alors par Disraeli s'applique remarquablement bien à la situation politique actuelle de l'Angleterre, en cette présente année 1951. Car le gouvernement travailliste qui avait été mis au pouvoir si triomphalement par une grande majorité aux élections de 1945 ressemble aujourd'hui à cette « rangée de volcans en voie d'extinction » à laquelle le grand homme d'Etat conservateur comparait, en une métaphore non seulement brillante mais exacte, son prédécesseur libéral de 1873.

Le gouvernement travailliste des sociaux-démocrates Attlee, Morrison et Cie a donné tout ce qu'il pouvait donner. C'est un gouvernement qui, ayant cherché à appliquer une politique réformatrice à des temps révolutionnaires et en des temps révolutionnaires, a maintenant atteint la limite de ses possibilités ; il n'est plus capable d'une action efficace.

Etant donné la faible majorité travailliste (une majorité absolue de seulement six voix), il est difficile que de nouvelles élections n'aient pas lieu avant la fin de cette année-ci ; or il n'est pas douteux qu'elles ne donnent lieu à une victoire écrasante des conservateurs, amenant le retour au pouvoir des successeurs tories de Disraeli. Il est donc, non seulement possible, mais, en fait, presque certain — il faudrait pour qu'il en soit autrement qu'il se produise un véritable miracle politique — que, dans un proche avenir, probablement vers la fin de 1951, Winston Churchill et Cie gouverneront à nouveau la Grande-Bretagne.

LE BILAN DU GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE

Il est un point qui n'est pas du tout clair chez la plupart des gens, car, pour sûr, la théorie politique n'a jamais été le fort des Britanniques (ou, tout au moins, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, des politiciens anglais), c'est celui-ci : Est-ce que le gouvernement travailliste a été un succès, ou une faillite ?

Tout dépend du point de vue où l'on se place.

Tel qu'il s'est développé depuis le temps de ses vrais fondateurs, Keir Hardie et les premiers pion-

niers socialistes, le mouvement travailliste britannique a toujours eu deux objectifs : l'un à longue échéance, et l'autre à court terme. Le premier consistait dans la substitution au régime capitaliste, fondé sur la concurrence, d'un système socialiste de coopération ; le second résidait dans l'application immédiate d'un certain nombre de réformes sociales à l'intérieur du cadre capitaliste existant.

Or, en ce qui concerne le premier objectif, l'objectif socialiste, le gouvernement travailliste a échoué complètement. L'Angleterre n'est pas plus près aujourd'hui du socialisme (en tout sens vrai du mot) qu'elle ne l'était il y a six ans, lorsque, pour la première fois dans l'histoire, un gouvernement disposant d'une majorité travailliste aux Communes prit le pouvoir. La nationalisation de quelques industries sur le point de faire faillite, telles que les mines, les transports, etc., que le gouvernement Attlee a rachetées selon les principes de la plus stricte orthodoxie capitaliste, a, en fait, plutôt renforcé qu'affaibli les bases du capitalisme en Grande-Bretagne, du fait qu'elle a débarrassé celui-ci de ses éléments non rentables. Il y a longtemps qu'Engels a montré combien ces sortes de nationalisations capitalistes étaient étrangères au socialisme !

Si donc nous jugeons les choses d'une manière réaliste, c'est-à-dire en considérant les faits et non les mots, nous devons conclure que le gouvernement travailliste n'est plus — en admettant qu'il l'ait jamais été — un gouvernement socialiste. Le parti travailliste lui-même ne peut plus être considéré comme un parti socialiste. Par contre, il représente essentiellement, dans la politique britannique, ce que James Burnham, ce caméléon politique, a désigné du mot frappant mais inexact de « la révolution des managers ». Ou, pour parler d'une manière moins journalistique mais plus exacte, le rôle du gouvernement et du parti travailliste est, en fait, sinon en théorie, de moderniser le capitalisme britannique en lui infusant une certaine dose de contrôle d'Etat, tout en élargissant concurrentiellement sa propre base dans le peuple au moyen d'une série de réformes sociales assurant à chacun un minimum de sécurité, afin d'émousser les luttes de classes et de voiler le fait que l'exploitation de l'homme par l'homme et d'une classe par une autre continue, ainsi que cela est la règle dans tout système capitaliste et dans toutes les étapes de l'évolution du capitalisme.

En fait, ce que le gouvernement travailliste a réellement fait, ce n'est pas le socialisme, mais un « welfare state » (1), c'est-à-dire l'équivalent de ce que fut pour l'Amérique le « new deal » (2).

(1) « Welfare state » est une expression maintenant très usitée dans les pays anglo-saxons, mais qui est très difficile à traduire. « Welfare » veut dire « bien-être », et « state », « l'Etat ». Il s'agit donc d'un Etat dont le but principal est d'assurer le bien-être des individus. (N. du T.)

(2) Autre expression difficile à traduire, mais

Attlee, le Roosevelt anglais, et son équipe équivalent au parti démocrate des Etats-Unis. Avec, cependant, cette différence que l'Angleterre est plus vieille que l'Amérique et qu'elle a une classe ouvrière qui a appris à s'organiser en un parti indépendant, bien qu'elle pense encore essentiellement en termes bourgeois, une classe ouvrière qui a entendu parler du socialisme et qui emploie le mot bien qu'elle n'en comprenne pas pleinement le sens, car elle l'identifie avec capitalisme d'Etat.

Au point de vue intérieur, le « welfare state » est la dernière phase du capitalisme.

SUR LE TERRAIN DE LA PRODUCTION LA LUTTE DE CLASSES CONTINUE

Malgré tout, la lutte de classes, cette force révolutionnaire qui fait tourner les roues de l'histoire et les empêche de se rouiller, est toujours bien vivante dans la Grande-Bretagne d'aujourd'hui. Si elle se trouve atténuée, dans le domaine politique, du fait de la politique de collaboration de classes du gouvernement travailliste, elle éclate, au contraire, sur le terrain économique.

Le véritable étendard du socialisme et de la lutte de classes en Grande-Bretagne est aujourd'hui la « grève sauvage », ou « non officielle », dont les vagues déferlent actuellement sur le pays, du fait des dockers et autres travailleurs, en défi aux syndicats officiels que le « new deal » travailliste a maintenant attelés, par sa politique de capitalisme d'Etat, au char de l'Etat capitaliste. C'est une lutte syndicaliste classique, menée non à la tribune du Parlement, mais à « la pointe même de la production ». Si bien que l'on peut dire qu'actuellement, ce sont les grèves sauvages, et non pas le gouvernement travailliste ni la bureaucratie syndicale, qui représentent à la fois le socialisme et l'avenir du mouvement socialiste en Grande-Bretagne.

Pour le moment, l'opposition « de gauche » au parti travailliste des « managers » est constituée par le parti communiste (style russe). Or, il est bien connu que les disciples et aspirants imitateurs du totalitarisme bureaucratique du Kremlin détestent toute action indépendante menée par les travailleurs eux-mêmes ; la dernière chose qu'ils seraient prêts à accueillir serait quoi que ce soit qui ressemblerait à un « contrôle ouvrier ». Néanmoins, pour l'instant, *King street* (siège londonien de l'état-major communiste) soutient les dockers et les grèves sauvages, car cela fait partie de sa campagne contre le travaillisme, cet « agent de l'impérialisme anglo-américain ». Mais c'est là, naturellement, pure hypocrisie. Combien de grèves sauvages seraient tolérées à l'est du rideau de fer ?

C'est un fait historique que le parti communiste a pris de l'importance en Grande-Bretagne à la suite du déclin du syndicalisme après la première guerre mondiale. Nous ne serions pas du tout surpris que le phénomène inverse se produise prochainement. En tout cas, la naissance d'un mouvement syndicaliste, engendré par la présente vague de grèves « sauvages », est à la fois ce qui apparaît comme la chose la plus probable, et comme la route la plus pleine de promesses pour sortir de l'impasse réformiste.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la forme idéologique que le mouvement ouvrier revêtira, il est peu douteux que, malgré le « welfare state » et la collaboration de classes, la Grande-Bretagne ne soit à la veille de batailles de classes répétées et

qui est déjà passée telle quelle dans la langue française. Elle veut dire tout simplement « nouveau cours » ; c'est par elle que Roosevelt qualifia sa politique d'intervention de l'Etat lorsqu'il s'agit, pour lui, de mettre fin à la grande crise économique de 1929. (N. du T.)

gigantesques et que, étant donné le constant glissement du parti travailliste, allant du socialisme au « new deal », ces batailles se passeront principalement sur le champ industriel plutôt que sur le champ politique.

Ajoutons à cet égard que la quasi-certitude où l'on est maintenant d'une victoire électorale des Tories — due, soit dit en passant, à la montée des prix et non à la création d'une nouvelle idéologie de la part du Toryisme — rendra encore plus probable l'éclosion de ces grandes luttes ouvrières. Car, malgré tout ce que leur disent leurs chefs, les ouvriers du pays de la Révolution industrielle n'ont pas perdu leur instinct de classe et ils savent instinctivement où sont leurs ennemis de classe. Le retour des Tories au gouvernement verra, une fois de plus, de gigantesques luttes de classes se produire en Grande-Bretagne, au cours desquelles il se peut bien que la structure, maintenant manifestement dépassée, du trade-unionisme cède la place à des formes plus positives d'une lutte de classes qui est immortelle au pays des Chartistes !

Nous pensons que nos camarades et nos lecteurs de France recevront bientôt des nouvelles à sensation d'« au-delà de la Manche ».

F.-A. RIDLEY.

Parmi nos

LETTRES

A propos de Fiancette

Un vieux camarade nous adresse, au sujet d'une rectification d'Hagnauer, la rectification suivante :

Dans son article sur le cinquantenaire de la première grève du métro, Hagnauer avait donné Fiancette comme le secrétaire du Syndicat des Omnibus. Il avait fait une erreur. Il rectifie. Il le donne maintenant comme le secrétaire des Cochers de fiacres. Il commet presque une nouvelle erreur. Alors, quoi, à la R.P. on ne connaît pas mieux le mouvement ?

Fiancette reprit en effet des mains du père Mazaud le secrétariat du Syndicat des Cochers de fiacres. Ce syndicat, qui avait eu sa belle période, s'affaiblissait progressivement. C'est que le vieux fiacre cédait la place au taxi. L'auto remplaçait le cheval. Une nouvelle corporation naissait. Les vieux militants des cochers étaient désorientés. Un tout jeune militant (Fiancette ne devait, alors, avoir guère dépassé la vingtaine) comprit que l'avenir du syndicat résidait dans l'absorption des nouveaux chauffeurs de taxis. Ainsi le vieux syndicat des Cochers de fiacres s'appela désormais Syndicat des Cochers-Chauffeurs. Fiancette prit en mains un syndicat de 250 adhérents ; au bout d'un an il l'avait porté à 1.500. Pas sans mal. Pas sans mérite. Il devait d'ailleurs le porter à 4 à 5.000, puis à près de 10.000. Fiancette, pendant les premières années de son secrétariat, était debout à trois heures du matin. Il faisait le tour des garages ; bavardait avec les mécaniciens revisant les voitures, avec les laveurs, avec les chauffeurs s'appretant à sortir une voiture. C'est ainsi qu'il jeta les fondations d'un syndicat puissant, riche de militants avertis, riche d'argent aussi, qui fit de multiples grèves, presque toutes réussies. Les Compagnies de taxis touchèrent chaque fois les épaules.

Le syndicat fonda une coopérative d'essence, qui fut une réussite commerciale. Il édifia à Levallois sa Maison syndicale.

Le mérite initial de ces créations revient à Fiancette, Hagnauer n'a sans doute connu que Fiancette, conseiller municipal du 19^e, rapporteur du budget départemental, sénateur de la Seine. Il ne sait pas très exactement de quel syndicat il fut secrétaire. Les vieux se rappellent un autre Fiancette. Un Fiancette qu'ils croyaient plutôt condamné à s'en aller de la poitrine, en raison du mal qu'il se donnait à son syndicat de Cochers-Chauffeurs, qu'à devenir sénateur et grosse légume politique.

Bon courage et fraternellement !

Notre camarade Jous-selin, un jeune militant parisien, en ce moment en province, nous fait part des difficultés rencontrées sur le tas, et aussi de ce qu'il pense de notre effort. Voici sa lettre :

D'accord sur les constatations concernant le prolétariat de ce pays. J'en ai un exemple tous les jours sous les yeux et surtout ces derniers temps. En effet, les conventions collectives : Bâtiment et Travaux publics, viennent juste d'être établies. Les tarifs horaires sont ridicules : O.S. : 74 fr., O.Q. : 81 fr., O.Q. 2 : 85 fr. Tous les gars ici sont d'accord. Mais pas un n'est syndiqué. Pas confiance dans le syndicat politisé. Pas confiance dans la grève qui fait perdre des heures, des jours pour peu de résultats. Aussi bien faire son travail, vite, ne pas indisposer le patron afin d'être bien vu et augmenté.

Autre chose. Le patron a demandé à ce que l'ensemble des ouvriers (une vingtaine) lui fournissent une liste avec qualification professionnelle estimée pour chacun. Une demi-heure payée nous était accordée. Discussion d'une heure et demie pour rien. Les gars se classaient sans même connaître la classification Bâtiment et Travaux publics. Il fallut tout refaire le lendemain. Un seul d'entre eux, de lui-même, avait pris des renseignements nécessaires. Bref, la liste était fournie à midi, établie seulement par quelques gars, la majorité des autres plus pressée de partir à l'heure et, de plus, mécontente de la qualification professionnelle adoptée. Il reste qu'un effort permanent est à poursuivre auprès des travailleurs des petites et moyennes entreprises du coin qui, en général, vous regardent étonnés et méfiants quand on leur parle d'action syndicale, de contrôle ouvrier, comités d'entreprise, etc.

En ce qui concerne les études parues dans la « R.P. » jusqu'à maintenant je me demande dans quelle mesure il ne vaudrait pas mieux donner la priorité à des études comme la Sécurité sociale, le C.N.P.F., les conventions collectives, etc., qui sont « d'utilité pratique et immédiate », plutôt que de publier des études sur Trotsky à Paris, le cinquantenaire du métro... non que je ne sois pas d'accord sur la nécessité de mettre en valeur les lignes de force de l'action ouvrière et révolutionnaire, mais le nombre de pages est limité, l'actualité pressante et le choix bien difficile... Je ne vous jette donc pas la pierre. Au contraire, à tout le noyau, bon courage et fraternellement !

UNE LETTRE DE C. CHEVIGNY

D'accord avec Dommanget, lorsqu'il constate que les papiers de Louzon (sans contrepartie suffisante, ajouterai-je) sont de nature à écarter de la « R.P. » un certain nombre de camarades — même des vieux militants — qui ne sont ni des stalinien, ni des pacifistes bêlants, mais des hommes libres et, souvent, des syndicalistes révolutionnaires. J'en connais, pour ma part, plus d'un.

Il ne suffit pas de répondre que « nous sommes une revue de libre discussion ». Il faut avoir le souci constant de la libre discussion et la pratiquer systématiquement, sans crainte et avec méthode.

Je sais bien qu'on trouvera suffisamment d'exemples, dans la « R.P. », pour dire que je suis bien exigeant ! Louzon et Hagnauer n'ont-ils pas, encore tout récemment, provoqué bien des ripostes ? En comparant ce libéralisme avec ce qui est toléré ou interdit ailleurs, à une ou deux exceptions près, c'est tout simplement magnifique, n'est-ce pas ?

Je suis, en effet, bien exigeant. Je ne voudrais pas me contenter d'un alibi. Or, camarades, les réponses que vous publiez et qui émanent des militants les plus divers sont un alibi. Trop souvent.

Comme la place est mesurée, on est bien obligé de donner « un petit coin » à chacun. Il faut bien s'efforcer de contenter tout le monde, du moins ceux à qui « l'imprimatur » n'est pas refusé.

En fin de compte, comme il y a toujours plusieurs points de vue, chacun est réduit à la portion congrue. Et Louzon ou Hagnauer ont encore à leur disposition un certain nombre de pages pour « avoir le dernier mot »...

Ce n'est pas ainsi que j'entends la libre discussion.

Je n'entends naturellement pas compter le nombre de lignes consacrées à chaque point de vue. Ni mesurer la grosseur des titres !

Mais il me semble que, chaque mois, sur chaque grand problème social, sur chaque grand événement international, qui a sa répercussion sur la vie des prolétaires du monde entier et qui détermine leur avenir, deux ou trois camarades devraient avoir l'entière liberté de défendre leur point de vue, qui ne serait pas nécessairement celui de Louzon ou d'Hagnauer. Je cite ces deux noms simplement parce qu'ils me paraissent marquer trop nettement la « R.P. » et qu'à côté d'eux, je voudrais y voir, par exemple, un point de vue tel que celui défendu par Yvonne Issartel. Et cela très régulièrement.

Chacun donc trouverait, régulièrement, dans la « R.P. » plusieurs points de vue. Et comme chacun devrait être « assez grand garçon » pour se bien servir de sa raison, le résultat à rechercher ; faire penser librement, serait atteint ou plutôt devrait être atteint sans aigreur et sans redites.

Je vous soumets ces quelques idées en vous demandant de les publier, non par vanité d'auteur, mais parce qu'il m'apparaît qu'elles sont de nature à dissiper le lourd malaise qui s'empare de tous ceux qui ne veulent pas être les pauvres victimes de la presse imprimée du monde actuel.

Chacun veut « avoir raison ». A l'aide, souvent, de procédés que la raison ne connaît pas.

On n'hésite pas à vous qualifier, d'un certain côté, de « traître » (voir l'aventure Gilson), ou de « pro-stalinien ». Tandis que, de l'autre côté, on vous accuse tout simplement d'être à la solde de l'Amérique !

Croyez-moi, camarades, l'aventure totalitaire nous gagne.

UNE LETTRE DE M. NENERT

Lecteur de la « R.P. » depuis quinze ans, je connais le goût immodéré de Louzon pour le paradoxe, et tout en rendant hommage à son grand talent et à son entière bonne foi, je me contente de sourire lorsque je le vois successivement se gausser de l'O.N.U. congénitalement impuissante, puis la féliciter pour son intervention en Corée ; et, simultanément ou presque, prendre parti pour l'Amérique contre la Russie communiste et pour la Chine communiste contre l'Amérique ; pour les blancs contre les jaunes (rouges, il est vrai) de Corée et pour les jaunes (non moins rouges) du Viet-Minh contre les blancs ; pour le dictateur Tito contre le dictateur Staline ; enfin se prononcer à la fois pour « l'unification du monde » et pour les mouvements nationalistes au Maroc et ailleurs (mouvements dirigés par des « prolétaires » comme le président de la Chambre de commerce marocaine !). Ces inconséquences ne vont pas tellement loin ; mais où je ne ris plus, c'est lorsque le même Louzon parle froidement de nous envoyer au casse-pipe pour assurer l'indivisibilité de la paix (c'est-à-dire de la guerre) et pour « concourir à la préparation d'une société meilleure, en dirigeant ces événements (les guerres prévues et souhaitées) dans le sens du bien-être et de la liberté. Sans commentaires ! Je ne m'en sens pas le courage.

Et Hagnauer (tu quoque !) emboîte le pas, avec quelques réticences, il est vrai, quelques nuances. Son attaque contre Challaye m'a peiné. Je n'ai pas lu la Voie de la Paix (à ce propos, je crois que la « R.P. » si elle doit changer son titre pourrait envisager celui de la Voix — ou la Voie — de la guerre. Tout au moins si vous continuez de ce pas) mais je sais que Challaye n'a jamais varié dans sa condamnation absolue de la guerre et des régimes totalitaires. J'ai des textes de lui qui ne sont pas très anciens ni confidentiels, et qui parlent de la Russie stalinienne dans les mêmes termes que vous. Quant à son appréciation sur les responsabilités de la guerre de Corée, je ne vois vraiment pas en quoi elle peut vous offenser. En tout cas, si vous désirez éviter la rupture avec les pacifistes purs, c'est à vous de désavouer sans équivoque les monstrueuses théories de Louzon. Je souhaite que vous ayez enfin ce courage et cette clairvoyance. Salutations pacifistes.

N.D.L.R. — L'actualité et le souci de respecter les rubriques nous obligent à reporter au prochain numéro d'autres textes, comme celui du camarade Rivière, de Lyon, par exemple. Nous nous en excusons.

Sylvain Maréchal ⁽¹⁾

L'histoire authentique ne prend pas pour principe des institutions particulières et passagères, mais l'idée de la liberté, qui ne serait ni universelle ni une idée, si, aussi longtemps qu'il y a un monde et une histoire, elle n'agissait à toutes les époques et dans toutes les parties de cette histoire.

Benedetto CROCE : L'historiographie et la vie pratique et politique.

Le goût, voire la passion de l'histoire vraiment histoire, est commun à tous les vrais socialistes, à tous les syndicalistes sincères. Non qu'ils soient eux-mêmes historiens (2), mais par le simple fait qu'ils sont ennemis de toute transcendance, ils pensent que la réalité est histoire et n'est rien d'autre qu'histoire. Pour eux, qu'il s'agisse de science, de droit, d'esthétique, de morale, de philosophie, tous les systèmes ont une histoire et « se rapportent dans ce qu'ils ont de vivant et de vrai à certains problèmes actuels et historiquement particularisés ». D'où l'importance de l'histoire uniquement éprise de vérité. Ainsi que l'a dit Croce, prêchant d'exemple : « Elle est tout ensemble sans passion et passionnée, froide et chaleureuse. L'âme s'y travaille, aspirant à voir clair dans la situation où elle se trouve et d'où elle doit sortir pour agir, et s'emplit de noble joie lorsqu'elle atteint cette clarté. On y assiste à l'angoisse de la conscience morale qui se résout dans la lumineuse sérénité du vrai. »

L'histoire ne se conçoit pas sans un sentiment profond de la liberté et de l'humanité inséparablement unies. Au dire de Croce, « le pays et le moment où cette fusion s'accomplit, ce fut la France de la Restauration et de la monarchie de Juillet ». Alors, « de France la conception nouvelle se répandit dans le monde entier, agit même sur la vieille liberté anglaise et fit surgir l'Italie de Cavour ».

Depuis le fatal 2 août 1914, nous avons fait beaucoup de chemin... à rebours. Officielles, officieuses ou occultes, les propagandes ont mis le mensonge à la mode et nous sommes inondés d'histoires partiales où documents et textes sont si bien « sollicités », si bien « interprétés » qu'on leur fait dire très exactement le contraire de ce qu'ils signifient réellement. A la manière d'un avocat d'assises qui parle à côté de la question afin d'en mettre plein la vue aux braves gens du jury, le prétendu historien ne se soucie pas de raconter exactement ce qui s'est passé; il ne cherche ni à mettre les faits à leur vraie place, ni à retrouver leur genèse. Il se préoccupe avant tout de les « arranger », afin qu'ils justifient une politique; on veut qu'ils suscitent des enthousiasmes pour ce qu'on veut faire aimer; qu'ils engendrent des haines contre ce qu'on veut faire détester.

« Les vieux régimes absolutistes, dit Croce, fournissaient leurs écoles de petits ouvrages d'histoire

(1) Sylvain Maréchal. *L'Égalitaire, L'Homme sans Dieu*, par Maurice Dommanget. 1 volume grand in-12 de 510 pages avec tables et index. Editions Spartacus.

(2) Cependant Proudhon avait l'étoffe d'un grand historien à la Michelet, ainsi qu'on le voit par ses remarquables raccourcis historiques et ses fermes jugements.

édifiante; les régimes actuels du même genre les imitent et trouvent eux aussi des plumes dociles pour mettre sur le papier les stupidités et les mensonges commandés. » Et cela va de la modeste brochure au gros livre dont on se méfie moins.

On en vient de la sorte à estimer les ouvrages historiques ternes. Après tout, me disait gaiement un de nos abonnés, leur manque d'éclat constitue comme une garantie de véracité et d'exactitude. Voire ! Il faut avoir milité pour avoir soi-même — et pour représenter aux autres — une juste perspective des développements historiques que l'on se propose d'étudier. « Faire de l'histoire signifie uniquement juger ou faire la philosophie des faits; pour cela on ne peut ni rester plongé dans les faits et participer directement à leur accomplissement en menant des luttes de partis, y compris les luttes de paroles et d'écrits; ni s'en arracher pour se mouvoir dans le vide; mais il faut avoir passé à travers eux, à travers l'ébranlement et l'angoisse qu'ils engendrent pour arriver à les dominer, en s'élevant du sentiment subi au jugement et à la connaissance. »

Notre ami Dommanget est un véritable historien selon le cœur de Croce. Il ne soutient aucune thèse; il n'a aucun fil à la patte. Ce qu'il cherche avec passion, c'est la lumière du vrai, lumière à laquelle on ne parvient qu'en doutant, qu'en controversant, qu'en se soumettant aux exigences de la preuve, qu'en procédant à d'incessantes remises en question.

Il est difficile de peindre des sentiments que l'on ne partage pas ou que l'on réprouve. Le révolutionnaire Dommanget est à son aise pour nous parler de nos diverses révolutions et des hommes qui y participèrent. Nul homme en France, à l'heure actuelle, ne connaît mieux ces oubliés que deviennent Babeuf, Buonarroti, Sylvain Maréchal, Blanqui. Il nous restitue les époques troublées qui jalonnent notre histoire contemporaine; et il le fait dans un style direct, simple et solide, ennemi de toute fioriture.

Dans les manuels scolaires, Babeuf, Buonarroti, Sylvain Maréchal sont vivement expédiés et promptement exécutés. On les traite d'utopistes et tout est dit à leur sujet. On se refuse à voir en eux des précurseurs du socialisme.

Utopiste a pris dans la bouche des politiciens qui se disent « réalistes » — parce qu'ils parlent sentencieusement comme Joseph Prudhomme — le sens de toqué, de demi-fou. Or l'utopiste — loin, très loin, d'être un cerveau fêlé, un original dont la fantaisie se plaît dans l'illogisme, la mystification et de souriantes apologies de l'absurde. Ni Thomas Moore ni Lrasme

« n'avaient le goût de parler pour ne rien dire », dit l'historien Renaudet. L'esprit fumeux c'était Machiavel et eux étaient les vrais réalistes. Les livres de Thomas Moore sont l'œuvre d'un excellent observateur social où « diverses intentions, divers détails positifs semblent annoncer Owen ou Fourier... Erasme l'année précédente avait comparé tout Etat princier à une affaire dont les bénéficiaires vont au prince et à ses amis. Plus hardiment, Thomas Moore, en langage quasi marxiste assimile tout Etat à une entente secrète de riches qui, sous le prétexte de la chose publique, accordent leurs intérêts ». (Renaudet.)

Sylvain Maréchal a été un « utopiste » du même genre que ses illustres devanciers. Il naquit en 1750 à Paris, rue des Prêcheurs, dans le quartier des Halles. Son père, Pierre Maréchal, y était marchand de vins.

Les Halles étaient déjà un quartier tumultueux. En dépit de quelques percées lui apportant un peu de lumière, il est resté sombre. « Les jurons et les cris des harengères, le grouillement et le ruisseau fétide de la rue Saint-Denis, la fange des Halles, l'égorgeement cruel des agneaux bêlants sous les fenêtres de la maison paternelle produisirent sur l'enfant sensible une pénible impression. »

Sylvain aimait l'étude. Avec son frère cadet, Nicolas, il fréquenta un collège (Dommanget ne nous dit pas lequel); il y fut bon élève et y acquit le goût des lettres.

En contraste avec ce qu'il voyait dans son ténébreux quartier, Sylvain chérissait la campagne, s'y rendait le plus souvent possible et en garda toujours un si bon souvenir qu'il y finit paisiblement ses jours.

Après avoir fait son droit sans grand enthousiasme, Sylvain se lança dans la littérature anacréontique. « Il se sentait attiré par les pastorales de Gessner alors en pleine vogue. » Il composa de douces et tendres idylles qui, réunies, donnèrent un volume : *Bergeries*. Le public accueillit bien l'ouvrage.

Presque dans le même temps, l'abbé Hooke, alors bibliothécaire du collège Mazarin, songea au berger Sylvain pour lui confier une place d'attaché. Sylvain l'accepta et « en dévorant les livres confiés à sa garde... il acquit une érudition forte et variée ».

**

Le moment où Sylvain Maréchal atteint sa vingtième année est le temps du célèbre *triumvirat* : Terray, d'Aiguillon et Maupeou. Ce dernier lutte contre les parlements dont l'opposition devient de plus en plus gênante. Un âpre souci de réformes occupe les esprits.

Il gagne Sylvain Maréchal. D'une part, il lit beaucoup : il lui arrive de rester à la bibliothèque « de longues heures après le départ de ses collègues ». D'autre part, il voit d'autres poètes et il fréquente de nombreux athées qui le sont vraiment, en pleine connaissance de cause. Au seizième siècle, catholiques et protestants traitaient couramment d'athée le contradictoire dont la croyance s'écartait quelque peu de la leur. Au dix-huitième siècle, au contraire, l'athéisme s'affirme intégralement, même quand il arbore des formes prudentes. L'Eglise ne s'y trompe pas. Lors de son Assemblée, en 1770 — Sylvain a alors 20 ans — le clergé dans son mémoire au roi notait « qu'il n'y a plus de ville ni de bourg qui fût exempt de la contagion de l'impiété ».

Tel étant le climat de l'époque, Maréchal lit et écrit et, comme beaucoup de ses confrères, éprouve des déboires avec ses librairies. Ces déboires ne le découragent pas. Nous dirions aujourd'hui que c'est un « mordu » de la littérature. Il publie *l'Age d'or*, en 1782; en 1783, il écrit

des *Commentaires sur les litanies de la Providence*; en 1784, devenant plus hardi, il donne le *Livre échappé au déluge* où « l'utopiste » se donne libre carrière; se couvrant du manteau de la foi pour promouvoir ses propres idées, Sylvain Maréchal ne ménage ni les riches, ni les prêtres, ni les rois. Tant et si bien qu'il perd sa place à la bibliothèque Mazarine et tombe dans la misère. Il n'y reste pas longtemps. On lui trouve un emploi, et de 1785 à 1788 il continue de publier des œuvres diverses où le sérieux s'unit à la légèreté et au badinage.

Son *Almanach des honnêtes gens* n'est pas un almanach tel que l'aimaient nos aïeux. C'est tout simplement une double feuille in-4° qui constitue un calendrier. L'almanach est daté : « L'an premier du règne de la Raison », et l'année commence au premier mars. Elle est divisée en décades et les jours excédentaires sont consacrés à des fêtes purement morales. Les noms des saints sont remplacés par ceux d'hommes plus ou moins célèbres qui appartiennent à des pays divers et à des religions opposées. Malgré quelques gages donnés au catholicisme, Sylvain fait si nettement pencher la balance du côté de la philosophie que l'almanach, dès sa parution, provoque des cris de fureur dans le monde clérical. En conséquence, l'ouvrage est déferé au Parlement de Paris. Là le procureur du roi, Louis-Antoine Séguier, se signale. Ce magistrat nous fait penser aux crétiens qui, plus tard, sous le Second Empire, furent chargés de requérir contre Proudhon et Flaubert et se montrèrent grotesques. Dans le style ampoulé de l'époque, Séguier prononça un très long discours où il demandait les flammes pour l'almanach et des poursuites à l'encontre de son auteur.

Le Parlement suivit Séguier. L'almanach fut lacéré et brûlé par le bourreau. Quant à Sylvain il fut emprisonné à Saint-Lazare où il demeura trois mois. Son futur beau-frère, Jean-Baptiste Després, qui avait de bonnes et belles relations, obtint son élargissement. Quant à l'almanach-calendrier, il eut désormais tous les attraits du fruit défendu : il se vendit en cachette à des prix de plus en plus élevés.

**

La révolution de 1789 ne prit pas Sylvain Maréchal au dépourvu. Les Anglais avaient peu à peu « subalternisé » leur monarque. Il conseillait, avertissait, mais ne gouvernait plus. En France, les notables du tiers n'allaient pas aussi loin. Quant au peuple français, il le proclamait lui-même, il était idolâtre de ses rois; il voyait en eux des thaumaturges; il attendait d'eux des « coups de Majesté », c'est-à-dire des décisions personnelles aussi énergiques qu'arbitraires. Sylvain, lui, était déjà républicain et c'est à la nation qu'il demandait de se sauver elle-même. Voyez plutôt.

En 1788, alors que l'agitation gagne toute la France et presque toutes les couches de la société, Sylvain Maréchal, en tant que « député présomptif aux futurs Etats généraux, imite les « utopistes ». Sous le prétexte de conseiller le dauphin, il énonce, dans une brochure à cet effet, « des affirmations antimonarchiques d'une rare violence ». Cent apologues sont ainsi censément dédiés et destinés au futur souverain. En fait, se souciant peu du prétendu destinataire, Sylvain s'adresse aux citoyens jusqu'alors restés passifs. Il affirme leur droit à l'insurrection; il souhaite la mort des tyrans. Les mesures extrêmes ne lui font pas peur. Dans un de ses contes, l'écrivain déclare « qu'on donna des leçons à un jeune roi enclin au despotisme en se servant du squelette d'un tyran naguère décapité publiquement ».

En philosophe, Maréchal met en cause toute la société de son temps. Ses affirmations sont particulièrement énergiques. « L'enfer dont on me menaçait après ma mort — écrit-il — ne peut être pire que la vie qu'on mène dans une société dont tous les individus sont libres et égaux et où, cependant, les trois quarts sont esclaves et le reste est maître. Autrefois — note-t-il encore — on ne mangeait que du gland, mais tout le monde en avait à sa suffisance. Tous les hommes mangeaient au même plat et chacun selon ses besoins. »

Sylvain Maréchal évoque également l'idée d'une cessation générale et concertée du travail. Cette idée deviendra un jour le schéma moteur de l'action ouvrière. Tout ce qu'il entrevoit n'est pas pure fiction. De petites collectivités de travail existaient déjà. Ainsi, depuis 1645, les Frères Cordonniers. Il y avait également les Frères Tailleurs. Or rien n'a autant de vertu que l'exemple. C'est pourquoi, avec un très grand bon sens, Maréchal fait remarquer que l'institution des Frères Cordonniers vaut « le meilleur livre ou la victoire la plus éclatante ». Rue de la Grande-Truanderie, c'est-à-dire dans le quartier même où était né Sylvain Maréchal, une de ces sociétés fonctionnait.

**

Tout le temps qu'a duré la Révolution, Maréchal s'est montré « triste, inquiet, flottant » et souvent il a fait « cavalier seul », nous dit son biographe. Cette attitude n'a rien de surprenant. Très en avance sur son temps, Maréchal ne pouvait que souffrir des avortements auxquels il lui était donné d'assister. Car, en dépit du fracas des grandes journées et du ronron des phrases majestueuses, on était bien obligé de se rendre compte que tout échouait. Et tout échouait parce qu'on mettait la charrue devant les bœufs. On élevait des tours dans les airs et elles n'avaient point de fondations.

On veut, par exemple, une constitution à laquelle il ne manquera pas une virgule et on ne se demande pas si elle pourra fonctionner.

On parle sans arrêt de l'Angleterre et on prétend la surpasser. En 1789, ce que les Français admiraient le plus en Angleterre, « c'était l'équilibre des institutions et non leur vie intime ». Or c'est cette vie intime qui seule importait. Nos ancêtres « sont au confluent de deux idées : l'idée romaine de la belle, forte et régulière administration ; l'idée anglaise de la souple, audacieuse et tutélaire liberté » (3). Une synthèse de ces idées est impossible. Point d'ordre sans arbitraire, sans un perpétuel recours à la raison d'Etat, ennemie de toute turbulence (et la turbulence commence dès qu'on élève un peu la voix), point d'ordre sans un Etat fort se faisant obéir au doigt et à l'œil, grâce à une innombrable armée de fonctionnaires. Au contraire, point d'équilibre des pouvoirs sans une agitation incessante causée par les citoyens mécontents qui, dans la rue, la presse, devant le tribunal, opposent adroitement ces pouvoirs les uns aux autres afin de sauvegarder leurs droits individuels, leurs « droits de naissance », comme ils disent.

En 1789, les modestes pactes anglais avaient sur notre belle Déclaration des Droits une supériorité évidente : ils fonctionnaient depuis longtemps et ils fonctionnaient de mieux en mieux.

En France, rien de tel : les droits de l'homme furent d'emblée mis au présent alors qu'à tout le moins un prudent futur s'imposait car, il faut bien le dire, « le principe de toute souveraineté ne réside pas essentiellement dans la nation. Il y résidera si la nation réussit, en fait, à se saisir

de la souveraineté. La loi n'est pas l'expression de la volonté générale. Elle le sera si cette volonté trouve un sûr moyen de se manifester constamment et pleinement ».

Et de tout ainsi ; et c'est ce que j'appelle mettre la charrue avant les bœufs.

Sylvain Maréchal, en avance sur son temps, était tout de même de son temps. Il partageait, surtout au début, les espérances de ses contemporains. Il ne comprenait pas qu'on apprend plus d'un adversaire que d'un partisan. Il s'indignait des résistances — comme si elles n'étaient pas inévitables ! — que provoquaient les mesures prises par les Assemblées révolutionnaires.

Tout tribunal d'exception, quel que soit le nom qu'on lui donne, ne peut que rendre des sentences partiales. Sylvain Maréchal ne s'en rend pas compte. Il écrit à propos des troubles provoqués par le clergé : « C'est trop longtemps montrer une apathie et une faiblesse qui ne convient plus à une nation devenue libre. Par quelques exemples frappants (ce seront les coups de Majesté du Peuple Roi !) contenez ceux des évêques tentés de se placer en travers de la révolution pour en interrompre la marche. Deux ou trois de ces messieurs traduits au tribunal du peuple et jugés par lui sans appel eussent rendu les autres meilleurs et plus circonspects » (4).

Sans approuver les massacres de septembre, Sylvain Maréchal les excuse : « Au fond ceux qui ont été immolés avaient provoqué les fureurs populaires ; et qu'on se transporte au moment où ils ont reçu la mort, la perfidie de la cour, le succès des armées prussiennes qu'elle avait évidemment favorisé, la résolution que prirent en ce moment tous les citoyens de mourir ensevelis sous les ruines de la patrie, l'indignation jetée dans tous les cœurs, tout commanda au courage la nécessité sans doute affreuse de purger la patrie d'une foule d'assassins, de brigands, de traîtres fanatiques. » Merci pour la purge ! On va loin dans cette voie dangereuse. N'oublions pas l'apostrophe de Castellion à Calvin, à propos de Servet : « Tuer un homme c'est toujours tuer un homme. »

Sylvain Maréchal a hurlé avec les loups. Cependant il se montre très supérieur aux autres révolutionnaires de l'époque. Il ne s'engoue de personne. Aussi a-t-il d'abord son brûlot à lui, le **Tonneau de Digène**. Il collabore ensuite très régulièrement à l'hebdomadaire de Louis Prudhomme, **Les Révolutions de Paris**, où il remplace un écrivain de valeur, Elisée Loustalot.

Dans **Les Révolutions de Paris**, Sylvain Maréchal attaque violemment Louis XVI et Marie-Antoinette. Il développe ses idées égalitaires et montre fort bien que les notables se sont bornés à promouvoir des changements ajustés à leurs intérêts, sans plus. « Qu'a fait la Révolution jusqu'ici ? Sans doute quelques distinctions odieuses et révoltantes ont été supprimées, les hommes ont été proclamés égaux et libres, mais le train des choses reste le même sous d'autres formes, sous d'autres dénominations. » Il écrit de même : « Une muraille d'airain s'élève encore entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez. » Et encore : « La révolution n'est pas faite, elle ne le sera pas tant que vous resterez dans le cercle des mêmes idées dont les nuances seules auront changé. »

Comme Robespierre, Maréchal se prononce contre la guerre voulue par la Cour et les éléments modérés de la Législative. Il combat le « fédéralisme » girondin qui n'était pas du tout un fédéralisme. Tout comme Mounier, les Girondins dépassés par les événements protestaient simple-

(3) Maurice Caudel. « Nos libertés ». (Colin éd.).

(4) C'est moi qui souligne.

ment contre le rôle de premier plan joué par Paris et ses faubourgs.

En un certain sens, ils avaient raison. La capitale n'était pas à l'unisson du reste de la France et de ce décalage dangereux les conventionnels n'avaient pas conscience. Ils se heurtaient ainsi à des résistances qui faisaient tout échouer et, de part et d'autre, les esprits s'exaltaient.

Homme du rang, mieux placé pour y voir clair que les gouvernants d'alors, Sylvain Maréchal a le courage de les critiquer.

« Il reproche à Robespierre, Danton et Marat de n'avoir pas défendu Paris dès que fut posée la question de la maison militaire de la Convention. Il reproche à Marat ses dénonciations à tort et à travers. » De fait, à distance, Marat fait penser à l'épouvantable brouillon que fut Farel à côté de Calvin. « A mots couverts il accuse Robespierre d'ambition... Qu'on soit cordelier ou jacobin ce n'est pas pour lui une référence suffisante. Il va peu dans les clubs et quand il y va c'est pour écouter ; il en sort plein de circonspection et peu disposé à se laisser éblouir par des réputations de coteries. »

Mentionnons au passage qu'en avril 1792, Sylvain Maréchal épouse Marie Nicolas, dite Després, personne très pieuse en qui il trouve la meilleure des compagnes. En 1793, il acquiert un nouveau logis au cloître Saint-Marcel. Il y mène la vie laborieuse et calme qu'il affectionne. Tout le temps que dure la Révolution, Sylvain Maréchal s'intéresse à la chose publique par le moyen de ses écrits.

Son Correctif à la Révolution, où il ose écrire : « Nous venons de faire justice d'une bande de voleurs, craignons qu'une autre compagnie de brigands ne nous attende à un autre bois », provoque des remous chez les conventionnels.

Qui se sent morveux se mouche. Dans **L'Ami des citoyens**, Maréchal est violemment attaqué par Tallien. A la Convention, il est pris à partie par le peintre David qui le traite d'aristocrate, la plus perfide des insinuations du moment. Maréchal riposte avec vigueur qu'un aristocrate c'est, par exemple, « un artiste (eût-il peint les Horaces, Brutus et Socrate, etc.) qui a mis jadis son talent aux gages d'un roi ».

Les époques révolutionnaires, tout comme les époques classiques, ont leur art à elles. Cet art s'exprime en œuvres de circonstance : pièces de théâtre, tableaux, statues, chants. Sylvain Maréchal écrit tout d'abord un **Brutus sans culotte** qui passe si bien inaperçu qu'on ignore encore si l'ouvrage fut représenté. Peu de temps après, il donne **Le Jugement dernier des rois** (26 vendémiaire, an II) qui obtient un éclatant succès grâce à la vigueur avec laquelle l'auteur défend les idées et les sentiments qui l'animent. Les passions soulevées par la pièce, nous apprend Dommanget, n'étaient point encore amorties en 1923. Il est probable que si on la donnait aujourd'hui, elle provoquerait encore des tempêtes.

Venons-en à la réaction thermidorienne.

Alors, nous dit Dommanget :

« Entrent en scène les anciens détenus, les partisans de l'aristocratie, les fournisseurs enrichis et les acquéreurs de biens nationaux pressés de garantir leur situation, les proconsuls effrontés, sceptiques et jouisseurs qui tremblaient devant **l'Incorruptible**, les muscadins qui s'étaient couverts du masque du terrorisme pour échapper à la réquisition, les anciens Girondins pleins d'amertume et de rancœur, les affameurs, les intrigants, les libertins qui ne pardonnaient pas à la République d'avoir dérangé leurs calculs de fortune ou de plaisir. »

« Sous la pression de cette coalition mons-

trueuse, la Convention dont l'éclat avait fait trembler le monde sombra dans la plus infâme lâcheté. »

J'avoue, ici, ne pas partager l'indignation de Dommanget. Il me semble qu'on ne peut défendre les droits fondamentaux en commençant par les supprimer sur toute la ligne. Sylvain Maréchal quand il publiera le **Lucrèce français**, écrira très logiquement :

Par la route du mal arrive-t-on au bien ?

La tare de l'ancien régime c'était le privilège grâce auquel on échappait aux coups de la loi. La Révolution, par la mise hors la loi de ses adversaires, organisa un privilège à rebours pire encore. Elle créa, le mot le dit, des **outlaws**. Or l'**outlaw** nous est toujours sympathique. Ne luttons-nous pas pour les **outlaws** russes parqués dans leurs camps de concentration où ils n'ont plus un droit ?

Invoquera-t-on les graves périls de l'heure ? Ce serait excuser toutes les injustices commises au nom de la raison d'Etat. Comme le dit admirablement Harold Laski : « Une période de crise où la perception du droit est malaisée ne rend que plus essentielle la nécessité de la liberté. »

Cette nécessité, les conventionnels ne pouvaient la comprendre. Ils étaient des hommes de l'ancien régime à un degré qu'ils ne soupçonnaient pas. Avant 1789, la justice suivait un cours à peu près normal dans toutes les affaires susceptibles d'éveiller la jalousie du pouvoir. Mais dès que les intérêts de la couronne entraient en jeu, la loi était bafouée, le tribunal dessaisi, le litige évoqué devant une juridiction royale toute dévouée au monarque. A l'exemple du roi, les révolutionnaires eurent des tribunaux d'exception terriblement expéditifs. Merlin de Douai qui, avant la Révolution, s'était distingué comme feudiste proposait, ni plus ni moins, de remettre en cause des citoyens acquittés. « C'est la raison d'Etat, disait-il, qui dicte la jurisprudence. »

On ne peut valablement agir tyranniquement et parler de défense de la liberté. Les robespierristes furent les artisans de leur chute car, hommes à principes, ils les avaient tous violés.

Furent-ils vraiment vaincus par une coalition « monstrueuse » ? Je ne le pense pas. Ils avaient tout le monde contre eux et ne représentaient plus à aucun degré la volonté nationale dont ils se réclamaient. Leur chute est donc très rationnelle. Pour ce qui est des coalitions, des alliances, des ralliements, des ressentiments, ils ont leur logique et ils doivent être étudiés objectivement, avec calme. Robespierre et ses amis sont tombés, parce que le pays tout entier avait d'autres préférences. Je ne vois pas pourquoi elles n'auraient pas leur place en histoire, car les préférences c'est, en acte, « les désirs, les impulsions, les besoins et aussi les imaginations et les illusions, tout ce dont est fait l'entrelacement des actions et l'histoire de l'humanité, et d'où sortent les formes nouvelles de la vie et également les erreurs qui sont fécondes » (Croce). Vu l'état de tension qui existait au 9 thermidor, la chute de Robespierre ne pouvait que produire une impression générale de soulagement. On était enfin délivré (du moins le croyait-on) d'un système policier accablant qui faisait de la cité l'antichambre de la prison.

Sylvain Maréchal et Babeuf furent de ceux qui, après qu'il fut tombé, condamnèrent le régime robespierriste avec le plus de force et d'éclat. On ne peut dire que ce soit beau. Mais le propre de toute dictature étant de pénaliser la critique et de réduire le pays au silence, quand après coup, la critique s'extériorise elle va trop loin et man-

que d'équité. Mais à qui la faute ? sinon au dictateur qui n'a toléré que des louanges hyperboliques.

Quand Sylvain Maréchal s'écriait : « Les républicains gémissent en voyant l'opinion publique rétrograder chaque jour : eh ! à qui la faute ? », les interpellés auraient été bien embarrassés pour lui répondre. Pour garder le pouvoir, ils avaient supprimé tout ce qu'ils avaient promis d'instaurer et de maintenir. Partout et toujours ils avaient agi en tenants de l'ancien régime et ils avaient fait exactement le contraire de ce qu'ils auraient dû faire. Les conséquences d'une telle erreur étaient inévitables.

L'euphorie thermidorienne ne dura pas. La réaction exploita la victoire qu'on lui avait préparée. Nominale la République subsista, mais ce fut tout. Les citoyens démoralisés vivaient au jour le jour dans l'attente d'un nouveau coup de force, car celui-ci, depuis le 10 août 1792, était devenu l'élément fondamental de la vie politique de l'époque. Chaque Constitution nouvelle se révélant mort-née, parce que le législateur avait songé à un avenir trop lointain, le coup de force, à sa manière, apportait une solution provisoire aux difficiles problèmes du jour. Et, Sieyès en tête, on repartait vers une Constitution moins libérale que sa devancière. Le coup de force était d'autant plus dans l'air que la misère des gens du peuple était grande. L'historien Georges Lefebvre, dans son livre : **La Grande Peur**, a montré qu'à la veille de la Révolution une partie de la nation mendiait. Le sort de cette population malheureuse ne s'était pas amélioré, vu que la guerre contre toute l'Europe continuait et ne paraissait pas près de finir. Les assignats se dévalorisaient, les subsistances étaient rares et coûteuses. Cet état de choses engendra l'espoir en une nouvelle révolution et l'on eut, entre de nombreux complots, celui des babouvistes.

Sylvain Maréchal n'y fut pas impliqué. Rien d'étonnant à cette chance. Il écrivait facilement, écoutait beaucoup et parlait peu, car il bégayait. Le mouchard Grisel qui s'était glissé parmi les conjurés dénonça ceux qu'il avait connus à la séance du 11 floréal an IV. Mais deux conspirateurs : Delon et Maréchal, le premier absent et le second présent, furent omis ; Maréchal, d'après le délateur, fut « un autre individu dont je n'ai pas su le nom, qui n'a pas parlé dans le cours de la séance, qui m'a paru un être passif et que je n'ai pas revu depuis, dont je n'ai jamais su le nom ».

Pourtant il est incontestable que le **Manifeste des Egaux** est l'œuvre de Sylvain Maréchal. Dommanget nous affirme qu'on y reconnaît à la fois sa pensée et son style. C'est l'évidence même, car on retrouve dans le manifeste des expressions déjà employées par Sylvain dans ses œuvres antérieures.

Le Manifeste des Egaux est relativement court, mais son importance historique est grande car l'égalité sociale qu'il revendique, face à la seule égalité civile, a fait son chemin depuis cent cinquante ans. Elle sera étudiée de plus en plus près par les socialistes et servira en quelque sorte de pierre de touche pour éprouver leur sincérité. Proudhon nous montrera que partout l'heure de travail balance l'heure de travail. La Commune sera profondément égalitaire et l'on verra des ministres qui, au restaurant, et sans affecter une simplicité de commande, prendront des repas de travailleur moyen.

« Disparaissez enfin révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de **gouvernants** et de gou-

vernés » — déclare Sylvain Maréchal. C'est à dessein que Dommanget souligne les mots que je souligne à mon tour car cette distinction fondamentale sera, elle aussi, scrutée et retournée par les socialistes et les juristes novateurs.

Gouvernants et gouvernés ! Aujourd'hui encore nos hommes d'Etat pensent comme leurs devanciers de l'ancien régime. Pour eux tout homme en place est pourvu de lumières que ne possède point le commun des mortels et dès lors il est fondé à imposer sa volonté aux citoyens traités en sujets. A l'aide de ce sophisme, on écarte toute enquête sur les actes du pouvoir ; on agit à sa guise ; on ne consulte pas ceux qu'affectent les décisions gouvernementales. Le dirigeant haut placé — voyez Staline ! — prétend à la divinité de ses actes et la masse se roule à ses pieds.

Lors du Manifeste des Egaux, le coup de force était à l'ordre du jour. La seule question qui se posait était celle-ci : à qui profitera-t-il ? Sylvain Maréchal n'a plus que quelques années à vivre. Il les emploie admirablement à lutter pour les idées qui lui sont chères et qui sont menacées.

Le cléricalisme reprenant les positions qu'il avait perdues, les philosophes tentèrent de lui barrer la route en instituant un nouveau culte : « la théophilanthropie ». Ils ne croyaient pas en elle et ils l'abandonnèrent quand la contre-révolution leur sembla moins menaçante.

Sylvain Maréchal, naguère, avait accepté ce que nous appelons aujourd'hui la théorie du moindre mal. Il s'était montré indulgent pour le culte de l'Être suprême et avait écrit :

Le peuple est un enfant qu'on doit se rendre ami.
Il faut pour l'élever descendre jusqu'à lui,
Encenser son hochet, embrasser ses chimères
Et lui couvrir de miel les vérités amères.

L'écrivain fit probablement preuve de la même indulgence aux premiers temps du théophilanthropisme, mais il est certain qu'après le coup d'Etat de fructidor, an V, Sylvain Maréchal se montre beaucoup plus intransigeant. Son **Lucrèce française** paru en l'an VI est très hardi et contredit ses thèses du temps de la Convention :

Pourquoi toujours tromper ? L'erreur n'est bonne à rien.

Par la route du mal arrive-t-on au bien ?
Cessons ce vil manège ; au terme où nous en sommes
Il est temps d'élever le peuple au rang des hommes.

Sylvain Maréchal est littéralement infatigable. Il publie **Le Culte des hommes sans dieu**, puis vient (frimaire an VI) son **Correctif à la gloire de Bonaparte**, qui lui fait le plus grand honneur.

En l'an VI le coup de force est plus que jamais à l'ordre du jour. On le sent venir. On est las des constitutions passées. Elles supposaient des idées libres et opposées, le jeu infiniment subtil des partis cherchant à se concilier l'opinion publique. Or ni cette opinion publique, ni ces partis n'existent. Alors on se fait tout doucement à l'idée de l'homme providentiel montant au Sinai, en rapportant de nouvelles tables de la Loi et ne craignant pas de recourir aux coups de Majesté.

Parce qu'elle a profité à Bonaparte, cette disposition de tout l'être, Trotsky l'a appelée bonapartisme, mais elle est beaucoup plus ancienne : son vrai nom est le césarisme qui fait partie de notre indéradicable tradition.

Grâce aux relations qu'il avait, Sylvain était bien renseigné. Il se faisait une idée exacte de l'adulation dont Bonaparte était l'objet. Comme elle lui faisait horreur, la brochure de Sylvain Maréchal est, de bout en bout, extrêmement vigoureuse. Elle va nettement à l'encontre de l'engouement général.

Sylvain Maréchal en tant que partisan de mœurs graves et pures était forcément ennemi du faste qui entourait le futur empereur. Ce qui blessait

surtout l'écrivain c'était l'éclipse graduelle du pouvoir civil. Les sabreurs parlaient haut. Technicien militaire aux ordres du Directoire, Bonaparte agissait à sa guise et plaçait les directeurs devant les faits accomplis. Ce mépris du pékin est bien, lui aussi, dans notre tradition. Maréchal rompt avec elle et il interpelle rudement le général factieux :

« Il te sied mal, Bonaparte, de trancher du souverain avec des nations entières : car, enfin, si tu te permets ce style en Italie, je ne vois pas ce qui pourrait t'empêcher d'user du même style en apostrophant le Directoire français. Je ne vois rien qui me donne l'assurance qu'en germinal prochain, lors de nos assemblées primaires, tu ne répètes du fond de tes appartements du Luxembourg : « **Peuple de France ! Je vous composerai un corps législatif et un directoire exécutif.** »

C'était, on en conviendra, voir les choses de loin — dit avec raison Dommanget.

On est toutefois assez surpris que Sylvain Maréchal, si supérieur à l'immense majorité de ses contemporains, sacrifie à la gloire militaire. Il adjure Bonaparte d'être vraiment l'épée de la Révolution : « Bonaparte ! que n'offres-tu en ta personne le modèle d'un tableau plus sublime ! Un pied sur Rome, l'autre dans Vienne, de ta main gauche comprime au sein des mers, le gouvernement britannique et de ta droite relève la Pologne asservie et démembrée. »

Bigre de bigre ! Que d'interventions ! Avec un tel programme, c'était la perspective de guerres s'engendrant les unes les autres à l'infini. Les événements prenant une tournure que Maréchal ne pouvait que trouver de plus en plus fâcheuse, c'est à l'étude qu'il se voue et il écrit sans arrêt. Il revient à l'utopie. Sous couleur de raconter la vie de l'un de ses héros préférés, Sylvain publie les **Voyages de Pythagore**, gros ouvrage en six tomes où se mêlent sans cesse l'érudition et la fiction. Ensuite, miné par la maladie, l'écrivain se hâte de remettre au jour les idées dont il souhaite la diffusion. Il en revient à l'athéisme.

Pourquoi ? Parce que la crise de prairial an VII a montré que l'anticléricisme recule. La théophilanthropie — ce moindre mal — subit de violents assauts ; les prêtres réfractaires redoublent d'audace et on ferme les yeux sur leur activité.

Aussi se forme-t-il une coalition des anticléricaux, c'est-à-dire des citoyens (croyants et incroyants) qui ne veulent pas, pour la société civile, d'un gouvernement théocratique la paralysant et l'épuisant par ses exigences. Ainsi naît le **Portique républicain**, composé d'athées (ils forment l'avant-garde) mais aussi, tout simplement, d'anticurés. Nous entrons toujours dans l'histoire par la porte des événements que nous avons vécus et qui ont constitué notre expérience politique et sociale. L'affaire Dreyfus nous permet de très bien comprendre l'action de Sylvain Maréchal en l'an VII. De même que les libertaires en 1898, 1899 et 1900 prirent la tête du mouvement antimilitariste et anticléric, Sylvain Maréchal se plaça à la pointe du combat contre la réaction. Il publia son **Dictionnaire des athées** qui lui valut approbations et critiques mêlées.

L'écrivain avait la nostalgie de la campagne. Bien que dans sa maison du cloître Saint-Marcel il pût travailler en paix, il déménagea et se retira à Montrouge et y coula, avec simplicité, décence et sagesse, des jours heureux.

Il lui restait peu de temps à vivre. Il publia encore un **Projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes** (1801), **Pour ou contre la Bible** (1801), **La femme abbé** et enfin **Histoire de la Russie** (1802), où il se préoccupe bien moins

de la lointaine Moscou que de l'exposé de ses idées républicaines. Bonaparte venait d'être nommé consul à vie. Il avait conclu un concordat avec l'Eglise. Aussi, traitant d'un certain Basile IV, était-ce le futur Napoléon I^{er} que Sylvain dépeignait ainsi : « Il était prodigue de deux choses : du sang du peuple pour mériter le titre de conquérant sur la terre et des trésors de l'Etat envers le clergé pour en obtenir son salut dans le ciel. » L'écrivain s'affaiblissait de jour en jour. Une grippe — elle sévissait cette année à Paris — aggrava son état déjà bien précaire. Le 18 janvier 1803 il mourut paisiblement, confirmant par sa force d'âme et sa douceur le haut exemple de vertu qu'avait donné sa vie.

Dommanget aurait pu arrêter là son travail. Il aurait eu tort. L'histoire sans problèmes n'est pas de l'histoire.

En France, depuis 1789, de génération en génération, une chaîne unit les révolutionnaires. Ils se transmettent un legs idéologique et pratique. La coutume ouvrière en intègre des parties.

Bien qu'il soit mort jeune, Sylvain Maréchal est beaucoup plus près de nous qu'il ne semble. Certains de ses contemporains virent les trois glorieuses et même 1848. Son ami Buonarroti fut l'animateur des sociétés secrètes qui fourmillèrent sous la monarchie de Juillet. Ainsi telle ou telle conception qui nous est chère nous vient, à notre insu, de milieux qui la découvrirent et la répandirent.

L'athéisme, l'anticléricisme, l'égalitarisme, notre méfiance pour les « sauveurs suprêmes » sont des legs maréchaliens. Ils se sont modifiés avec le temps, mais ils ont heureusement persisté. Les révolutionnaires goguenards qui traitaient Napoléon III de Badinguet et voient en de Gaulle une grande andouille sont des fils spirituels de Sylvain Maréchal.

Aujourd'hui que la hiérarchie est à l'ordre du jour, les stalinien ne manqueront pas de dire que Sylvain Maréchal est un petit-bourgeois attardé parce qu'il se contente pour l'humanité d'une honnête médiocrité, bien proche de la pauvreté si chère à Proudhon, cet autre égalitaire.

Ce reproche ne vaut rien. Avant, pendant et après la Révolution, Sylvain Maréchal avait vu, autour de lui, régner une grande misère. Seule l'égalité des conditions pouvait alors y remédier.

Il est un mot, bien galvaudé aujourd'hui, qui revient souvent sous la plume de Sylvain Maréchal c'est celui de Vertu, avec un grand V. Il n'a aucun sens évidemment pour un Vichinsky ou un Staline, ni pour leurs valets, tous disciples de Machiavel, ce réactionnaire obtus qui ne comprenait même pas son siècle.

Et pourtant Maréchal a raison ; et, Proudhon, autre moraliste a raison. Si le stalinisme se heurte à tant de résistances acharnées c'est qu'il compte dans ses rangs trop de lépreux moraux qui, en fait de messages de salut, n'ont que des mensonges à nous transmettre. Or, comme le dit Maréchal :

Fourbe une fois, on l'est le reste de sa vie.

Grâce à notre camarade, le Manifeste des Egaux prend enfin place dans la liste des manifestes socialistes du dernier siècle. Il met pour la première fois au jour les idées d'égalité sociale ; il s'oppose aussi, pour la première fois, au gouvernementalisme césarien, cette tunique de Nessus dont le peuple français n'arrive pas à se débarrasser.

Le Sylvain Maréchal de Dommanget est un beau et grand livre. Il est l'œuvre de l'un des nôtres ; il fait honneur au syndicalisme et il le justifie.

A.-V. JACQUET.

Redistribution du salaire et dévalorisation du travail

La logique voudrait que les salariés soient seuls à régler la redistribution du salaire qui s'effectue entre eux et qu'ainsi la fraction des prestations diverses qui leur est distribuée soit répartie par eux. Mais il est évident que cette charge est trop élevée pour être supportée par la seule classe des salariés et qu'elle dévore la substance même de sa rémunération. Le problème de la santé publique, celui de l'optimum de la population, cher aux démographes, ont un caractère national, non un caractère de classe ; il serait donc normal qu'ils soient résolus en répartissant leur charge sur l'ensemble de la population comme c'est le cas en Angleterre. La cotisation proportionnelle au salaire (1) serait alors remplacée par un impôt progressif sur le revenu et le droit aux prestations serait fonction non de la qualité de salarié ou de travailleur indépendant mais du niveau général du revenu (au moins pour les professions non agricoles). Ces prestations (familiales et médicales) seraient un acte de solidarité nationale au lieu d'être celui d'une solidarité hypocrite parce que forcée sur le plan du salariat.

**

En dix ans, une vaste redistribution du salaire s'est accomplie suivant diverses composantes que nous allons résumer brièvement. Dans chaque branche d'activité, on assiste à la redistribution suivante :

a) resserrement de l'éventail des salaires entre les sexes, l'écart passant de 30 % à 7 % des salaires masculins ;

b) resserrement de l'éventail entre la province et Paris, l'écart passant de 30 % à 15 % des salaires parisiens ;

c) ouverture de l'éventail suivant la situation familiale. L'écart en 1938 pour le professionnel parisien était de 36 % du salaire ordinaire entre le père de famille de cinq enfants et l'ouvrier sans enfant ; il est aujourd'hui de 85 % de ce même salaire.

Si les deux resserrements sont le fait d'une évolution séculaire, l'ouverture de l'éventail familial est surtout postérieure à 1938, bien qu'elle continue un mouvement esquissé dix ans plus tôt.

Nous savons que dans les métaux parisiens, un père de deux enfants à charge conserve à peu près son niveau de vie de 1938. En province, étant donné la revalorisation partielle, le niveau de vie constant serait dans la même branche d'industrie légèrement déplacé vers les ménages à un enfant. Enfin le fait que la femme travaille ou non, est seule ou non, modifie son niveau de vie. Celui-ci se conserve pour un couple de salariés mais dépend aussi de la zone provinciale d'abattement des salaires et de l'écart réel dans cette zone entre les deux salaires. Le problème a trop d'inconnues pour être même abordé ici ; mais nous devons encore le compléter par :

d) le resserrement entre les qualifications, res-

serrement qui diminue l'écart de 50 % entre le cadre moyen et le manœuvre et de 45 % entre le haut fonctionnaire et le garçon de bureau ;

e) la redistribution des salaires entre les branches d'activité. On peut, par catégorie technique, et en précisant la valeur des facteurs *a*, *b*, *c*, précédents, définir une ou plusieurs branches pour lesquelles le niveau de vie est resté constant. Au-dessous de celui-ci, nous pouvons sans erreur placer les salariés de la métallurgie, des produits chimiques, des transports, les employés de commerce, etc. Au-dessus, nous mettons des professions aux salaires particulièrement bas avant la guerre : habillement, textile, alimentation, verre, etc. et encore au-dessus ceux de certains secteurs nationalisés : mines, Electricité de France, etc.

Aux anciennes différences se substituent de nouvelles, mais, sans préciser les calculs, celles-ci ont un caractère commun : elles tendent à substituer aux différences dues à la complexité du travail, aux sexes et aux lieux d'habitat, les différences dues à la situation familiale. La formule : « à travail égal, salaire égal », tend à être remplacée par une autre : « à charges de famille égales, salaire égal ».

En apparence, le salaire social a l'air de corriger ce qu'avait d'injuste le salaire classique, prix de la force de travail, et d'y ajouter un supplément qui dépend des besoins du groupe social vivant de ce salaire. En apparence seulement, car si la cotisation des allocations est versée par le patron et a l'air d'être prélevée sur son bénéfice, ce n'est qu'une modalité de perception.

Le patron n'est ici qu'un intermédiaire entre les salariés et la caisse de compensation : la masse des salaires dégagée du produit national est à peine modifiée sur celle de 1938 ; elle est simplement redistribuée suivant les cinq composantes énumérées ci-dessus. Le patron n'est donc qu'une machine automatique à prélever sur le salaire global ce que l'administration redistribue.

Le salarié sans enfant verse 16 % de sa rémunération au profit de son camarade père de famille. Cet impôt est si bien réparti que les salaires les plus bas le versent intégralement. Au delà d'un plafond (22.000 francs par mois en 1949) l'impôt est constant, donc dégressif, par rapport au salaire. Si les prestations familiales ont pour but de venir en aide aux travailleurs les plus pauvres, il est digne de remarque cependant qu'elles soient obtenues aux dépens d'autres travailleurs tout aussi pauvres. Ce nivellement dans la misère a une apparence démocratique, mais il n'a qu'une fausse ressemblance avec la tendance générale au nivellement existant dans les pays hautement industrialisés. Celle-ci accompagne une hausse réelle de la masse salariale signifiant que le nivellement s'établit au-dessus de l'ancienne valeur moyenne du salaire. C'est le manœuvre qui monte vers l'ingénieur ; en France, c'est malheureusement l'ingénieur qui descend vers le manœuvre.

Un véritable resserrement de l'éventail des salaires ne peut être le résultat de quelques mesures législatives car il dépend étroitement du niveau de la

* Voir R.P. n° 48, mars 1951.

(1) Jusqu'au plafond légal.

production et du rendement comme l'a souligné Colin Clark. Les lois peuvent changer la répartition du gâteau ; elles ne sauraient par leur seule vertu l'augmenter.

Le nivellement en France se fait à un niveau plus bas que dans les autres pays industriels d'Occident. En 1949, la part de la masse salariale dans la production totale y a diminué de 25 % depuis 1938. Le travail humain se trouve donc systématiquement dévalorisé ; il faudrait être candide pour affirmer qu'il s'est dévalorisé au profit d'une forme supérieure de redistribution. Si une partie du revenu des salariés échappe dans sa répartition au facteur travail, elle n'y échappe pas dans sa genèse ; aucune loi ne changera cette constatation élémentaire. D'anciennes inégalités se trouvent ainsi réparées mais l'ensemble des classes salariées n'en bénéficie pas, l'homogénéité actuelle ne modifiant pas le standing social moyen des travailleurs.

Depuis le début du siècle, le salaire directement versé servait à une famille de quatre enfants ; cela impliquait un revenu différentiel plus élevé pour le ménage sans enfant ou le célibataire. Ils pouvaient ou élever leur consommation ou la différer en épargnant sur l'immédiat. L'épargne pouvait ainsi chez les jeunes travailleurs leur permettre de construire leur foyer à la manière des jeunes castors émancipés de leurs parents.

L'épargne ouvrière est destinée aux biens durables ou semi-durables depuis le logement jusqu'aux vêtements en passant par le mobilier ; elle permet l'équipement individuel ou familial, surtout si la famille est encore un projet. Or, la répartition actuelle, en réduisant le pouvoir d'achat du travailleur sans enfant réduit par là même ses possibilités d'épargne et par conséquent ses possibilités de construire un foyer (sans parler bien entendu de l'insoluble problème du logement).

Les chiffres globaux de la Caisse nationale d'épargne ne nous font pas connaître la part qui revient aux salariés proprement dits ni à leurs parents sans profession ; mais comme la composition professionnelle des épargnants n'a pas changé depuis 1938, il n'est pas absurde de penser que le solde moyen par livret reflète assez bien la propension à épargner des classes laborieuses.

En 1938, le solde moyen s'élevait à 2.461 francs ; en 1949, il est de 18.400 francs, soit 7,5 fois plus. Autrement dit, en valeur réelle, l'épargne actuelle vaut moins de 45 % de celle de 1938. C'est un résultat du niveau très bas de la redistribution des salaires. L'incertitude sur la valeur future de la monnaie (l'année 1949 a été cependant assez stable) ne compense pas la mauvaise rétribution ; au contraire, ses effets s'y ajoutent et transfèrent les dépenses de la classe laborieuse vers les biens de consommation immédiate, nourriture, spectacles, etc. Aujourd'hui, dans les commissions du coût de la vie, on prend pour « mesurer les besoins » (?) un individu misanthrope, misogyne, qui vit dans l'immédiat, et consomme journalièrement le prix de sa force quotidienne de travail : tableau symbolique de l'homme moderne, incapable de faire face à son destin. A ce salaire de l'homme « immédiat » on ajoute une allocation s'il devient père de famille (et même marié sans enfant). Et cette allocation reconstitue ce que touchait le travailleur de 1938 sans allocation. Qui ne voit que sous cette apparence ressemblance règne la plus profonde inégalité ?

L'homme de 1938 qui devenait père de famille s'était constitué un « équipement » familial par son épargne antérieure ; il était « dans ses meubles » et « chez lui ». L'homme de 1950 est un malheureux nomade possédant à peine une fourchette, quelquefois un lit à lui, et qui doit s'installer envers et con-

tre tout. L'allocation *a posteriori* ne remplace à aucun degré l'épargne *a priori* qui lui manque.

Quel législateur s'est-il intéressé à ces problèmes, puisqu'il est entendu que le régime actuel du sur-salaire familial les résout au mieux ? Mais le législateur n'a pas tout prévu : par l'allocation de salaire unique il prétendait retenir la femme au foyer ; or la distribution actuelle de la masse salariale conduit la femme mariée dans la mesure de ses forces et de son temps vers l'atelier ou le bureau.

L'analyse de cette masse resterait incomplète si on ne tenait pas compte des prestations médicales en contrepartie des versements aux assurances sociales. L'effet positif d'une politique médicale systématique n'est pas niable. Comme dans les autres démocraties industrielles d'Europe, il y a en France un relèvement sanitaire se manifestant par une baisse de la mortalité, une diminution de la tuberculose et de l'alcoolisme, mais il est juste de dire que ce relèvement était largement amorcé avant l'institution des assurances sociales. La politique des sports et le relèvement du niveau de vie dans les trente premières années du XX^e siècle en sont la cause essentielle. La Sécurité sociale a étendu et consolidé ce progrès dû à l'évolution sociale générale.

Ceci posé, il est difficile d'assimiler les dépenses sanitaires à une augmentation de la capacité de consommation des salariés. Le fortifiant ordonné par le médecin et partiellement remboursé par la Sécurité sociale ne saurait en général être substitué au bifteck qui n'est jamais remboursé ! L'hôpital où le travailleur malade paye une pension astronomique ne saurait à aucun degré remplacer un logement confortable pour ce même travailleur. De telles « consommations » ne sont pas interchangeables ; il est donc fallacieux d'introduire aux fins de comparaison les prestations médicales dans la masse salariale ; or si on ne les introduit pas la masse actuelle est *nettement* inférieure à celle de 1938, bien qu'à cette époque les assurances sociales ne couvraient qu'une faible partie de la « consommation médicale ».

Aujourd'hui, le salaire directement distribué se situe en dessous du prix de la force de travail tel que Ricardo et Marx l'avaient défini. Le pessimiste Ricardo affirmait que jamais le salaire ne pourrait s'élever longtemps au delà du prix des subsistances nécessaires et il écrivait :

« Le prix naturel du travail est celui qui est nécessaire pour mettre les ouvriers en général en état de subsister et de perpétuer leur race sans accroissement ni diminution. » (2)

Pour Ricardo, le salaire naturel était celui qui permet de faire vivre une famille (de 4 personnes) ; Marx, dans « Le Capital » (tome I), reprenait la thèse (en remplaçant travail par force de travail) :

« La somme des moyens de subsistance nécessaire à la production de la force de travail comprend donc les moyens de subsistance des remplaçants, c'est-à-dire des enfants des travailleurs. » (3)

Le salaire direct actuel ne répond plus à cette définition qu'un siècle de syndicalisme avait transformée en réalité ; il permet à peine à un manœuvre célibataire d'exister au niveau du minimum vital. Le manœuvre père de famille de deux enfants vit avec son sursalaire familial, au strict prix des subsistances dont les siens ont un besoin impérieux. Ainsi la loi d'airain des salaires de Ricardo et de

(2) Principes, chap. V.

(3) Edition Costes, p. 197.

Lassalle (4), que l'action syndicale et l'expansion industrielle avaient pratiquement abolie, renaît aujourd'hui grâce au mécanisme économique (complété par la législation) qui entretient la masse constante des salaires au niveau des subsistances.

Quand le salaire était, comme au XIX^e siècle, le prix direct de la force de travail, la classe ouvrière pour empêcher sa dégradation pratiquait le malthusianisme. Aujourd'hui le malthusianisme biologique est peut-être vaincu par les allocations, mais le malthusianisme économique le remplace et agit en sens contraire du premier : il empêche le salaire de se fixer durablement au-dessus du prix des subsistances.

La surpopulation ouvrière est remplacée par la sous-production industrielle et agricole ; la masse des biens de consommation privée progresse peu ; sa répartition entre salariés et non-salariés ne s'est modifiée que dans la mesure où l'effectif salarié s'accroissait. L'investissement nécessaire pèse lourdement sur les épaules du travail. Toute proportion gardée et tenant compte des palliatifs légaux l'investissement actuel n'est pas sans ressemblance avec celui d'il y a cent ans, construisant le régime capitaliste sur une sous-consommation de la classe ouvrière. Aujourd'hui, il se développe sur le fond d'une économie qui piétine depuis vingt ans et d'un pays dont le capital immobilier a été dévasté par la guerre ou simplement par l'usure du temps.

Une autre charge doit être supportée par la population active : celle des vieillards et des enfants. Chacun sait que le vieillissement augmente la charge de la fraction productive de la population. Le nombre croissant des enfants, s'il doit à long terme, quand ces enfants travailleront, diminuer la charge des vieux, vient à court terme l'augmenter sérieusement. Si on prend aujourd'hui 20 adultes travaillant, on doit diviser leur production en 35 parts : 20 pour les adultes eux-mêmes, 5 pour les vieillards, 10 pour les enfants. La charge totale est ainsi la résultante de deux autres (vieillards et enfants) qui varient en sens contraire.

Un statisticien, M. Bourgeois-Pichot (5), a établi, moyennant quelques hypothèses simplificatrices, une formule qui tient compte de ce double phénomène. Pour une mortalité donnée, il existe un taux de fécondité qui rend la charge minimum. C'était ce qui avait lieu en France vers 1930. La mortalité diminuant régulièrement élève cette charge minimum. Depuis les dernières années, la charge réellement supportée augmente en même temps que la fécondité. Cela découle des courbes données par l'auteur.

Sans faire intervenir dans cette conclusion une rigueur mathématique, on peut affirmer que la reproduction par en bas n'est pas dénuée de graves inconvénients. Une immigration de travailleurs, dont le coût d'instruction nous échapperait en grande partie, serait sans doute la solution la plus profitable au monde du travail.

Cette solution n'aurait de sens que si un postulat préalable était établi : une expansion économique en profondeur peut seule arrêter la désagrégation du niveau de vie ; mais une économie expansive, où le salaire serait lié à la productivité, suppose que la partie principale de ce salaire soit distribuée à chaque travailleur au prorata de la production ; et cela signifie que le salaire individuel devienne capable de faire vivre une famille de quatre personnes, c'est-à-dire le groupement social assurant le maintien biologique de la société. Au delà de ce nombre, la société tout entière et non les seules

(4) Cf. Lassalle : *Discours et Pamphlets* (éd. Giard 1903, p. 210).

(5) *Journal Société de Statistique de Paris* (mars-avril 1950).

classes salariées doivent prendre en charge (6) les bouches supplémentaires.

Le système actuel ne saurait durer sans aboutir à une désagrégation continue de la valeur du travail. L'exemple vient de haut, mais il est imité un peu partout. Nous pourrions citer les entreprises qui entretiennent des crèches d'autant plus vides que les travailleuses, habitant trop loin, ne peuvent les utiliser ; des colonies de vacances où il y a autant de surveillants que d'enfants, etc. Depuis la guerre, le goût des réformes à la Potemkine l'emporte sur le simple bon sens. Le bifteck et la liberté sont des biens plus précieux que la politique de prestige mise à la mode par les régimes totalitaires. Et ces biens tiennent en une formule : revaloriser le travail sous toutes ses formes ; laisser la liberté de consommation la plus grande et préserver avec soin les autres libertés.

Michel COLLINET.

(6) Au sens large du mot : en espèces et en nature (logement, crèches, etc.).

Indigents ou assurés sociaux ?

Voici quelques extraits des conclusions de l'enquête menée par Gruat (*Franco-Tireur*, 13 février au 12 mars) sur la Sécurité sociale :

Nous croyons avoir apporté à un grand nombre de Français qui n'avaient pas encore réfléchi à ces problèmes une révélation essentielle : les cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales appartiennent aux salariés. Les salaires pourraient être en effet augmentés de 36 % (sans majoration du coût de la vie) si demain disparaissait tout le système des assurances sociales. Le travailleur consent à un sacrifice de l'ordre de 36 % pour se prémunir contre les bons et mauvais risques de l'existence : la naissance et l'éducation des enfants, la maladie, l'infirmité, la vieillesse, la mort... Il paie, mais on ne lui demande jamais son avis. Il paie, mais on lui interdit tout contrôle sur l'utilisation de ses cotisations.

Une lectrice parisienne nous écrit : « J'ignorais que la Sécurité sociale payait 2.800 francs par jour pendant mon hospitalisation. Je croyais n'être qu'une opérée pauvre. Mais alors, payant plus cher, pourquoi suis-je traitée à l'hôpital comme une indigente ? Le croiriez-vous, l'interne ou le médecin de service ne me disent jamais « bonjour ! »

Oui, madame ! Vous payez 2.800 francs par jour, et on vous refuse toute considération et toute bienveillance, tout au moins dans certains hôpitaux. Vous représentez, avec vos huit millions de camarades salariés, avec les vieux travailleurs, la classe la plus pauvre de ce pays. On persiste à vous le faire sentir. Et pourtant, vous payez au moins autant que les autres !

Je demande en conséquence le respect d'abord pour la Sécurité sociale, et pour les assurés sociaux qui, chaque fois qu'ils touchent cent francs, laissent trente-six francs pour cette solidarité.

Je demande aux pouvoirs publics d'aider à son fonctionnement au lieu de l'entraver. Plus de circulaires nébuleuses, plus d'enquêtes tatillonnes, plus de textes abracadabrants. Il appartient au ministère du Travail de préparer la législation simple et claire qui doit se substituer au fatras des paperasses abusives ; au Parlement de voter un Code de Sécurité sociale qui soit compréhensible. S'ils ne le font pas à bref délai, les assurés pourront les accuser de sabotage !

L'Etat doit rembourser à la Sécurité sociale les milliards qu'il lui a empruntés (pour les fonctionnaires et les vieux travailleurs agricoles) ; il doit lui rembourser les dépenses qui correspondent à des préoccupations d'intérêt national (mère au foyer, primes aux familles nombreuses, lutte contre la tuberculose, etc.). Il doit enfin renoncer à ses ambitions de tutelle : la Sécurité sociale n'a pas besoin de tuteurs, mais de conseillers !

Notes d'économie et de politique

Puisque le retrait des troupes chinoises au 38^e parallèle et l'arrêt momentané qui s'ensuivra probablement pour les troupes de l'O.N.U., ainsi que les conversations entre adjoints des Affaires étrangères de l'Occident et de la Russie, ont amené dans le développement de la « guerre froide » la trêve dont a besoin Staline pour constituer son stock de bombes atomiques, et que cette trêve nous rend pressés de porter nos pensées ailleurs (« Seigneur, éloignez de moi ce calice ! »), parlons d'autre chose.

Parlons d'une question qui est posée depuis près d'une trentaine d'années devant le prolétariat français, qui se pose devant lui avec une acuité toujours accrue (la récente augmentation de 20 % des allocations familiales a amené en certains points de vives altercations entre les ménagères mères de familles nombreuses et les autres), et sur laquelle la classe ouvrière et ses syndicats n'ont jamais pris jusqu'à présent une position bien définie : la question des allocations familiales.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA LOI D'AIRAIN DES SALAIRES

Rappelons d'abord que les allocations familiales ne sont point d'origine ouvrière, mais d'origine patronale. Elles n'ont jamais fait l'objet d'aucune revendication ouvrière ou syndicale ; ce sont les patrons, suivis ensuite par l'Etat, qui en ont eu seuls l'initiative, tant en ce qui concerne leur institution qu'en ce qui concerne leurs successives augmentations.

Ce sont les patrons du Nord, tout particulièrement les patrons catholiques du textile, plus ou moins issus de la lignée de Motte — le fameux lainier roubaisien paternaliste des années 90, qui ne donnait à ses ouvriers que des salaires insuffisants pour vivre, mais qui les complétait par des secours distribués par les « bonnes œuvres » de Mme Motte — qui, au lendemain de la guerre de 1914, imaginèrent de leur propre chef, sans aucune pression extérieure, de donner un supplément de salaire aux travailleurs ayant des enfants, et variable selon le nombre des enfants.

Une douzaine d'années plus tard, toujours sans qu'il y ait eu à ce sujet aucune demande ouvrière, l'Etat généralisa le système en prenant lui-même l'affaire en mains, mais assez timidement d'abord. Ce n'est qu'avec l'établissement de la dictature du « paternaliste » Pétain, qui considérait le rôle de l'Etat à peu près de la même manière que Motte considérait celui du patron, que les allocations familiales commencèrent à prendre dans la rémunération du travailleur une place plus importante, qui n'a fait que s'accroître sous la IV^e République, du fait principalement des efforts du catholique M.R.P.

Ainsi l'allocation familiale est d'origine patronale et d'inspiration religieuse. On ne s'en étonnera point si l'on songe que les allocations familiales ne sont rien d'autre qu'un perfectionnement du système des salaires qui tend tout simplement à obtenir une application plus stricte de la « loi d'airain des salaires ».

Cela par un double procédé.

I. — Rappelons d'abord que la loi d'airain des salaires, ainsi que l'a dénommée Lassalle, consiste en ce que le salaire est calculé de manière à fournir au travailleur juste de quoi vivre, lui et ses enfants. Il faut, en effet, pour que le capitalisme puisse lui-même vivre, pour qu'il puisse continuer à s'enrichir du travail de ses salariés, qu'il y ait des salariés, donc que ceux-ci puissent continuer à vivre et, en outre, à élever des enfants qui les remplaceront à l'atelier lorsqu'ils seront morts ou trop vieux.

Donc, le salaire permettant à l'ouvrier de vivre et d'élever sa famille est un salaire minimum au-dessous duquel, sous peine de tuer la poule aux œufs d'or, le capitalisme ne peut descendre.

Mais, avant les allocations familiales, cette loi ne pouvait être appliquée qu'approximativement. Tout ouvrier possédant la même qualification touchait, en effet, le même salaire. Pour la raison que nous venons de dire, ce salaire devait permettre à l'ouvrier d'élever sa famille ! Mais alors, les ouvriers qui n'avaient pas de famille touchaient le même salaire que s'ils en avaient une ! Ils touchaient donc plus que ce qui leur était strictement nécessaire pour vivre, ils jouissaient ainsi d'un véritable sur-salaire. Chose inadmissible ! Un capitaliste qui sait son métier doit veiller à ce qu'aucun salarié ne touche plus que ce qui lui est indispensable. Il fallait donc supprimer l'avantage que possédait le prolétaire sans enfants, supprimer ce scandaleux sur-salaire, et pour cela diminuer le salaire de l'ouvrier sans famille. Les allocations familiales n'ont pas d'autre but. Elles n'ont pas pour objectif d'augmenter le salaire du père de famille — cela c'est l'apparence, mais une apparence aussi contraire à la réalité que le mouvement du soleil autour de la terre — ce qu'elles cherchent, c'est à diminuer le salaire des travailleurs non-pères de famille.

Si vous en doutez, regardez les chiffres ! J'ai présentement deux statistiques sous les yeux. L'une est d'origine patronale, elle a été établie par le « Centre des jeunes patrons » (1). D'après elle, si l'on considère comme égal à 100 le salaire réel du célibataire, ainsi que celui du père de trois enfants en 1938 (année où les allocations familiales existaient pourtant déjà, mais pas dans la mesure où elles existent maintenant), le salaire moyen réel de l'ouvrier parisien était encore, en octobre 49, de 79 pour le père de trois enfants, alors qu'il n'était plus que de 48 pour le célibataire. Autrement dit, le pouvoir d'achat de l'ouvrier célibataire avait baissé de plus de 50 % tandis que celui du père de trois enfants n'avait guère baissé que de 20 %. Quant au père de quatre enfants, dont le salaire n'a point été fourni par la statistique en question, il est bien probable qu'il avait, en 1949, conservé à peu près le même pouvoir d'achat que celui qu'il avait en 38.

Donc, diminution massive du salaire du célibataire et diminution moindre, mais encore notable, du salaire des travailleurs n'ayant que peu d'enfants, tel est le premier et fondamental résultat du soi-disant supplément de salaire des allocations familiales, car il va de soi que l'on n'aurait pu laisser un père de quatre ou cinq enfants ne toucher en 49 que la moitié du salaire qu'il touchait en 38, sans mettre en péril l'existence de sa famille et, par suite, le maintien à son niveau de la population ouvrière.

Mais, dira-t-on, les pères de très nombreuses familles, ceux qui ont six ou sept enfants, ont vu, eux, leur pouvoir d'achat augmenter depuis 38. C'est exact, mais cette augmentation ne compense pas la diminution de salaire subie par les travailleurs sans enfants ou n'ayant qu'une famille peu nombreuse. Si, en effet, nous consultons la seconde statistique, celle qu'a publiée Collinet dans le dernier numéro de la R.P., nous voyons que, en 49 comme en 38, la masse totale des salaires payés est de 42 à 43 % de la valeur des biens produits, mais que, comme, entre ces deux dates, le nombre de salariés a augmenté, la part de la production qui va à chaque pro-

(1) Et reproduite par le bulletin de l'Union des Cercles d'études syndicalistes, d'où je la tire.

ducteur a diminué, autrement dit la plus-value produite par lui s'est accrue, son exploitation a augmenté.

Ainsi, en ne se contentant plus de faire une moyenne, de donner simplement, **en moyenne**, à la classe ouvrière ce qu'il lui faut pour vivre et se reproduire, mais en considérant chaque individu à part et en ne lui donnant, à lui personnellement, que ce qui lui est nécessaire pour vivre et se reproduire dans la mesure où il se reproduit réellement, en passant ainsi, comme diraient les physiciens, du domaine macroscopique au domaine microscopique, en substituant à une considération statistique globale celle du phénomène élémentaire, le capitalisme a fait, de son point de vue, un progrès certain puisqu'il a accru le bénéfice qu'il tire de la force de travail au salarié. En passant de la simple étude d'une masse de molécules à celle du comportement de chaque atome, la physique a fait faire un progrès immense à l'art de détruire les hommes ; en passant, à peu près en même temps, de la considération des besoins de l'ensemble des prolétaires à celle de ceux de chaque prolétaire en particulier, le capitalisme a fait, lui aussi, un progrès, peut-être moins considérable, mais non moins réel, dans le domaine de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Tel est le premier mode selon lequel les allocations familiales servent les intérêts du capitalisme.

II. — Il en est un second.

La loi d'airain des salaires n'est qu'une loi-limite. C'est au niveau qui permet tout juste au travailleur de vivre et d'élever sa famille que le capitalisme tend toujours à réduire le salaire, mais c'est à l'élever le plus possible au-dessus de ce niveau que tendent, non moins constamment, les efforts des salariés. Entre ces deux efforts contraires, c'est la force qui décide. Or, cette question de force dépend, à son tour, dans une large mesure, des conditions dans lesquelles se trouvent les deux classes pour mener leur bataille, et notamment de celles de ces conditions qui rentrent dans le cadre de ce qu'on appelle le rapport de l'offre et de la demande.

S'il existe un grand nombre de prolétaires, si les bras qui s'offrent aux patrons sont en excès par rapport à ceux que la grandeur des capitaux existant à ce moment-là permet d'employer, alors le patron a beau jeu, et la loi d'airain sera respectée dans son intégralité (le salaire peut même tomber au-dessous de ce que celle-ci exigerait dans le cas d'une surpopulation permanente qui rendrait non dommageable la disparition, par sous-alimentation, d'une partie de la progéniture ouvrière), mais si, au contraire, il y a « rareté de main-d'œuvre », si c'est le capitaliste qui doit courir après l'ouvrier pour pouvoir faire fructifier ses capitaux, alors la scène change, le travailleur peut échapper, au moins momentanément, à la loi d'airain et gagner un peu plus que son nécessaire.

L'existence d'une surpopulation ouvrière, d'un constant excédent de main-d'œuvre par rapport aux capitaux, d'une « armée de réserve industrielle », comme disait Marx, est donc indispensable si l'on veut que la loi d'airain s'applique.

Or jamais le capitalisme n'a eu autant besoin de main-d'œuvre que maintenant, surtout en France. Il faut être des illusionnistes ou des illusionnés invétérés, comme les gens de « l'Abondance », résolus à ne tenir aucun compte des faits les plus manifestes, pour prétendre que le progrès technique réduit les besoins de main-d'œuvre. Depuis cent cinquante ans que le progrès technique marche à pas de géant, le nombre des ouvriers, dans chacun de nos pays pris individuellement, et, plus encore, dans le monde considéré dans son ensemble, n'a pas cessé de croître. Croître à une allure presque aussi vertigineuse que le progrès technique lui-même.

Tandis qu'au siècle dernier, le capitalisme put fai-

re face, en grande partie, à la croissance du nombre d'ouvriers qui lui étaient nécessaires, en puisant dans la population paysanne, cette source de main-d'œuvre tend maintenant, pour des raisons qui nous entraîneraient trop loin, à s'épuiser, au moins dans nos pays. Le capitalisme a donc désormais à faire face à l'accroissement de ses besoins en main-d'œuvre, par les moyens du bord si j'ose dire, c'est-à-dire par l'accroissement naturel de la population salariée, qu'il convient désormais de faire se reproduire selon la progression géométrique chère à Malthus. Sans quoi, le capitalisme risque de se trouver prochainement dans l'impossibilité de faire fructifier la totalité de ses capitaux et, chose pire encore, de ne pouvoir faire fructifier la partie de ses capitaux pour laquelle il trouverait de la main-d'œuvre qu'à la condition de consentir à celle-ci des salaires bien au-dessus de ce qu'il lui faudrait pour vivre, car la « concurrence des capitaux » pour trouver des ouvriers remplacerait alors la « concurrence des ouvriers » pour trouver un emploi, l'« armée de réserve industrielle » deviendrait une armée de capitalistes et non plus de prolétaires et la « loi d'airain des salaires » se muerait en une « loi d'airain des capitaux » en vertu de laquelle le profit du capital tendrait vers zéro !

Danger mortel, donc, pour le capitalisme ! Danger mortel pour l'ensemble de la classe bourgeoise, danger qui met en péril l'existence même du régime et qui, pour cette raison, exige non plus une action des capitalistes pris isolément, mais l'intervention du chargé d'affaires général de la bourgeoisie : l'Etat. Et c'est pourquoi l'on est passé de Motte à Pétain.

De même, si c'est l'Eglise qui est intervenue le plus résolument et le plus continuellement pour amener cette intervention de l'Etat, la raison en est que l'Eglise n'est autre que la conscience de classe des classes dirigeantes de la société.

Après une assez longue période de trouble et de confusion provoquée par le grand bouleversement de la Révolution française qui anéantit la classe dirigeante que l'Eglise catholique avait été habituée jusque-là à soutenir, l'Eglise a repris son rôle depuis une soixantaine d'années, elle est maintenant devenue la conscience de classe de la bourgeoisie, la conscience qui, au delà des intérêts des bourgeois pris isolément, et même parfois en contradiction avec eux, se préoccupe avant tout d'assurer à longue échéance le salut de la classe. L'Eglise catholique romaine est, en gros depuis Léon XIII, l'institution qui a la plus claire vision des nécessités qui conditionnent l'avenir de la société bourgeoise.

S'il y avait besoin d'en donner une, la preuve que l'objectif des allocations familiales est non seulement de proportionner le salaire aux besoins, mais de pousser à la procréation, serait fournie par le fait que les allocations ne sont pas **proportionnelles** aux besoins des familles, mais qu'elles sont **progressives** par rapport à ces besoins, au fur et à mesure que le nombre des enfants augmente. Alors que trois enfants, surtout s'ils se succèdent à faible intervalle, ne coûtent pas trois fois autant à élever qu'un seul enfant, l'allocation pour trois enfants est beaucoup plus que le triple de celle donnée pour un seul enfant ; elle est, en effet, de 5.220 francs **par enfant**, au lieu de 2.736 francs lorsqu'il n'y a qu'un enfant : près du double ! (2).

Sous le couvert des « intérêts de la patrie », symbole habituel des intérêts de la classe dirigeante, l'allocation familiale progressive vise au maintien de

(2) Voici les chiffres pour une famille ne comportant qu'un salarié : montant total de l'allocation pour 1 enfant : 2.736 francs, soit 2.736 francs par enfant ; pour 2 enfants : 8.988 francs, soit 4.494 francs par enfant ; pour 3 enfants : 15.660 francs, soit 5.220 francs par enfant ; pour 5 enfants : 26.268 francs, soit 5.253 francs par enfant ; pour 7 enfants : 38.600 francs, soit 5.514 francs par enfant.

l'application stricte de la loi d'airain des salaires par le maintien d'un excès constant de main-d'œuvre. Il faut « des Français pour la France », clame-t-on. Traduisez : il faut « des Prolétaires pour le Capital », il faut « des bras et des cerveaux pour en tirer profit ».

LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET LE COMMUNISME (au sens vrai du mot)

On aurait pu s'attendre à ce qu'un système de salaires qui tend si manifestement à abaisser le niveau de vie de la classe ouvrière soulève une résistance obstinée et unanime de la part de celle-ci. Il n'en a rien été.

Cela, il me semble, pour deux raisons principales, que je vais succinctement indiquer.

La première provient de l'hypocrisie interne fondamentale du régime capitaliste qui, même en l'absence de toute intention consciente de la part de ceux qui en profitent, a pour résultat de tromper ceux qui en souffrent. Dans la société bourgeoise, tout comme dans le monde des planètes, il y a divorce total entre l'apparence et la réalité.

Ainsi que nous y avons fait allusion plus haut, les allocations familiales, qui aboutissent, en fait, à une diminution des salaires versés à la classe ouvrière, se présentent, non comme une diminution de salaires, mais, au contraire, sous l'aspect d'une augmentation de salaires. Lorsque des allocations familiales sont instituées ou augmentées, le patronat et l'Etat ont, en effet, bien soin de ne pas diminuer, **à ce moment-là**, les salaires des célibataires. L'allocation apparaît donc purement et simplement comme une augmentation de salaire, un salaire supplémentaire qui s'ajoute à celui déjà perçu par le père de famille. Ainsi, ces augmentations ne s'appliquent pas à tous, mais elles s'appliquent à un bon nombre, et sans que les autres en souffrent. Comment, dans ces conditions, pourrait-on se refuser à les accepter ?

Ce n'est que plus tard, lors des rajustements de salaires que commandent les variations de la conjoncture économique ou de la valeur de la monnaie, que les effets des allocations familiales sur le salaire proprement dit se font sentir. Car c'est alors qu'au lieu de consentir pour tous le nouveau salaire qu'exige la vie d'une famille, comme l'était l'ancien salaire, on ne le consent que pour le travailleur effectivement chargé de famille, celui qui est sans enfants devant se contenter d'un salaire moindre, donc moindre (toutes choses égales d'ailleurs) que celui qu'il touchait précédemment. Mais il lui est alors difficile, sinon impossible, de se rendre compte que cela est dû à l'existence de l'allocation familiale.

Telle est la première raison qui explique l'absence de réaction de la classe ouvrière devant l'institution des allocations familiales.

Il en est une seconde, plus profonde.

Dans l'idéologie prolétarienne, telle qu'elle s'est formée au XIX^e siècle, deux courants se sont fait jour. L'un, relevant du **collectivisme**, se donnait pour but d'édifier une société où chacun recevrait le « produit intégral de son travail », une société dont la formule serait : « à chacun selon ses œuvres » ; l'autre, considéré, à tort ou à raison, comme plus radical, relevant du **communisme**, au sens historique du terme avant sa déformation russe, prétendait que chacun devait être rémunéré, non d'après son travail, mais d'après ses besoins : « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ».

Or, il va de soi que les besoins du père de famille sont supérieurs à ceux du célibataire ; l'allocation au premier d'un salaire plus élevé que celui du se-

cond va donc dans le sens du communisme. Cela est si vrai que durant la Révolution espagnole, les anarchistes de Catalogne envisagèrent, au moins en certains lieux, à Puigcerda par exemple, forteresse de la F.A.I., d'instituer un « salaire familial », c'est-à-dire un système aboutissant aux mêmes résultats que notre propre système d'allocations familiales.

Le sens de la solidarité est un sentiment très profondément enraciné chez les travailleurs. L'entraide est la pratique constante et générale dans tous les milieux ouvriers, et d'autant plus que ceux-ci sont plus pauvres. C'est l'un des aspects par lesquels la vie ouvrière contraste si fortement avec la vie, extrêmement individualiste, de la bourgeoisie.

Le fait que celui qui n'a pas d'enfants travaille pour contribuer à alimenter les enfants de son voisin ne heurte donc aucunement le sens de la justice du prolétaire, il satisfait au contraire à ce qui est, dans la société actuelle, la condition même de son existence : s'aider et se secourir mutuellement.

Telle est la seconde raison pour laquelle le prolétariat accepte, sinon avec enthousiasme, au moins sans protestation, tant du moins qu'il n'y a pas exagération, le système des allocations familiales.

CONTRE LA PROGRESSIVITE ! POUR LA DEGRESSIVITE !

La conclusion pratique qui me paraît résulter de ces deux sortes de considérations est celle-ci : il est vain de vouloir tenter aujourd'hui de supprimer totalement le système des allocations familiales, du fait qu'il est conforme à la fois à la logique du salariat et à la sensibilité prolétarienne que le célibataire contribue à entretenir les enfants de son compagnon de travail. Acceptons-le donc !

Mais ce qui n'est plus du tout conforme à la sensibilité prolétarienne, ni à aucune logique, mais seulement aux intérêts d'un patronat désireux de s'assurer des positions avantageuses pour ses luttes futures, c'est la création d'une surpopulation artificielle dérivant de l'existence de cette véritable **prime** à l'enfantement que constitue la progressivité de l'allocation. Que le salaire varie en fonction de l'accroissement des besoins dérivant de l'accroissement du nombre des enfants, soit ! Mais qu'au lieu de varier, comme maintenant, plus que proportionnellement à ces besoins, il varie moins que proportionnellement, afin de tendre à maintenir, au lieu d'une constante surpopulation, une constante sous-population, qui facilitera la lutte de la classe ouvrière pour l'amélioration de ses conditions de vie. Autrement dit, il faut qu'au lieu d'être progressif, le montant de l'allocation par enfant soit dégressif.

On pourrait, par exemple, dans un premier stade, ramener l'allocation à n'être que proportionnelle au nombre des enfants, de telle sorte que le père de 7 enfants, par exemple, ne touche que sept fois ce que touche le père d'un enfant, au lieu de quatorze fois, comme maintenant. Puis, dans une seconde phase, établir une double échelle de dégressivité : d'abord, une dégressivité faible, de 1 à 3 enfants, de façon que le père de 3 enfants touche un peu moins que le triple de ce que touche le père d'un enfant pour tenir compte de ce que l'entretien de 3 enfants ne coûte pas le triple de ce que coûte celui d'un enfant ; puis une dégressivité rapide à partir du quatrième enfant afin de décourager les familles nombreuses, dégressivité pouvant aboutir à la suppression complète de toute allocation supplémentaire à partir, par exemple, du septième enfant.

Tel est ce qui me semble devoir être, dans ce domaine, l'objectif majeur d'une classe ouvrière pré-occupée de ses intérêts à longue échéance, c'est-à-dire consciente de ses intérêts de classe.

R. LOUZON.

La renaissance du syndicalisme

Après la Conférence de l'Unité

Unité, liaison syndicale... et action syndicaliste

Quelques-uns de nos lecteurs ont justement regretté que le précédent numéro de la R. P. n'ait fait aucun écho à la Conférence nationale pour l'Unité, organisée par le journal l'Unité, le 25 février 1951. Ce délai m'aura peut-être permis de mettre un peu d'ordre dans les impressions que j'y avais recueillies et de profiter des réflexions que la conférence a déjà suscitées. Et puis le sujet, celui du regroupement syndical, celui de la liaison entre les divers courants syndicalistes, s'il est d'actualité, il n'est malheureusement pas question de le voir progresser vers sa solution en un mois, dans les circonstances présentes.

Comme beaucoup d'autres, peut-être, j'assistais à cette conférence, en spectateur, sans bien connaître les organisateurs. Cela ne suffit pas de savoir que l'Unité a commencé de paraître le 1^{er} juillet 1950 par la publication d'un appel « pour la démocratie et l'unité syndicales », signé par Dellac (qui venait de « démissionner » du bureau confédéral de la C.G.T.), R. Dumont, de la Fédération des Employés C.G.T., Michel Morin, journaliste C.G.T., Valière et Chéramy, de l'Ecole Emancipée, Roger Paul de la Fédération du Livre F.O., etc. Un comité provisoire pour la démocratie et l'unité syndicales était formé, présidé par Dellac et ne comprenant comme membre non C.G.T. que Valière du Syndicat national des Instituteurs. Ce comité avait la satisfaction d'être approuvé et paraît-il appuyé par les écrivains Clara Malraux, Agnès Humbert, Edith Thomas et Jean Cassou. Les accusations de titisme lancées par la Vie ouvrière et tous les staliniens de stricte obédience ne pouvaient surprendre personne. Quant à savoir le fin mot de la démission de Dellac de ses fonctions du bureau confédéral (« parce qu'il se sentait mal à l'aise, lui, socialiste, dans un secrétariat où l'on n'a pas le droit de l'être », Michel Morin, Unité, 15-8-50), puis de son exclusion contre laquelle le même rédacteur voudrait que tous les militants, même non adhérents à la C.G.T., protestent, il n'est pas question ici d'en discuter. Au reste, le problème des exclusions de la C.G.T. sera abordé par la conférence du 25 février.

Bi-mensuel depuis octobre, l'Unité a cherché à élargir le cercle de ses rédacteurs. Des militants de F.O., de la Fédération nationale des syndicats autonomes (F.N.S.A.), de la F.E.N. autonome y ont développé leurs opinions. Notons en passant que Roger Paul ayant expliqué pourquoi il avait rejoint F.O., P. Lambert lui a aussitôt donné la réplique : rien à faire dans F.O., possibilité d'agir dans la C.G.T. pour garder le contact des travailleurs. Et sur quel ton ! Assez peu encourageant, en somme, pour la libre confrontation. C'est comme à propos du problème de la guerre : je reconnais d'autant plus volontiers à P. Lambert le droit de ne pas approuver Louzon qu'il m'arrive souvent de ne pas partager les opinions de celui-ci ; mais pourquoi, alors, entamer la polémique en parlant

de la Révolution dite prolétarienne ? « Les menaces qui pèsent sur la classe ouvrière sont trop graves pour que nous portions des jugements a priori. » (P. Lambert, Unité, 7-1-51.)

Du premier appel à la constitution de comités de base pour la démocratie et l'unité syndicales, à la conférence du 25 février, quels comités ont pris naissance ? Il y en a eu dans la métallurgie (à Neuves-Maisons, chez Renault...), chez les employés (Sécurité sociale), et chez les cheminots (le C.U.S.C., Cartel d'unification syndicaliste des cheminots, groupant des militants C.G.T., C.N.T., F.O. et Autonomes se joignirent à l'Unité). En annonçant, le 24 décembre dernier, qu'une conférence nationale constitutive des comités pour la démocratie et l'unité syndicales se tiendrait le 25 février, on se promettait, après un débat « sur les meilleures tactiques pour reconstruire l'unité syndicale, d'élire un comité national ». Unité d'action d'abord, unité syndicale ensuite, proclamait-on également. Franches controverses entre partisans de l'unité par la démocratie !

La « Tribune libre » de l'Unité permit enfin à des militants C.G.T., F.O. ou Autonomes de préparer les débats du 25 février.

**

Salle Lancry, le dimanche 25 au matin. 200 à 250 militants présents. Dellac ouvre la séance, ne disant que deux mots pour présenter « les camarades qui m'entourent », et plusieurs autres pour expliquer son départ du bureau confédéral de la C.G.T. Lambert, dans son rapport d'activité, rappelle l'origine du mouvement par la réunion, initialement, de trois courants : l'Ecole Emancipée, les minoritaires de la C.G.T. avec Dellac, les militants de « Front ouvrier » (Dumont, Lambert...). Leur travail a été d'élargir le faisceau des tendances ainsi réunies : Joyeux (F.N.S.A.), Hébert (F.O. de Nantes). La majorité autonome des instituteurs a hésité. Lambert reconnaît que l'action a été tâtonnante ; il faut s'adapter à des circonstances très diverses. En tout cas il ne s'agit pas de créer une nouvelle tendance, encore moins une nouvelle centrale. Ce qui paraît le mieux convenir : des comités de liaison, respectant l'autonomie des participants, indépendants vis-à-vis des partis politiques et respectueux de la démocratie ouvrière. Sur ces bases d'utiles contacts ont été pris en Finistère, Loire, Loire-Inférieure, Marne, Oise, région parisienne, etc. Dans douze corporations on édite des tribunes libres pour l'unité. Quant à cette conférence-ci, on lui proposera de constituer un comité de liaison où tous les courants pourront être représentés et de transformer le journal en coopérative ouvrière. Comité et journal prépareront une deuxième conférence qui dressera le bilan des progrès.

Morin, pour introduire le débat sur l'unité, présente sa thèse (celle des organisateurs de la réu-

nion, semble-t-il) : aller dans les comités d'unité d'action, même si c'est Frachon qui les a constitués ; à tout prix avoir le contact avec les adhérents de la C.G.T., « avec la classe ouvrière ». Refuser ce pis-aller si dangereux de l'unité de tous ceux qui ne sont plus à la C.G.T. : la base en serait l'antistalinisme, et puisqu'il y a des ouvriers staliniens on ne peut pas être antistalinien (je résume en essayant de traduire la pensée de l'orateur.) Le thème d'ailleurs sera plusieurs fois repris.

Viennent ensuite les interventions. Trop nombreuses pour être toutes, ici, analysées. Débats très calmes dans l'ensemble ; la liberté de parole assurée, la réglementation du temps de parole ayant été appliquée avec souplesse et doigté. Comme toujours, trop d'orateurs pour redire ce qui l'a déjà été. **Letourneur** (U.L.-C.G.T. de Châlons-sur-Marne) pense qu'il faut être présent dans tous les mouvements ; bien que « brigadiste », il se maintient dans son union locale. **Devouges** (des Cheminots C.G.T. de Caen) est satisfait de l'action du cartel d'unification syndicaliste des cheminots de Caen ; il veut rester dans la C.G.T. avec la majorité des travailleurs. **Peyrotte** (S.N.I., Hérault) voit dans l'unité du S.N.I. l'aspect positif de l'autonomie mais souffre de son isolement.

Avec **Hébert** (U.D.F.O. de Loire-Inférieure) autre ton et autre son de cloche (un son beaucoup moins fréquent que les autres durant cette journée). D'abord il insiste sur la politisation du mouvement syndical comme cause de la scission. Puis il signale les difficultés d'une unité « sans exclusive » ; et alors, en 33, en Allemagne, aurait-il fallu tendre la main aux groupes nazis ? Pense-t-on faire de l'utile travail avec ceux qui ne rêvent, en fin de compte, que d'un portefeuille (de ministre ou garni ?). Quant aux comités de liaison que des syndiqués y participent, c'est d'accord, mais comment penser que des syndicats subordonneront leur action à des décisions prises par un comité qui leur serait extérieur et qui comprendrait des inorganisés ? Ce qu'on fera de mieux, ce sera de faire vivre des comités de liaison permettant la libre confrontation.

L'après-midi, auditoire plus nombreux ; les orateurs aussi ; on ressent quelque fatigue. **Lanen** vante les mérites de la grève gestionnaire (**Libertaire**, 16 mars) ; **Joyeux** juge nécessaire et suffisante la fidélité aux pionniers du syndicalisme ; la liberté d'expression dans l'Unité lui paraît une réussite. Plusieurs orateurs traitent ensuite trop longuement de leur exclusion de la C.G.T. ; par réaction certains militants de F.O. trouvent des accents imprévus pour vanter la démocratie de leur organisation. Notons que parmi ces exclus la plupart sont partisans d'accueillir les non syndiqués dans les comités de liaison.

Il faut signaler l'intervention d'un militant C.F.T.C. (minorité « Reconstruction ») de chez Renault, « hostile à l'esprit de chapelle », effrayé à l'idée que Hébert assimilerait peut-être les staliniens aux hitlériens, persuadé que l'unité d'action était possible sur des bases bien déterminées et qu'il ne fallait surtout pas isoler la C.G.T. ni l'exclure, se refusant à tout sectarisme.

Franc (S.N.I. de la Loire) craint que la conférence n'ait pas traité son objet : la mise au point des modalités de constitution des comités de liaison. Préparer, en somme, la seconde conférence, nouvelle étape dans la nécessaire cure de désintoxication dont la classe ouvrière a besoin.

Guilleminot (Métaux, C.G.T.) relate longuement son expérience du comité d'unité d'action de Neuves-Maisons, qui, assure-t-il, lui prouve qu'il a bien fait de ne pas suivre F.O. dans la scission.

Les deux derniers orateurs sont adhérents de la C.G.T. ; l'un ne suivra le mouvement de l'Unité

que si les staliniens orthodoxes n'en sont pas exclus ; l'autre pense que Frachon en 47 a été roulé par les réformistes et que les staliniens ont droit à son estime parce qu'ils remontent le courant ! Et tous deux sont d'accord, aux applaudissements du militant C.F.T.C. et de plusieurs autres, pour protester contre la dissolution de la F.S.M.

Cela vient à point pour que Lambert réponde... qu'il proteste également mais qu'il réproouve l'odieuse calomnie lancée par l'**Humanité** contre la C.N.T. espagnole. La protestation contre cette attaque sera votée à l'unanimité. Pour la dissolution de la F.S.M. ; il y aura quelques abstentions.

Et l'on termine. Il est entendu qu'il ne s'agit que d'un comité de liaison, qu'un très large libéralisme présidera à sa constitution ; les comités régionaux pourront se réunir souvent, le comité national une fois par trimestre. Principe de travail : indépendance vis-à-vis des partis, respect de la démocratie.

La durée des débats n'avait pas permis que soit présenté, ainsi qu'il était annoncé, le rapport sur le journal. Appel est fait seulement à la participation à la coopérative qui assurera son fonctionnement dans le respect des règles démocratiques. L'expérience est intéressante et aurait mérité qu'on s'y attache plus longuement et sérieusement. Le retour à de saines habitudes de publication et de discussion des comptes est essentiel, si l'on veut pouvoir parler valablement de démocratie.

**

J'ai essayé, par ce compte rendu sommaire, de traduire l'essentiel de débats un peu touffus. Chacun avait inévitablement trop tendance à discuter longuement sur son expérience. Je tire seulement quelques conclusions.

Rien n'a été décidé quant à l'inclusion ou à l'exclusion des non-organisés. Si, dans des comités d'unité d'action, il est des arguments qui justifient leur présence (même s'il y a des expériences qui montrent quelle source de confusion cela présente), on ne conçoit plus guère ceux qui justifieraient leur introduction dans un comité de liaison. Il faut bien dire qu'à l'issue de la conférence, comme Franc le notait, les modalités de fonctionnement de ces comités restent bien imprécises. Et tout autant leurs buts. Il n'a jamais été question par exemple que les minorités qui luttent dans les diverses organisations y trouvent un moyen de s'épauler, de se renforcer mutuellement. Et que là où des minorités existent sans encore avoir pris corps, les comités les aident à se constituer, à prendre conscience de leur force, à préciser leurs objectifs. On est resté dans le vague.

Mais c'est peut-être qu'un désaccord profond sépare en réalité les tendances diverses qui essaient ainsi vainement de cohabiter. Vainement, parce qu'on n'échappera pas à la nécessité de s'expliquer complètement sur le rôle et sur la nature du syndicalisme.

Concevra-t-on l'unité entre tous les éléments syndicalistes, laissant toutes les tendances s'exprimer et ce regroupement laissant à tous la liberté de fixer en commun leurs méthodes et leurs objectifs ? Cela ne peut s'imaginer que si on ne met pas le loup dans la bergerie. C'est l'unité des syndicalistes à l'exclusion de ceux qui ne sont que des staliniens. Ou bien entretiendra-t-on dans l'esprit des travailleurs l'illusion qu'une coopération est possible avec ceux qui sont, à un autre titre mais à un égal degré, les ennemis de la classe ouvrière ? Il faut regretter que la question n'ait pas été discutée bien profondément à la conférence. Les principaux responsables de l'Unité paraissent avoir choisi la mau-

vaise solution. Si cette orientation se confirmait, l'Unité ne remplirait pas le but annoncé par son titre.

Sans aucun doute pour moi, des militants comme Lambert et Dellac se font de la scission de 1947 une idée fautive parce qu'ils n'ont pas apprécié sa cause réelle. La politisation des syndicats par le parti communiste français n'est pour eux qu'un accident, regrettable certes, mais ne portant pas atteinte à la signification du syndicalisme. Là où nous ne voyons plus que des rouages de la complexe machine infernale de l'Etat totalitaire, ils persistent à voir organisation ouvrière. Mais que peut leur grain de sable d'opposition sous les meules de la stricte orthodoxie ? Le prochain congrès de la C.G.T. nous le montrera. Nous serions heureusement surpris du contraire ; mais nous craignons qu'ils ne puissent même exprimer leur opposition.

Il ne s'agit pas de discuter si une opposition pourrait être plus efficace dans F.O. ou en serait incapable. Je veux seulement dire que pour les organisations stalinienne la preuve est faite. Aussi nous surprend cette majorité dans l'assistance pour protester contre la dissolution de la F.S.M. Il ne s'agit pas de dire qu'on l'approuve mais bien plutôt de refuser de discuter un problème qui n'est pas d'ordre syndical. La police du gouvernement français se mêle d'une organisation qui dépend étroitement de l'Etat policier type. Et il faudrait protester ? Ce que nous appelons liberté n'est pas en cause dans cette affaire entre policiers.

Il ne s'agit pas d'une motion sans importance votée à la hâte en fin de réunion (quoi qu'il y paraisse). Dès le deuxième numéro de l'Unité, Michel Morin critiquant la F.S.M. d'accorder « toute la place » aux syndicats (sic) soviétiques, alors qu'elle a exclu les syndicats yougoslaves, écrit cette phrase ahurissante : « La F.S.M. ne peut que coordonner les actions de solidarité des travailleurs émancipés du capitalisme envers ceux qui sont encore sous le talon de fer du capital. » Emancipés, les ouvriers russes, qui ont échappé à un talon de fer pour retourner dans des camps sibériens plus sinistres encore que les anciens ? Cette différence si grave d'interprétation du stalinisme, de ses résultats et pire encore de ses méthodes, nous fait douter d'une collaboration fructueuse. Le silence, lors de la conférence, des principaux leaders militants de l'Ecole Emancipée aurait-il son origine dans le même sentiment ?

S'il ne s'agit, de notre part, que d'un malentendu, il faut espérer qu'une confrontation libre — c'est-à-dire dont les conclusions ne peuvent être a priori connues par aucun des participants — pourra faire naître un jour les conditions favorables au regroupement syndical. Mais si cette divergence se confirme, cela signifiera, conclusion, hélas ! dépourvue de toute nouveauté, que la difficulté fondamentale subsiste entre ceux qui acceptent une subordination de l'action syndicale à quelque impératif extérieur et ceux qui, comme Pelloutier, voient dans le syndicalisme, dans la libre association ouvrière, « l'école de la révolution », la seule école possible.

G. WALUSINSKI.

Les **CAHIERS FERNAND PELLOUTIER** de mars 1951 ont publié, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Pelloutier, des documents inédits.

S'adresser aux **CAHIERS**, 198, Avenue du Maine, Paris (14^e). Abonnement : 6 numéros, 150 fr. Soutien : 300 francs. — C.C.P. Paris 7743-48.

TOUT LE POUVOIR AU MARECHAL !

M. René Belin nous dit dans la **Revue syndicaliste** de février que l'éditorial de **Travail et Liberté** du 6 janvier, où nous étions si copieusement injuriés, n'était pas de lui. Sa réputation d'incontinence de copie est telle qu'on est tenté de reconnaître sa manière un peu partout. Nous avions supposé que Labaguète, passant de la deuxième page à la une, avait quitté le ton rigolo pour prendre celui du procureur.

Des erreurs, nous pouvons en commettre. Nous ne faisons pas la grimace pour les reconnaître. Il arrive à tout le monde d'en faire. M. Belin n'échappe pas au sort commun. Notamment quand il annonce « l'adhésion en bloc du noyau de la R. P. à la C.G.T.-F.O. de M. Jouhaux ». Il est mal renseigné. Ou fait semblant de l'être.

En 1948, à la suite de la première vague de grèves Molotov, lorsque la scission syndicale s'est produite, nous avons en effet pris nettement position. Nous avons estimé alors que les éléments révolutionnaires devaient bloquer avec tous les courants ouvriers résolus à faire front contre les stalinien. Nous avons réclamé une nouvelle centrale syndicale capable, selon une formule que nous répéterons sans cesse, de tenir le coup devant les stalinien et aussi devant les événements. Nous l'avons réclamée, alors. Nous persistons à la réclamer aujourd'hui, car nous n'avons pas la naïveté de penser que F.O. remplit ce rôle, avec ses Bouzanquet-Peyré et ses Chevalme-Mathot, et ceux, plus huppés, qui les couvrent de leur protection.

Nous n'avons pas été entendus par les éléments révolutionnaires ; du moins par beaucoup. Nous avons été moins entendus encore par les dirigeants réformistes. Ils ont cru à l'époque qu'à eux seuls ils rassembleraient des foules de syndiqués. Ils ont eu depuis motif de déchanter. Nous continuons à penser qu'en 1948 nous avons raison. Et qu'en 1951 nous n'avons pas tort.

Mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de la formule : « Tout le pouvoir aux syndicats ». On sait qu'elle fut lancée par un de nos camarades quelques années avant la seconde guerre mondiale. Elle appelait le mouvement syndical à s'élever au-dessus de la médiocrité et du marais dans lesquels il piétinait, pour se mettre à la hauteur des besoins révolutionnaires de l'époque. Elle venait tard. Les syndicats étaient incapables d'un tel effort. Une formule, bonne en elle-même, peut cependant ne pas correspondre aux circonstances.

Il est naturel que cette formule ait paru incompréhensible alors à M. René Belin — comme à son frère ennemi Jouhaux, d'ailleurs, et aux hommes de leur espèce. Elle n'est compréhensible que pour des révolutionnaires.

A des militants soucieux de travailler pour une véritable révolution sociale, elle apparaît sans effort comme la transposition dans nos pays de la formule : « Tout le pouvoir aux soviets ».

M. René Belin — c'est parfaitement son droit — lui, préfère d'autres formules. Par exemple : « Tout le pouvoir au maréchal ! » Ou encore, ce qui revient au même : « Tout le pouvoir aux bourgeois ! »

LE SILENCE DE L'EDITORIALISTE

M. René Belin, dans le même numéro de sa **Revue syndicaliste**, s'étonne que l'éditorialiste de **Travail et Liberté** n'ait pas répondu à notre réponse. Il se donne même quelque mal pour l'exciter à ne pas trop faire attendre sa réplique.

Nous aussi nous l'avons attendue, bien sûr.

Jusqu'au jour où l'on nous a dit que ledit éditorialiste n'avait pas trouvé que des approbateurs autour de lui. On l'aurait prié de vider ailleurs ses vieilles rancunes.

Si les véritables ouvriers de **Travail et Liberté** nous permettent un conseil, nous les engagerons à dire eux-mêmes ce qu'ils ont à dire, c'est-à-dire à se passer des ex-ministres et sous-ministres, ainsi que des savants chômeurs du défunt **Rassemblement ouvrier** du général de Gaulle.

L'ATTRAPE-NIGAUDS

Petites et grandes affiches des cocos, à profusion sur les murs; petits et grands articles, bobards susurrés et gueulés, tout ça sur le même thème : Hausse du coût de la vie, et comment ! Hein ? Pour payer le réarmement. Pour obéir aux Ricains. Et beaucoup de dire : évidemment ! Evidemment, bien sûr. Mais faut pas en rester à ce point du raisonnement.

Qui donc a donné le branle au réarmement, sinon Staline et la Staline depuis 1945 ?

Qui s'est payé la tête de Roosevelt et des Ricains ?

L'attrape-nigauds se retourne tout seul contre les attrapeurs. La hausse du coût de la vie, le réarmement, c'est, en effet, le beau travail de Staline.

LA CONFERENCE EUROPEENNE DE BERLIN

Appel de Stockholm.

Signature contre le réarmement de l'Allemagne. Conférence européenne de Berlin pour la paix. Et de trois !

La colombe qui fait boum !

Si l'on signait contre le dépècement de l'Allemagne par les Russes ? Aussi par la France. Voir la Sarre, avec la bénédiction coco.

Si l'on remplaçait les comédies pour la paix de Berlin par une nouvelle conférence de Zimmerwald ?

Une conférence où planeraient les ombres de Lénine et de Trotsky pour la Russie, de Rosa Luxembour et de Liebknecht pour l'Allemagne, de Merrheim et de Bourderon pour la France...

Cette quatrième opération ferait plus sérieux.

ALLEZ DONC Y TRAVAILLER !

Un instituteur stalinien, Pierre Clauzet, est allé faire un tour en Russie, un tour de touriste. Il en est revenu enthousiaste. Il faut dire qu'il l'était déjà au départ.

Au retour, il avait adressé à l'Ecole libératrice un article qu'elle n'a pas accepté de publier. Ce que nous ne lui reprocherons pas. Mais le bulletin de la section de la Loire a accueilli ce récit de Clauzet, en le faisant suivre d'une réponse de notre camarade Franc.

Clauzet a-t-il pensé que le témoignage du touriste pourrait être ruiné par le témoignage d'un résidant ?

S'est-il demandé si on ne lui en avait pas mis plein la vue ?

Ces deux questions, il ne se les est probablement pas posées. Il a la foi. L'instituteur russe richement payé ? Allons donc ! L'école perfectionnée ? Dans quelques cas ou dans l'ensemble ? Les élèves placés devant un avenir exceptionnel ? Dans un pays en voie rapide d'industrialisation, possible. Mais dans quelles conditions ?

Que Pierre Clauzet nous permette un conseil. Il ne peut se contenter d'une virée de quinze jours. Qu'il parte travailler quelques années parmi les instituteurs russes.

Nous ne lui cachons pas que nous avons connu des touristes de son espèce. L'un d'eux était retourné en Russie pour y travailler. Trois mois après il écrivait : « Les gens de la R.P. ont peut-être raison ». Six mois après il fuyait la Russie. La réalité, nous disait-il alors, était à plusieurs coudées au-dessous de ce que nous imaginions.

JAMAIS SAIN ?

« Le mouvement ouvrier n'a jamais été sain. »

C'est un mot cynique de chef ouvrier d'aujourd'hui. Il se croit réaliste. Parce qu'il ne voit que « sa » réalité. Et non « la » réalité vraie. Parce qu'il est aussi peut-être un médiocre qui, naturellement, est tout gonflé de son importante médiocrité.

Depuis un certain temps, en effet, depuis même un assez long temps, le mouvement ouvrier en ce pays n'est plus sain. Exactement depuis que notre homme et ses aînés en sont les représen-

tants. Depuis 1914. Depuis que la Bataille syndicaliste, avec son édition de Bordeaux, n'a vécu que par les fonds secrets.

Ainsi fut inaugurée une nouvelle période.

Jusqu'alors, le mouvement était sain.

Il peut le redevenir. Il le doit même. Il suffirait de le vouloir. Et de travailler en conséquence.

UN PORTRAIT DE TOGLIATTI

« Dans la lutte politique, Togliatti émerge par la sincérité de ses convictions, par l'ampleur de ses vues, son mépris des intrigues et surtout par une souplesse d'intelligence très remarquable. » La sincérité des convictions ? Voir lâchage de Boukharine.

L'ampleur des vues ? Demander à Castro.

Mépris des intrigues ? Questionner Silone.

Quant à la remarquable souplesse d'intelligence, elle fait penser à la souplesse de la girouette, bien graissée.

Au fait, de qui la phrase ?

De l'Humanité, bien sûr.

Pas du tout. Du Populaire du 26 février 1951.

L'AILE MODEREE

Lu quelque part : « ...la C.G.T. s'est coupée en deux en 1948, l'aile modérée devenant la Confédération Force Ouvrière. »

L'aile modérée ? Traduisons : réformiste, collaborationniste, gouvernementale.

C'est sans doute vrai pour les bonzes du sommet. Cela explique peut-être la marche d'écrevisse de F.O.

Est-ce vrai pour les adhérents et les militants de base ? Pas sûr.

Si bien qu'on peut fort légitimement envisager que la marche à l'écrevisse fera place un jour à une marche à pas d'homme.

VARLIN CHEZ LES CHRETIENS

Ça nous a fait un drôle d'effet de voir dans Syndicalisme, du 14 février, l'hebdomadaire de la C.F.T.C., que le congrès départemental des syndicats chrétiens de la Loire s'était ouvert sous le signe d'Eugène Varlin.

« Une banderole expressive, lisait-on, rapplant une parole d'Eugène Varlin, dominait le bureau : « Quand la liberté et la justice régneront sur terre, je m'arrêterai. »

» Tout en plaçant ainsi l'action syndicale C.F.T.C. dans le sens le plus traditionnel du mouvement ouvrier, cette devise constituait bien un signe des temps. »

Certes, c'est un signe des temps qu'une telle évocation de Varlin.

Varlin, la plus belle figure française de la I^{re} Internationale, le militant des relieurs, secrétaire de la première Union des Syndicats parisiens, le fusillé des journées de mai 71.

Ce n'est pas par erreur sur l'homme que les syndicalistes chrétiens de la Loire se sont placés sous le signe de Varlin, nous assure un ami de la Loire.

Vraiment ? Vraiment ?

Alors, tant mieux. Cependant pour en être convaincus, attendons autre chose que des banderoles.

MESSAGE D'UN CHEMINOT TCHEQUE

Pour terminer un tour d'horizon sur la situation en Tchécoslovaquie trois ans après la prise du pouvoir par les staliniens, Dominique Auclères a rapporté (Figaro, 16 mars), le message suivant que lui aurait confié pour les travailleurs de France un cheminot tchèque récemment échappé de Prague, et hébergé au camp de réfugiés de Valka, près de Nuremberg :

« Dites bien à nos amis français qu'ils ne soient pas fous, et qu'ils ne se laissent pas monter la tête. Sous le régime communiste, nous n'avons rien de ce que nous espérons et nous avons tout ce que nous ne voulons pas. »

LIVRES

REVUES

MICHEL CROZIER. — Usines et Syndicats d'Amérique, Editions ouvrières.

Avec un volume qui porte ce titre s'ouvre une nouvelle collection « Masses et Militants », aux Editions Ouvrières. Entre autres ouvrages annoncés, elle doit présenter les livres de nos camarades Michel Collinet : « L'ouvrier français et les syndicats », et Jean Maitron : « Le syndicalisme révolutionnaire : Paul Delesalle ». Ce premier livre, qui est de Michel Crozier, doit constituer un excellent lancement de cette collection prometteuse.

Il comble aussi une lacune. Cela peut surprendre les lecteurs de livres plus importants qui se sont hâtés de porter sur le syndicalisme américain d'aujourd'hui des jugements définitifs. C'était méconnaître, quoi qu'ils en aient dit, la complexité des problèmes que soulèvent la lutte et l'organisation d'une classe ouvrière vivante. C'était, plus grave lacune, négliger cet élémentaire souci de rigueur scientifique : analyser d'abord les méthodes d'organisation et d'action des syndicats. Le livre de Crozier est, dans sa plus grande part, consacré à cette information nécessaire.

Cela permet de mieux comprendre comment les présidents des Unions ont une activité autrement importante et surtout autrement autoritaire que les secrétaires de nos Fédérations auxquels on serait tenté de les comparer. L'autonomie du syndicat, unité élémentaire, qui est chez nous à la base — théoriquement — de notre conception fédéraliste n'est pas là-bas battue en brèche parce qu'elle n'est pas concevable ; il n'y a que des sections syndicales.

Autre exemple : on a souvent tranché sur le caractère non démocratique des vieilles unions de métier de l'A.F.L. et, comparativement, sur le plus grand respect de la volonté de la base dans les jeunes unions d'industrie du C.I.O. Crozier nous fournit des éléments pour nuancer une telle affirmation.

Ayant situé dans quel cadre juridique — très important aux U.S.A. — se développait l'action des syndicats, Crozier nous les montre au travail. Comment négocient-ils ? Unité de négociation, revendications, forme et nature des grèves. Que contiennent les conventions collectives vers la négociation desquelles la plus grande part de l'activité syndicale est tournée ?

S'il n'est pas possible d'analyser ici, en détail, tout le contenu de ces chapitres, je veux en souligner l'intérêt pratique. Voici la bonne méthode : informer d'abord. Crozier peut ensuite analyser les résultats : satisfaisants quant au niveau de vie conquis par les ouvriers américains sur un patronat qui n'est peut-être pas plus « intelligent » qu'un autre mais qui, malgré sa puissance, a dû compter avec celle de l'organisation ouvrière. Inquiétants sous d'autres aspects — et Crozier a raison de le noter — si, sous couvert de pause après une longue période de réformes, les services scientifiques des « Relations publiques », des « ingénieurs de l'humain », tendent à affaiblir les organisations grâce auxquelles ces réformes furent possibles et sans lesquelles de nouveaux progrès ne se produiraient pas.

Crozier n'avait pas la place d'étudier l'action politique et l'action internationale des syndicats. Cela limite la portée des conclusions du livre. Espérons, au reste, que, dans un ouvrage plus important qu'il annonce, Crozier complètera son tableau.

Pratique par l'information sérieuse qu'il fournit, honnête par les conclusions qu'il formule, je ne voudrais pourtant pas laisser croire qu'il s'agit d'un livre au style sec d'un dictionnaire ou d'un texte officiel. L'auteur a vécu au milieu des ouvriers américains, il a travaillé avec eux. L'espérance qu'il garde de voir leur étonnante vitalité animer d'une sève neuve des organisations qui, comme toutes les autres (nous n'avons certes rien à leur envier), ont tendance à s'endormir ou à étouffer les courants d'une réflexion vivante, il me semble que la lecture d'un tel livre aidera à l'acquiescer ceux qui ne l'ont pas déjà. — G. W.

ALAIN SERGENT : Un anarchiste de la belle époque : Alexandre Jacob (Edit. du Seuil.)

Un anarchiste de la belle époque ? Non. La belle époque était passée. Depuis dix ans au moins. Marquée par les noms de Kropotkine, de Reclus, de Malatesta, de Pouget, de Pelloutier. Par ceux aussi d'Emile Henry et de Vaillant. Quant à Jacob, c'est incontestablement une nature forte, volontaire et intelligente, trempée jeune dans la souffrance avant de se lancer dans le cambriolage. Mais ce n'est pas une grande figure de l'anarchisme. Pas plus que Piné, si oublié, et dont Jacob n'est qu'un rejeton.

Je ne dis pas cela pour ranimer les violentes discussions qui mirent aux prises autrefois anarchistes communistes et illégalistes. Non plus par je ne sais quel moralisme bourgeois, ni même par moralisme révolutionnaire. Aujourd'hui où Kouba est tsar de Russie, personne ne lui jette au visage d'avoir été un Jacob russe. Nous avons trop d'autres crimes à lui reprocher.

Pour les anarchistes de ma génération, l'illégalisme a représenté le cancer de l'anarchisme. Il a acculé des jeunes, quelques-uns des meilleurs parmi les jeunes, au pire désespoir, et à sortir du mouvement. Pour quelques années de grande vie. Mais surtout pour toute une vie passée au bagne. Quel âge a Jacob lorsqu'il part en novembre 1905 à la Guyane ? Vingt-six ans.

Sergent commet un certain nombre d'erreurs de fait. *Germinal* d'Amiens ne fut pas créé pour défendre Jacob. Ses fondateurs ne connurent l'existence de Jacob que par son attitude aux assises. Quant au *Libertaire* de l'époque, lors de l'achat du terrain dans la cour, rue d'Orsel, Sergent le dit largement financé. J'en fus alors le cuisinier durant plusieurs mois. On n'y roulait pas sur l'or.

J'ai vécu une autre expérience. Sur les 150 à 180 membres que compta la première Jeunesse Syndicaliste de la Seine de 1903-1904, il y avait bien une quinzaine de jeunes gars plus ardents et plus intelligents que la moyenne courante. Sur les quinze, plus d'une dizaine furent entraînés à la prison et au bagne par l'illégalisme ; les uns par la fausse monnaie, d'autres par le cambriolage et le perçage de murailles. Jeunesse ardente, abîmée, flétrie, perdue. La fleur de la jeunesse. Perdue pour elle-même. Perdue pour le mouvement. Ils lui ont fait gravement défaut, Jacob lui-même a sûrement le regret d'avoir raté sa vie. Il l'aurait infiniment mieux remplie en devenant un rude militant parmi les marins.

« Il m'a répugné de me livrer à la prostitution du travail », déclara-t-il aux jurés de la Somme qui allaient le condamner au bagne. C'est une idée fautive de ce genre qui a décidé tragiquement de sa vie. De celle de beaucoup d'autres. Le syndicalisme révolutionnaire, au contraire, a fondé sa conception sur le travail, sur le respect du travail, sur l'utilité fondamentale du travail, sur son émancipation et son organisation. Plus que l'anarchisme, autant pour le moins, il a souffert de l'illégalisme et de voir quelques-uns de ses enfants, petits et grands, qui pour échapper à la prostitution du travail se jetaient dans le vol, le macadam, la pourriture, la prison et le bagne.

C'est un mauvais service à rendre à l'anarchisme que de réveiller chez lui le culte de l'illégalisme et de joindre dans ses journaux le nom de Jacob à celui de Kropotkine. — P. M.

« S'il ne suffisait que de souffler sur la vieille société pour l'abattre, ce serait vraiment trop commode. Nous méprendre sur la grandeur de l'effort indispensable, c'est nous préparer de cruelles désillusions. »

POUGET

(La Voix du peuple, 1^{er} mai 1906)

FAITS et DOCUMENTS

La C.N.T. d'Espagne et l'affaire de Lyon

Les événements vont vite. Ils se bousculent. Nous attendions des informations exactes sur l'affaire de Lyon ; elles tardaient. Depuis, Barcelone a marqué son réveil. Néanmoins il ne nous paraît pas inutile de publier le rapport établi par Roque Santamaria, secrétaire juridique et administratif du Comité intercontinental de la C.N.T. (Confédération Nationale du Travail) d'Espagne en exil, 4, rue Belfort à Toulouse.

MOTIFS

Dans la ville de Lyon, un événement s'est produit dernièrement, dans lequel sont impliqués un tout petit nombre d'Espagnols qu'« a priori » notre organisation flétrit de toute son énergie.

Nous avons toujours eu une position très nette et catégorique pour condamner ceux, quels qu'ils soient, qui prétendent se couvrir d'une organisation responsable, mènent des activités contraires à la vie des citoyens honnêtes ou préjudiciables aux autorités du pays qui nous donne asile.

Nous ajoutons, par ailleurs, que la déclaration ci-dessus ne peut nullement être considérée comme un subterfuge opportuniste car c'est à diverses reprises que la direction de la C.N.T. et tous nos organismes responsables ont donné des directives formelles à tous leurs adhérents pour veiller à la bonne tenue de notre organisation, en joignant l'ordre strict de prendre des mesures énergiques contre tous ceux qui ne pourraient justifier que leurs moyens d'existence leur sont procurés par des moyens honnêtes. Encore faut-il tenir compte des infiltrations possibles d'agents provocateurs dans nos diverses sections, et qui sont à la solde de l'appareil d'espionnage franquiste, comme le cas s'est déjà produit en France.

Pour une meilleure compréhension, nous tenons à reproduire ci-dessous quelques extraits de circulaires (confidentielles) en date des 19 août et 13 octobre 1950, adressées par la direction de la C.N.T. à toutes les sections dépendantes et militantes :

« 19 août 1950 : Par les offensives contre la C.N.T. et l'anarchisme, le franquisme ne réussit qu'à inciter nos résistants à la lutte et à faire accroître leur nombre.

« Devant ce résultat, l'ennemi franquiste est arrivé à la conclusion que les moyens infaillibles pour arriver à nous détruire consistent à nous déshonorer devant l'opinion populaire espagnole et mondiale, et, pour ce faire, il a essayé d'introduire dans nos rangs par des infiltrations soigneusement conçues, ses bandes de provocateurs.

« Il ne s'agit pas seulement d'opérations d'espionnage sur notre dispositif résistant ; il ne s'agit pas non plus seulement de placer des noyaux de policiers camouflés dans les principales villes de France en les mêlant à la population exilée. Il s'agit d'un programme d'action minutieusement conçu et mis en pratique, consistant à provoquer une série de faits délictueux de droit commun et de nature à impliquer ou à entraîner des membres de notre organisation.

« Il faut faire ressortir que les agents franquistes ou ceux qui se sont laissés entraîner passent aux aveux avec tout le luxe de détails pour essayer de compromettre la bonne réputation de la C.N.T. dans leurs dépositions, n'hésitant même pas à indiquer des noms de militants connus.

L'aide que nous demandons à nos militants consiste donc dans :

- 1.) Un contrôle très sévère des nouveaux adhérents, en particulier pour ceux arrivant d'Espagne.
- 2.) Une étroite surveillance de la moralité, de la conduite et des relations des nouveaux adhérents.
- 3.) Réserve absolue à l'égard de tout membre contrôlé qui se livrerait à des manifestations démagogiques ou qui tiendrait des propos de nature délin-

quante sous prétexte de contribuer à la lutte en Espagne.

4.) Isolément, vide absolu dans l'entourage de tous les individus qui, à la faveur de l'organisation, prétendent justifier leurs méfaits, ou en atténuer la gravité en les présentant comme arguments opportunistes ou même comme gestes de désespoir.

« Tous ceux susceptibles de se laisser entraîner par la provocation ou l'aventure, quels qu'ils soient ou quels que soient leurs noms, doivent savoir d'avance qu'entre le dilemme de protéger un délinquant ou de porter préjudice à notre organisation, aucune hésitation ne sera plus possible, et, sans remords d'aucune espèce, on devra agir pour sauvegarder intact le bon renom de la C.N.T. qui est notre raison d'être spirituelle et idéologique ».

« Circulaire du 18 octobre 1950 marquant la position de la C.N.T. d'Espagne en exil vis-à-vis de la politique intérieure française et des agissements d'un certain secteur politique espagnol qui agit en France au service d'une puissance étrangère menaçant la paix internationale.

« En conséquence, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention de tous nos adhérents résidant en France sur la position inébranlable adoptée par notre mouvement depuis 1939, et tout particulièrement depuis 1947, époque à laquelle nous avons recommandé un certain nombre de mesures destinées à maintenir tous nos camarades absolument à l'écart de tous les mouvements de grève qui se sont déroulés depuis dans le pays.

« Nous ne cesserons de répéter que la C.N.T. d'Espagne en exil n'a pas d'objectifs politiques ou sociaux dans le pays qui nous donne accueil.

« La mise hors la loi du parti communiste espagnol en France constitue un facteur dont nous devons tenir compte. Jamais notre organisation n'a eu d'intelligences avec le P.C.E. et nous ne cesserons de lui refuser toute complicité. Aussi bien du point de vue tactique qu'idéologique, anarchistes et communistes vivent et se développent dans deux mondes diamétralement opposés.

« Les fanatiques dévoués à l'appareil étatique et policier le plus monstrueux que les siècles aient jamais vu n'ont, ne peuvent avoir rien de commun avec nous, pas plus qu'avec nos tactiques et nos principes inspirés par la philosophie humaine de la vraie liberté ; leurs lamentations de victimes ne peuvent pas nous émouvoir. Nous ne pouvons pas oublier leur persistante politique d'hypocrisie, de calomnie et d'agressions traîtresses perpétrées contre nous, ni l'avenir d'extermination qu'ils nous réservent. »

POSITION DE LA C.N.T. D'ESPAGNE EN EXIL

Qu'il soit bien compris une fois pour toutes que notre organisation ne saurait être soupçonnée, ni de près ni de loin, de couvrir les agissements et la conduite déshonorante d'éléments qui, comme les auteurs du sanglant forfait de Lyon, ont essayé de saper notre réputation.

Par contre, nous tenons tous à préciser que les adhérents de la C.N.T. sont à dénombrer en quantité dans les usines, les ateliers, les barrages ou emplois réguliers de toute nature, où ils travaillent en qualité d'ouvriers et où leur conduite, ainsi que leurs qualités professionnelles ont toujours mérité des compliments de la part de leurs employeurs.

Il faut aussi se rappeler que plusieurs milliers des nôtres, victimes de la barbarie nazie, ont trouvé la mort dans les camps d'extermination, après avoir lutté de toutes leurs forces coudes à coudes avec les Français pour la défense de la France. Dans la Résistance ou dans la division du général Leclerc, par tout, les militants de la C.N.T. d'Espagne ont été présents, sans propagande, sans éclat mais avec un sens parfait du devoir : ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France.

Notre attitude vis-à-vis du régime franquiste demeure inchangée. Nous ne cesserons pas de combattre celui-ci par tous les moyens à notre portée, en fonction du droit de tout peuple dont nous faisons partie intégrante, à se révolter contre la tyrannie et la servitude. Ni la provocation des agents de ce régime ni les méthodes mises en pratique contre nous par un tel régime ne réussiront à nous écarter de notre ligne de conduite.

Ce sont là des antécédents qui marquent le vrai, le seul visage de la C.N.T.

CONCLUSIONS

1.) Nous demandons que toute lumière soit faite sur les événements qui font l'objet de ce rapport, et que la justice agisse d'accord avec les lois existantes en France pour frapper de tels délits ;

2.) Nous demandons que justice soit faite, dans son sens le plus profond, pour éviter que des hommes honnêtes fassent l'objet de poursuites qui seraient d'autant plus injustifiées qu'elles frapperaient des hommes qui ont toujours été les porte-parole les plus acharnés des principes moraux qui doivent présider à notre conduite. Tel est le cas en ce qui concerne notre actuel secrétaire général, José Peyrats, qui, arrêté à Toulouse le 2 courant, a été conduit à Lyon sans qu'à notre plus profonde conviction rien n'existe qui puisse justifier une semblable mesure. Nous tenons à bien assurer et à bien affirmer que notre camarade Peyrats a toujours été le premier à condamner, avec force de tels actes de banditisme ;

3.) Nous constatons avec regret et amertume la prise de position dans cette affaire d'une partie de la presse française qui manque d'objectivité en lançant à tous les vents les soupçons les plus graves contre notre mouvement. Nous constatons qu'ici encore il y a lieu de rapprocher une telle attitude de certaines exigences des « agents franquistes » visant à déshonorer la C.N.T. En contrepartie, le gouvernement franquiste donnerait tous apaisements à certains cercles français en leur garantissant passage et sécurité sur le territoire en cas de conflit armé menaçant la France ;

4.) Conscients du climat de malaise que l'on s'évertue à créer contre la C.N.T. d'Espagne en exil, afin de justifier éventuellement des pressions exercées auprès des autorités françaises pour les persuader de nous mettre « hors la loi » en tant que mouvement, nous tenons à préciser que :

a) nous ne pourrions pas nous résigner à ce qu'une telle mesure puisse être préconisée par des cercles intéressés en nous faisant apparaître comme une entité de malfaiteurs menaçant la vie du pays ;

b) cette possibilité est déjà envisagée par la presse franquiste qui ne cesse de nous couvrir d'injures. Enfin, 5.) Les autorités françaises ne peuvent pas se méprendre sur le véritable caractère de notre mouvement. Il n'y a pas d'erreur possible. Si nous devons être frappés d'une mesure d'exception, que celle-ci soit au moins prise en fonction de nos idéaux qui, pour être révolutionnaires, n'en sont pas moins issus des sources philosophiques les plus pures et à la tradition desquelles nous sommes attachés de toutes nos forces pour le triomphe de la liberté et de la dignité humaine.

Paris, le 5 février 1951.

Le secrétaire juridique, Roque SANTAMARIA.

Les combattants de Barcelone s'adressent au prolétariat international

UN APPEL DE L'ORGANISATION CLANDESTINE DU P.O.U.M.

Travailleurs de tous les pays !

La lutte unanime de la population de Barcelone contre la Compagnie des Tramways et contre les autorités phalangistes s'est terminée victorieusement. Ce grand triomphe a été possible grâce à un mouvement de masse d'une ampleur rarement égalée dans l'histoire des luttes sociales d'Espagne.

Barcelone, notre Barcelone prolétarienne et combattante de toujours s'est dressée.

La première victoire a ouvert la voie à de nouveaux combats. De l'offensive contre la Compagnie des Tramways et les autorités municipales, on est passé à une action de grande envergure contre la presse servile du régime et contre la vie chère.

Le mouvement est entré aujourd'hui dans sa phase la plus critique. La grève générale commencée ce matin dans les usines de Barceloneta et de Sans, s'est étendue à toute la ville et aux agglomérations industrielles proches.

La haine des masses populaires envers le régime fasciste qui les opprime ignominieusement depuis de longues années s'est manifestée sans équivoque. Tout l'immense appareil répressif du régime de Franco

s'est révélé impuissant à contenir ou à réprimer un mouvement d'une force réellement submergeante.

L'enthousiasme et la combativité des travailleurs de Barcelone dépassent les prévisions les plus optimistes. Maintenant tout est possible !

La lutte contre le régime fasciste de famine et de misère est entrée dans une nouvelle étape. Pour la mener jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au renversement de la tyrannie et le rétablissement des libertés démocratiques, le peuple espagnol a besoin de l'aide immédiate, concrète, effective du prolétariat international.

De notre Barcelone héroïque, pleins de foi en notre classe ouvrière et en notre peuple, nous nous adressons aux organisations syndicales et politiques de la classe ouvrière. Nous nous adressons à la Confédération Américaine du Travail, aux Trade-Unions, à la A.I.T., au Comisco, au Parti Communiste Yougoslave, aux organisations syndicales indépendantes, à la IV^e Internationale, aux Partis Socialistes, aux organisations socialistes révolutionnaires proches de la nôtre, enfin à tous.

L'heure d'une action internationale efficace et définitive contre le régime mis sur pied par Hitler et Mussolini a sonné.

Les bourreaux phalangistes tremblent devant la protestation de tout un peuple.

Travailleurs de tous les pays : Aidez-nous !

Manifestez devant les ambassades et consulats franquistes !

Empêchez que Franco ne reçoive des secours financiers !

Exigez de vos gouvernements la rupture avec Franco !

Organisez le boycottage de toutes les marchandises provenant d'Espagne !

Vive la solidarité prolétarienne internationale !

A bas le franquisme ! Liberté pour le peuple d'Espagne !

Barcelone, le 12 mars 1951.

Le Comité exécutif du P.O.U.M.

Le drame des fondeurs de Micheville

Toute la presse a fait écho à une déclaration de Peeters, le secrétaire de l'U.D.F.O. de Meurthe-et-Moselle, au sujet de la grève des aciéries de Micheville, à la veille du

procès pour sabotage des hauts fourneaux, qui devait venir à Briey. Voici, d'après *Franc-Tireur*, du 10 mars, cette déclaration :

Il y a six semaines — le 28 janvier — aux Aciéries de Micheville, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle), les 160 ouvriers fondeurs décidaient de se mettre en grève. Aujourd'hui, les 3.000 ouvriers de ces usines ne sont plus occupés que trente-deux heures par semaine à des tâches secondaires, et se trouvent menacés d'être jetés au chômage dans les jours qui viennent si aucune solution n'intervient.

Comment en est-on venu là ? C'est ce que Peeters, secrétaire de l'U.D.F.O. de Meurthe-et-Moselle, a tenu à préciser, hier, au cours d'une conférence de presse.

Selon lui, on se trouve en présence d'une opération caractéristique de sabotage de la part de la C.G.T. contre notre économie. En effet, les mesures de sécurité, ainsi que nous l'avons signalé dans un précédent article, ne furent pas prises, cinq délégués syndicaux se couchaient dans les coulées pour empêcher que les deux hauts fourneaux en service soient vidés. Ceux-ci sont maintenant inutilisables. Deux autres pourraient être mis en service, mais la C.G.T. se refuse à garantir que, dans le cas d'un nouveau conflit, les mesures de sécurité seraient cette fois assurées.

De plus, toujours selon le secrétaire de l'Union départementale, il est remarquable que la revendication de salaires, à l'origine de ce mouvement, ait été reléguée au second plan. Celle qui se trouve mise en avant maintenant concerne essentiellement la réintégration de cinq délégués qui ont été licenciés et qui seront jugés mardi.

Enfin, une autre tentative, dans le même style, eut lieu aux Aciéries de Mont-Saint-Martin. Seulement comme cette fois les coulées auraient pu être effectuées grâce à l'intervention de la force publique, la grève fut aussitôt stoppée.

Il peut être significatif également que, si à Ville-

rupt, la C.G.T. refuse de signer l'accord de salaires conclu entre F.O. et la direction, en Gironde, aux usines dépendant du même trust Sidelor, le syndicat C.G.T. demande l'application de cet accord. La revendication de salaires n'aurait donc été qu'un prétexte ?

Aussi, rejoignant les conclusions de Peeters, la commission exécutive de Force Ouvrière, réunie hier, a dénoncé la volonté de la C.G.T. « de se servir de motifs revendicatifs pour saboter la production française de la sidérurgie ».

Deux condamnations à un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour et deux autres à six mois de prison ont été prononcées.

La déclaration de Peeters a été diversement commentée dans le bassin métallurgique. F. Mennelet, envoyé spécial du *Figaro*, rapporte (14 mars) les propos suivants qui lui ont été tenus :

— Bien sûr, les cégétistes jouent un jeu politique, me déclarait, hier soir, un représentant de la C.F.T.C. Mais nous avons formellement condamné les sabotages et l'abandon des mesures de sécurité. Nos gars se sont même battus, en 1948, pour imposer ces précautions. Que F.O. vienne se battre aussi, mais elle n'a même pas présenté de candidat aux dernières élections du personnel à Villerupt. Qui a fourni à la C.G.T. des motifs professionnels pour soutenir son action ? Le patronat, mais aussi Force ouvrière qui a signé avec lui, le 15 décembre dernier, un accord de salaires que l'on veut nous appliquer et que nous avons, C.G.T. et C.F.T.C., c'est-à-dire la grande majorité des ouvriers, refusé. Nous réclamions des salaires analogues à ceux de la métallurgie parisienne, diminués de 5 %, ce qui correspond à notre zone d'abattement, c'est-à-dire 68 francs par heure à la base. Or, maintenant, on nous répond du côté patronal : « L'accord est signé, nous ne revenons pas là-dessus. Restons à 62 francs. » F.O. nous a trahis et ce n'est pas à elle à donner des leçons.

Il est bien certain que réduire le conflit de la sidérurgie lorraine au sabotage de Micheville et soutenir que l'accord du 15 décembre a réglé le problème des salaires, c'est un peu simpliste. Le mécontentement paraît général dans la région, surtout depuis que les perspectives du réarmement ont fait disparaître toute trace de chômage et de crise. Les usines de Moselle réclament de la main-d'œuvre. C'est une chose qui se sait. Et les belles perspectives de production de la sidérurgie lorraine laissent espérer une amélioration, même partielle, de la condition ouvrière...

Comment cela va-t-il se terminer ? Je n'en sais rien encore, mais l'atmosphère est mauvaise.

Les salaires, pour un travail dur, sont extrêmement bas. Dans le *Figaro* du 15 mars, F. Mennelet donne ces précisions fournies par un fondeur :

— Je gagne environ 26.000 francs par mois. Mais, attention, pour 56 heures de travail ! Il n'y a pas de dimanche, pas de nuit non plus pour nous. Le haut fourneau commande. Les salaires sont, dans ces conditions, insuffisants. En 1936, on ne travaillait que 40 heures et l'on pouvait vivre.

ENTRE NOUS

Depuis le début de cette année, nous avons modifié notre manière de faire pour les abonnements venus à expiration. Jusque-là nous adressions à nos lecteurs un avis de fin d'abonnement accompagné d'une formule de chèque postal, le tout sous enveloppe obligatoirement close et affranchie à 15 francs. Cela nous coûtait si cher (environ 25 francs par abonnement) — sans parler du travail — que nous avons été amenés à choisir un autre moyen, plus économique. Maintenant, nous avisons l'abonné de la fin de son abonnement par l'apposition d'un cachet : « Votre abonnement est terminé » sur la bande d'envoi. Si l'abonnement vient de finir, nous prenons soin d'indiquer qu'il est terminé « avec ce numéro ». S'il est terminé depuis un, deux ou trois mois, nous indiquons le mois de son échéance. Ainsi, tous nos abonnés savent où ils en sont.

Pour l'échéance de mars, qui est toujours une grosse échéance pour nous étant donné que la R.P.

a revu le jour au mois d'avril, nous attendions avec curiosité, et aussi un peu d'appréhension, le résultat de cette méthode nouvelle.

Eh bien ! l'expérience a été concluante : les réabonnements spontanés ne se sont pas fait attendre, une bonne partie des abonnés ont renouvelé tout de suite, au simple vu de la bande. Nous les en remercions vivement.

Certes, tous n'ont pas encore renouvelé. Celles et ceux qui ne l'ont pas fait retrouveront le petit cachet sur leur bande de ce numéro. Nous leur demandons de ne pas trop attendre pour expédier leur réabonnement. Nous signalons même à ceux qui ne sont pas encore titulaires d'un compte courant postal l'avantage certain de ce compte. L'envoi d'une formule de virement est entièrement gratuit. Il évite le dérangement et l'attente au bureau de poste.

Cela dit, nous sommes bien obligés de constater que, malgré tous nos appels, de trop nombreux abonnés se laissent mettre en retard, et de signaler que, comme vous le verrez à la couverture, il arrive un moment où nous sommes contraints de supprimer l'envoi du numéro à ceux qui nous ont laissés trop longtemps sans nouvelles. En février, nous avons dû suspendre quelques dizaines d'abonnements non renouvelés, principalement à l'étranger. Nous savons bien qu'il est très difficile de nous faire parvenir de l'argent de l'extérieur. Mais il faut que nos amis comprennent aussi que l'envoi d'un numéro hors des frontières est très onéreux et que nous ne pouvons pas l'assurer indéfiniment à titre gratuit.

Quant aux abonnés de France qui s'étaient laissés mettre en retard (il y en avait 129 jusques et y compris l'échéance de novembre 1950), nous n'avons pas voulu persévérer dans la méthode de la suppression pure et simple, et nous leur avons fait présenter, au début de mars, une carte-remboursement. Dans la partie de cette carte réservée à la correspondance, nous avons indiqué à chacun le détail de la somme réclamée pour mettre son abonnement à jour à fin juin 1951. Nous pouvons donner aujourd'hui le résultat de cette présentation : sur 129 abonnés en retard, la moitié ont payé au facteur. Les autres ont refusé la carte ou l'ont laissée dormir au bureau de poste. Devant le refus ou le silence, il a bien fallu nous résigner aussi à supprimer l'envoi. Il s'ensuit qu'à la couverture du mois prochain, vous constaterez encore une diminution du nombre de nos abonnés.

Pour qu'une revue vive, la régularité dans les comptes et dans l'administration est indispensable. Nous sommes à peu près les seuls dans la presse ouvrière à indiquer de façon précise le nombre de nos abonnés. Il nous paraît malhonnête de compter dans ce nombre ceux qui ne paient pas leur abonnement. Nous n'aimons pas le bluff.

Il y a, certes, des camarades qui nous quittent parce que, dans tel numéro, tel ou tel article leur a déplu. Ce n'est pas nouveau. C'est une conséquence inévitable de notre conception d'une revue libre où chacun peut exposer son point de vue sur les questions actuelles. Il faut convenir que cette liberté d'expression n'est pas sans inconvénients. Vraiment, nous n'y pouvons absolument rien. Nous préférons la liberté avec ses inconvénients.

Mais le plus grand mal dont nous souffrons, c'est surtout la curieuse conception selon laquelle les éditeurs d'une publication ouvrière devraient savoir « se débrouiller » pour assurer, par un moyen ou par un autre, la vie de leur organe. Nous n'avons jamais accepté quant à nous ce « débrouillage ». Nous n'avons jamais voulu ni rechercher ni accepter des fonds autres que ceux de nos abonnés et de nos amis. Nous ignorons résolument le chemin des « distributeurs » de tout poil. Si nous ne pouvions plus publier nos comptes, tous nos comptes, si nous devions dissimuler telle ou telle recette inavouable, eh bien ! nous préférierions cesser de paraître !

Aujourd'hui comme hier, en 1951 comme en 1925, la « R.P. » libre ne peut vivre que par le dévouement, par l'activité de ses amis, des militants syndicalistes convaincus de sa nécessité. Aussi bien ne cesserons-nous pas de leur faire appel !

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes »,
232, rue de Charenton, Paris-12^e

LES FAITS DU MOIS

D'où vient l'argent ?

LUNDI 26 FEVRIER. — Grève générale d'avertissement de vingt-quatre heures dans les transports parisiens.

Les dirigeants tchécoslovaques dénoncent officiellement la conspiration de Clémentis, qui est arrêté.

Sous la pression du général Juin, le sultan du Maroc désavoue l'Istiqlal.

MERCREDI 28. — Démission du gouvernement Pleven, à propos de la réforme électorale.

On annonce une baisse des prix en U.R.S.S.

JEUDI 1^{er} MARS. — Reprise de l'offensive alliée en Corée du Sud.

Les organisations syndicales des U.S.A. refusent de participer aux organismes gouvernementaux de contrôle économique à la suite d'une décision limitant à 10 % le relèvement des salaires.

Manifestations à Buenos Aires à propos de l'affaire de la « Prensa ».

LUNDI 5. — Conseil National du Parti Socialiste.

Ouverture à Paris de la conférence des suppléants des ministres des Affaires étrangères de l'U.R.S.S., des U.S.A., de la France et de la Grande-Bretagne.

Grève déclenchée par la C.G.T. dans les usines métallurgiques de Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

MARDI 6. — Fermeture, pour liquidation judiciaire, des usines Talbot.

MERCREDI 7. — Grève de 24 heures des boulangers de France.

Assassinat à Téhéran du premier ministre iranien par un fanatique musulman.

JEUDI 8. — Les ouvriers boulangers poursuivent une grève qui ne sera que partielle et qui durera encore deux jours.

SAMEDI 10. — Grève de 24 heures en Tunisie, déclenchée par l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens.

LUNDI 12. — Grève de 24 heures à Barcelone.

MERCREDI 14. — La grève continue en Catalogne.

JEUDI 15. — Le Parlement iranien vote la nationalisation des industries pétrolières, ce qui ouvre un conflit avec la compagnie britannique Anglo-Iranian.

Grève générale des étudiants, pour protester contre la diminution des crédits de la Sécurité Sociale.

VENDREDI 16. — Grève illimitée des Transports parisiens.

Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

SAMEDI 17. — Au Comité de Défense Nationale, le général De Lattre de Tassigny demande des renforts pour l'Indochine.

DIMANCHE 18. — Elections en Yougoslavie. La liste unique du Front populaire obtient 95,4 % des voix.

LUNDI 19. — Grèves spontanées des cheminots de la Région parisienne.

Journée nationale revendicative organisée par le Comité Interfédéral des Fonctionnaires et Postiers F.O.

MARDI 20. — Grève de l'Eclairage.

Le comité de grève de la R.A.T.P. demande en vain à être reçu par le ministre.

Le gouvernement accorde 12 milliards pour l'augmentation des salaires des mineurs.

MERCREDI 21. — La Fédération F.O. des Cheminots lance un ordre de grève générale de 48 heures.

Accord entre les patrons métallurgistes de la Région parisienne et les syndicats F.O., C.F.T.C., C.G.T. et C.T.I.

JEUDI 22. — Augmentation de 10 % des salaires dans les Assurances.

40.000 ordres de réquisition individuelle envoyés aux cheminots.

VENDREDI 23. — Parachutage massif de troupes américaines au nord de Séoul, en Corée.

Le gouvernement augmente de 11,5 % le salaire minimum interprofessionnel garanti.

SAMEDI 24. — Un accord conclu entre le conseil d'administration de la S.N.C.F. et la Fédération F.O. des Cheminots met fin à la grève des Chemins de fer.

Un accord pour une augmentation de 10 % des salaires intervient également dans l'Eclairage.

FEVRIER 1951

| | |
|----------------------------|--------|
| Recettes : | |
| Abonnements : | |
| Ordinaires | 63.932 |
| de Soutien | 16.500 |
| | <hr/> |
| Souscription | 80.432 |
| Vente | 5.380 |
| Publicité | 4.450 |
| Ouvrage Jean Maitron | 17.350 |
| Créditeurs divers | 1.050 |
| | <hr/> |
| | 1.000 |

| | |
|----------------------------------|---------|
| Recettes totales | 109.662 |
| Caisse et C.C.P. le 1-2-51 | 91.027 |
| | <hr/> |
| | 200.689 |

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Dépenses : | |
| Impression et papier (février) | 68.895 |
| Timbrage Routage expédition | 8.027 |
| Téléphone | 1.317 |
| Frais généraux | 424 |
| Solde divers comptes créditeurs | 5.240 |
| | <hr/> |
| Dépenses totales | 83.903 |

| | |
|------------------------|---------|
| Soldes au 28 février : | |
| Caisse | 1.256 |
| C.C.P. | 115.530 |
| | <hr/> |
| | 116.786 |
| Balance | <hr/> |
| | 200.689 |

DETTES AU 28 FEVRIER 1951

| | |
|---|--------|
| Reçu pour l'ouvrage de Jean Maitron | 53.849 |
| Reçu pour divers | 840 |
| | <hr/> |
| Total des sommes dues | 54.689 |

MOUVEMENT DES ABONNES

| | |
|----------------------------------|-------|
| Au 1 ^{er} février | 1.552 |
| Abonnements nouveaux | 27 |
| | <hr/> |
| Désabonnements | 11 |
| Suppressions | 61 |
| | <hr/> |
| Au 28 février | 1.507 |

LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris 7; Seine 3; Alpes-Maritimes 1; Cantal 1; Dordogne 1; Haute-Garonne 1; Gironde 1; Hérault 1; Maine-et-Loire 1; Morbihan 3; Nord 1; Rhône 2; Saône-et-Loire 1; Savoie 1; Haute-Savoie 1; Maroc 1; Total : 27.

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Berlot (Seine) 1.000; Delsol (Paris) 1.500; V. Z. (Alpes-Maritimes) 1.000; Claudius Vidal (Haute-Loire) 1.000; Jean Jagalle (Seine) 1.000; M.-R. et Jean Paupy (Puy-de-Dôme) 1.000; Jean Chaneaux (Jura) 1.000; P. Vaast 1.000; A. Bardin (Ain) 1.000; L. M. (Seine) 1.000; André Cuny (Paris) 1.000; C. Saint-Jacques (Paris) 2.000; Charbit (Haute-Garonne) 1.000; Henri Bourrillon (Paris) 1.000; Alfred Couic (Finistère) 1.000. — Total 16.500 francs.

LA SOUSCRIPTION

J. Deyme (Paris) 1.000; Dommanget (Oise) 200; Bettendorffer (Seine) 100; Divers, 1.240; Auguste Mougeot (Haute-Marne) 200; Raymond Faure (Vienne) 100; Faigt (Hérault) 120; R. Poethier (Doubs) 20; A.-J. Caux (Nord) 100; F. Boissier (Loire) 100; Pierre Toesca (Seine) 100; Mlle Caminade (Paris) 100; A. Lermillier (Oise) 150; Jean Itard (Paris) 100; Albert Pierre (Hérault) 100; Louis Volland (Meurthe-et-Moselle) 200; Marcel Buissson (Seine) 100; F. Rambal (Hérault) 50; Fernand Martin (Drôme) 500; A. Ribeyron (Côte-d'Or) 100; Gaston Jannin (Saône-et-Loire) 100; F. Bicerel (Maine-et-Loire) 50; R. Détroit (Paris) 100; E. Héran (Aveyron) 125; E. Ith, 225; Auriol (Haute-Garonne) 100. — Total : 5.380 francs.

LA VENTE AU NUMERO

C.C.P. 800; Leterré (Paris) 1.080; Ledrapplier (Paris) 1.080; Mlle Christophe (Paris) 1.000; Divers 490. — Total : 4.450 francs.

Histoire - Socialisme - Syndicalisme

- Léon TROTSKI : *Ma Vie* (220 pages).
 Dr. FREJAVON : *Bergen-Belsen, le Bagne-Sanatorium nazi* (100 p.).
 BONFANTE : *Savants et artisans de la Révolution industrielle* (220 p.).
 Elie FAURE : *Découverte de l'Archipel* (L'Âme juive, ou la fureur d'être. — L'Âme française, ou le sens de l'espace. — L'Âme anglaise, ou le meuble Dieu. — L'Âme allemande, ou l'annexion des temps. — L'Âme espagnole, ou le goût de la mort. — L'Âme russe, ou l'agonie de Jésus) (320 p.).
 Gustave RODRIGUES : *Le Droit à la Vie* (190 p.).
 André PHILIP : *Sécurité et désarmement* (128 p.).
 A. LEON : *Conception matérialiste de la Question juive* (196 p.).
 César CHABRUN : *République socialiste des Coopératives* (160 p.).
 Emile GUILLAUMIN : *Panorama de l'Évolution paysanne, 1875-1935* (90 pages).
 Jacques RENNES : *Georges Sorel et le Syndicalisme révolutionnaire* (188 p.).
La Révolution de 1848 : Numéro spécial de la revue « *Maintenant* » (512 pages sur 2 colonnes), sous la direction de Henry POULAILLE, avec la collaboration de DOMMANGET, Edouard DOLLEANS, Jean PRUGNOT, Marcel LAPIERRE, René BONNET, Florence LITRE, etc.
 Etudes importantes sur le climat et les hommes de 48 (Blanqui, Lamennais, Raspail, Martin-Nadaud, Michelet, Pecqueur, Edgar Quinet, Barbès, Proudhon, Floran Tristan, Eugène Sue, Considérant, Auguste Comte, George Sand, Lamartine, Garnier-Pagès, Henri Heine, Gilland, Toussenel, Louis Blanc, Pierre Leroux, etc.).
 Anthologie de la Chanson de 48.
 Illustrations de Daumier, Courbet, Delacroix, Gavarni, etc.

11 volumes neufs d'occasion pour 1.000 francs

(Franco de port)

Adressez commandes et fonds à :

Ferdinand TEULE, 1 bis, rue Eugène-Gibez, Paris-XV. C.C.P. 6003-86 Paris.

LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie

198, AVENUE DU MAINE PARIS-XIV^e

C. C. P. 5450.00 Paris — SUP. 66-71

VOUS PROPOSE :

| | Francs |
|---|---------|
| Jacques Pirennes : <i>Les grands courants de l'histoire universelle</i> : | |
| Tome 1 : <i>de l'origine à l'Islam</i> | 1.530 » |
| Tome 2 : <i>de l'expansion musulmane aux traités de Westphalie</i> | 1.890 » |
| Tome 3 : <i>des traités de Westphalie à la Révolution française</i> | 1.980 » |
| Tome 4 : <i>de la Révolution française aux révolutions de 1830</i> | 1.800 » |
| Liddel Hart : <i>Défense de l'Europe</i> | 630 » |
| Dalloz : <i>Code du Travail</i> | 600 » |
| Van der Linden : <i>Alphonse Esquiros</i> | 450 » |
| A. Zevaès : <i>Tony Révillon</i> | 200 » |
| Fritz von Unruh : <i>Ce n'est pas encore la fin</i> | 850 » |
| Henri Pourrat : <i>Le chasseur de la nuit</i> | 360 » |
| Prokosch : <i>Nuit des humbles</i> | 385 » |
| Jean Rostand : <i>Évolution des espèces</i> | 120 » |
| Jean Rostand : <i>Formation de l'être</i> | 120 » |
| R. Rolland : <i>Vie de Beethoven</i> | 175 » |
| R. Rolland : <i>Vie de Michel-Ange</i> | 115 » |
| Tout en un (Hachette) | 800 » |

PASSEZ VOS COMMANDES EN VOUS RECOMMANDANT
 DE « LA RÉVOLUTION PROLETARIENNE »